Moussa Konaté

L'AFRIQUE NOIRE EST-ELLE MAUDITE ?

Préface d'Erik Orsenna
de l'Académie française

fayard

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

Du même auteur

Dédicace

Préface

Avertissement

Introduction

CHAPITRE PREMIER - « Maudit soit Canaan », etc.

CHAPITRE II - Le paradis ? Et pourtant il a existé…

- *Il était une fois… la famille pour toujours*
- *L'adulte*
- *Les anciens*
- *Mon temps est le temps des autres*
- *Mais c'est quoi, le paradis ?*
- *Le miel ou le piment*

CHAPITRE III - Mâle aujourd'hui, mâle toujours : un monde d'hommes

- *La femme, enfant, épouse, mère et grand-mère*
- *Le contrôle du plaisir féminin, ou la volonté de pouvoir absolu du mâle*
- *La polygamie, ou le repos du roi*
- *Les divisions sociales : un rêve d'éternité*

CHAPITRE IV - L'Afrique noire au temps des épreuves

- *Ici, nègres à vendre !*
- *Noirs et Arabes : de drôles de frères*

Le troisième larron était blanc

CHAPITRE V - La colonisation : l'homme blanc est arrivé !

Bonne et mauvaise colonisation

« Sous le soleil de papa coumandant »

Le monde selon les vainqueurs

La défaite des fils bénis

CHAPITRE VI - La bataille des mémoires, ou la colonisation inachevée

Les nouveaux tirailleurs sont arrivés !

Œil pour œil

Quand la fin justifie les moyens

Il n'y a pas de surhommes

CHAPITRE VII - Et la fin du monde est arrivée

Dans la tête des Noirs africains, le temps fractionné

Le raidissement des sociétés noires africaines

Comment vivre dans des univers parallèles

CHAPITRE VIII - L'homme blanc est reparti !

Le nouveau pacte

La privatisation de la fonction publique ou l'État familial

Quand la corruption se justifie

La démocratie paradoxale

La trahison des ancêtres

La thèse du complot blanc

CHAPITRE IX - Le modèle social africain en question

La pensée unique, fabrique de Noirs africains identiques

Quand les ancêtres se confondent avec l'irrationnel

La polygamie n'a qu'un visage

La polygamie collatérale

Quand le clitoris se venge

Les divisions sociales : des barrières nuisibles

Quand la douce chaleur étouffe

La solidarité à la dérive

Quand la solidarité freine le développement économique

Quand la solidarité détruit le meilleur de la société

La solidarité : bientôt la fin ?

La mort d'un grand rêve

CHAPITRE X - Quel avenir pour l'Afrique noire ?

Une école nouvelle : la seule voie du salut

École nouvelle et langues d'Afrique noire

L'école de la destruction !

École, langues, démocratie et développement

L'Union africaine présente-t-elle encore un intérêt ?

Conclusion

Bibliographie

© Librairie Arthème Fayard, 2010.
978-2-213-65926-8

Du même auteur

La Malédiction du Lamantin, Fayard Noir, 2009.

Les Orphelins d'Allah, Hivernage/Le Bruit des autres, 2009.

L'Empreinte du renard, Fayard Noir, 2006.

Khasso, Éditions théâtrales, 2005.

L'Or du diable, suivi de *Le Cercle au féminin*, L'Harmattan, 2004.

L'Assassin du Banconi, suivi de *L'Honneur des Kéita*, Gallimard, 2002.

Un appel de nuit, Lansman, 1995 ; rééd. 2004.

Mali : ils ont assassiné l'espoir. Réflexion sur le drame d'un peuple, L'Harmattan, 1990 ; rééd. 2000.

Chronique d'une journée de répression, L'Harmattan, 1989 ; rééd. 2000.

Fils du chaos, L'Harmattan, 1986.

Une aube incertaine, Présence africaine, 1985 ; rééd. 2003.

Le Prix de l'âme, Présence africaine, 1981 ; rééd. 2003.

À toutes les Africaines et tous les Africains
que la situation de leur continent angoisse.
À toutes celles et tous ceux qui, en diverses régions
de France, m'ont demandé de leur parler de l'Afrique,
la vraie, et qui attendent ce livre.
À tous ceux qui, compatriotes anonymes, morts
ou vivants, m'ont raconté « le soleil de l'homme blanc »,
sans se douter que les informations qu'ils considéraient
alors comme des anecdotes étaient au contraire riches
d'enseignements et me serviraient
à mieux me comprendre.
À la jeunesse noire africaine,
pour l'assurer qu'il n'y a pas de raison de désespérer.
À mes parents, en espérant qu'ils comprendront
enfin ma pensée profonde.
À Boubacar Boris Diop,
pour lui dire en toute amitié que, malgré quelques
divergences d'appréciation et de démarche,
nous luttons pour la même cause.

Préface

par Erik Orsenna, de l'Académie française

Pourquoi ?

Pourquoi, riche comme elle est de cultures, de dynamismes, d'inépuisables créativités, de matières premières et d'espace, pourquoi l'Afrique tarde-t-elle tant à entrer dans le développement ?

Pourquoi tant de guerres locales, tant de maladies, tant d'analphabétisme, tant de cruautés d'un autre âge envers les femmes ?

Pourquoi tant de mauvais dirigeants, pilleurs des ressources nationales ?

Pourquoi tant de corruption ?

Pourquoi les « élites » croient-elles si peu en l'Afrique qu'elles s'empressent d'aller investir ailleurs l'argent gagné sur place ? Colbert aussi mélangeait volontiers le Trésor public et sa cassette personnelle. Mais les sommes ainsi détournées ne servaient qu'à faire croître la France.

Pourquoi ce retard de l'Afrique ?

Malédiction ou refus viscéral de notre modernité ?

Pour répondre à ces questions qui nous hantent, il fallait un esprit de large envergure, de grand savoir, d'honnêteté incontestable et, surtout, de courage.

Tel est Moussa Konaté, un écrivain majeur de notre temps.

Demandons à la noble assistance la permission de « prendre la route ». Et suivons-le.

Konaté part du cœur : ce pacte fondamental de solidarité qui, en Afrique, soumet l'individu à la « famille », ce vaste groupe dont personne ne connaît vraiment les limites, mais dont chacun subit la pression.

Konaté pousse toutes les portes. Rien, aucun sujet ne l'arrête : le refus, mais aussi l'instrumentalisation de la mémoire, les dérives de la religion, les hypocrisies de la polygamie.

Je ne prends qu'un exemple : la démocratie. J'ai reçu les pages qu'il lui consacre comme un coup de poing.

Je me rappelais ce printemps 1990 où la jeunesse africaine ne comprenait pas pourquoi l'Europe avait abattu son mur et détruit Ceausescu, alors que la communauté internationale continuait à soutenir tant d'autres dictateurs. Je me rappelais mon travail au cabinet de Roland Dumas, le texte que j'avais écrit en mars et qui allait donner source au « discours de La Baule ».

Alors, tout ça pour ça ? Tant d'efforts, de batailles et tant d'argent… pour une démocratie de pacotille ? Qu'était la démocratie ? Un paravent commode derrière lequel s'enrichir tranquillement entre coquins, pour le plus grand profit des sociétés multinationales ? Cent exemples récents montrent que la démocratie régresse en Afrique… au fur et à mesure que renaît, plus vigoureux que jamais, le cancer de la Françafrique.

On me pose souvent deux questions. Pourquoi vous rendez-vous si fréquemment en Afrique, qu'y trouvez-vous ? Et, puisque vous l'aimez tant, pourquoi n'y vivez-vous pas ? À ces deux questions, ma réponse est la même : affaire de solidarité. Quand l'indifférence des humains européens les uns envers les autres m'angoisse trop, je pars chercher de la chaleur en Afrique. Mais, quand là-bas l'excès de solidarité m'étouffe, je reviens chercher chez moi de l'intime, de la solitude.

Lisez Moussa Konaté. Vous allez comprendre bien des choses, et notamment qu'une nouvelle Afrique est en train de naître. À partir d'un pacte différent, d'un meilleur équilibre entre individu et société. Nous devrions y prêter attention, nous qui, rongés par l'égoïsme, avons détruit tant de liens entre les hommes.

Vive l’Afrique !

Avertissement

Ce n’est qu’après en avoir commencé la rédaction que j’ai compris que ce texte était ce vers quoi tendait toute ma vie, et que tous les livres que j’avais écrits étaient autant d’étapes qui m’y conduisaient. Deux questions n’ont cessé de me hanter : Qui suis-je donc ? Pourquoi l’Afrique noire est-elle dans cet état ? L’Afrique noire, c’est aussi moi, et sans elle je n’existe pas ! Ce n’est pas sans hésitation, ni parfois sans douleur, que je me suis enfin décidé à dire cette Afrique telle que je la ressens, telle que je la comprends. Il est difficile de parler de soi, surtout quand on essaie d’être honnête ; mais, pour être en paix avec moi-même, je n’avais plus le choix : il me fallait écrire, tout écrire.

J’ai rencontré un autre dilemme : devais-je employer la première personne du singulier, ou bien du pluriel ? À mes yeux, c’était un choix entre un ton prétentieux et un ton de manifeste. Alors j’ai choisi le style impersonnel, comme si je n’étais pas un natif du continent noir. C’était le seul moyen de marquer la distance nécessaire. Mais les faits ont parfois pris le dessus, quand je n’ai pas pu m’empêcher de rapporter des anecdotes dont j’étais un des protagonistes.

Jamais je n’ai autant mesuré l’importance des mots. En oublier un ou en mettre un de trop peut, en pareille matière, se révéler lourd de conséquences. J’ai donc tenté, autant que possible, de peser ceux que j’ai employés. C’est dire que j’assume entièrement mes propos. Toutefois, je n’ai pas écrit une histoire de l’Afrique noire ni un ouvrage de sociologie, de philosophie ou d’ethnologie : le problème de l’Afrique noire est mon problème, et je n’ai pas hésité à le manifester clairement quand cela était nécessaire. Car j’appartiens à la dernière génération de Noirs africains qui ont vu l’administrateur colonial et vécu toutes les péripéties du continent noir, du socialisme à l’ultralibéralisme, en passant par les régimes militaires.

Pourquoi l’Afrique noire, et non l’Afrique tout court ? me demandera-t-on enfin. Tout simplement, parce que je parle de ce que je connais le mieux. Le nord du continent, l’Afrique « blanche », ce sont d’autres

cultures que la mienne. Néanmoins, ma démarche n’est pas une affaire de « race ». Quand je parle de Noirs africains, je me réfère à des populations d’Afrique au sud du Sahara – elles sont parfois de couleurs différentes –, qui vivent dans des sociétés bâties grosso modo sur les mêmes fondements culturels et qui ont connu à peu près la même histoire. Et quand je parle des Blancs, je me réfère à des hommes qui, accidentellement de couleur blanche, partagent grosso modo un même modèle de société.

Je ne peux malheureusement m’exprimer qu’avec les mots que l’on m’a enseignés.

En tout cas, une fois le texte achevé, j’ai éprouvé un profond sentiment de calme et de paix. Pourtant, je sais que des réactions véhémentes accueilleront cette réflexion, qui l’est elle-même parfois. Mais peu m’importe : je devais écrire, j’ai écrit. Voilà tout.

Introduction

Du continent noir, que n’a-t-on pas encore montré et dit ? Certes, il y a l’Afrique noire « vue du ciel », la majesté mystérieuse du Sahara, la faune exceptionnelle de l’Est et de Madagascar, les neiges éternelles du Kilimandjaro, la beauté sauvage de la Casamance, le monde richement coloré du Sud, mais il y a aussi l’autre Afrique, continent des terres infestées par le paludisme, cette « pauvre Afrique » rongée par la famine, le sida, les guerres sans fin et toutes les calamités, images dont les journaux et les télévisions inondent le monde. Il s’agit bel et bien de la même réalité : depuis des siècles, aux yeux des autres peuples, le destin des Noirs africains semble fixé pour l’éternité, voué à la misère, à la maladie et à la mort, dans un décor naturel paradisiaque.

Puisque notre monde ne se perçoit plus qu’à travers les chiffres, à qui l’on a délégué le pouvoir de dire toute la réalité, dressons rapidement le portrait de l’Afrique noire tel qu’il ressort habituellement des livres, rapports et autres études.

Aux alentours de l’an 2050, les Africains au sud du Sahara seront environ 2 milliards, c’est-à-dire trois fois plus qu’aujourd’hui. En attendant, l’Afrique noire ne représente que 1 % du commerce mondial, et le revenu moyen des Africains, 7 % de celui des Européens ; l’Afrique n’exporte plus que 8 % des produits agricoles des pays dits en voie de développement ; un enfant noir africain sur dix meurt dans sa première année et 175 sur 1 000 ne dépassent pas l’âge de cinq ans ; l’espérance de vie d’un Africain est de quarante-sept ans ; la moitié des hommes africains et les deux tiers des femmes sont analphabètes ; alors que le paludisme, l’onchocercose, la tuberculose y sont endémiques, l’Afrique abrite plus du quart des malades du sida de la planète[1].

En 2050, si les Noirs africains restent fidèles à leur portrait, on imagine aisément quel enfer sera leur terre. À la lumière de ces chiffres, il est difficile d’être optimiste. Et pourtant, le continent noir recèle 30 % des réserves minérales mondiales[2]. À la question de savoir pourquoi les « pauvres Africains » végètent depuis si longtemps dans cette situation

désastreuse, malgré les immenses richesses dont regorge leur sous-sol – alors que les Asiatiques, paraît-il, s'en tirent mieux d'une façon générale –, des penseurs et des spécialistes africains et occidentaux répondent en incriminant l'esclavage, la colonisation, causes du dépeuplement et de l'appauvrissement de l'Afrique, et le néocolonialisme ; l'action du FMI, de la Banque mondiale et de toutes les institutions internationales qui imposent aux peuples africains des voies menant à l'impasse ; et, bien sûr, les gouvernements occidentaux qui soutiennent les régimes corrompus du continent. D'autres invoquent des raisons de stratégie économique : l'Afrique noire est mal partie, les politiques économiques mises en œuvre par les Noirs africains sont incohérentes, donc porteuses d'échec, l'aide extérieure n'a pas toujours été bien orientée ni honnête, la corruption et le clientélisme freinent toute marche vers le développement. Enfin, de plus en plus de voix africaines et étrangères affirment que les cultures africaines sont un obstacle majeur au développement de l'Afrique noire.

Sans doute toutes les raisons invoquées pour expliquer ce qu'il est convenu d'appeler le désastre africain sont-elles vérifiables dans une certaine mesure, mais elles ne suffisent pas à rendre compte d'une réalité beaucoup plus complexe. D'autant qu'avec le temps et face à une situation qui paraît immuable, on perçoit une évolution dans le discours sur l'Afrique : celui-ci devient de moins en moins explicatif, pour se faire de plus en plus descriptif.

Si l'on se souvient qu'il y a quelques décennies l'Asie était considérée comme inapte au développement, peut-on ne pas se poser cette question : dans la mesure où les outils d'analyse qui ont permis d'appréhender une situation tout aussi difficile que celle des Noirs africains, et d'agir sur elle pour la changer, sont inopérants dès lors qu'il s'agit du continent noir, n'est-ce pas qu'il y a une inconnue majeure dans le sort de l'Afrique noire ? Alors on finit par s'habituer à cette idée, et peu à peu s'installe le doute : les Noirs africains ont « quelque chose de particulier ». Même ceux que leur générosité et leur amour des Africains ne peuvent rendre suspects ne sont pas à l'abri d'une telle conclusion. « Quelque chose de parti culier » débouche généralement sur l'irrationnel, d'autant plus qu'une telle « explication » remonterait aux temps immémoriaux : une de ses illustrations les plus connues est la tragédie des enfants de Cham, telle qu'elle apparaît dans la Bible[3]. Ainsi se conforte peu à peu l'idée du

nègre maudit, d'une Afrique noire maudite, et cette idée fait son chemin parmi les Noirs africains eux-mêmes. Certes, personne ne le clame, mais ni les Noirs africains ni les autres peuples ne peuvent s'empêcher, à tout le moins, d'être troublés. Des glissements sémantiques s'opèrent, que l'on constate mais que l'on tait. Ainsi le terme « Afrique » est-il devenu synonyme de misère et de barbarie ; celui de « Noir », de famine, de désespoir et d'arriération. Et, même si tous les Africains ne sont pas noirs, dans l'imaginaire collectif, l'Africain est forcément noir, et tout Noir est a priori africain.

Ainsi, un problème qui était habituellement présenté, en apparence du moins, comme largement économique devient peu à peu, de manière insidieuse, absolument racial. Et c'est là que réside le danger, car à l'ombre des non-dits savamment entretenus se fortifie l'idée de l'infériorité d'une race, de l'inégalité des races.

Et si le problème résidait en partie dans la façon dont il est abordé ? En effet, pour ne prendre que le cas de la France, quel développement aurait-on pu espérer dans ce pays s'il n'y avait eu, entre autres, la révolution de 1789 et, bien sûr, Mai 68 qui, incontestablement, a ouvert le chemin d'un plus grand épanouissement à la femme, à l'enfant et aux minorités méprisées ou opprimées ? Sans les bouleversements, les restructurations, les réajustements qui ont découlé de ces événements majeurs, et d'autres au fil des siècles, à quoi ressemblerait la France aujourd'hui ?

Dès lors, concernant l'Afrique noire et son développement, non seulement économique mais global, pourquoi ne s'est-on pas rendu à l'évidence : qu'il s'agit d'un problème d'évolution de société auquel, certes sous des formes variées, sont confrontés tous les peuples à des moments donnés de leur histoire ?

Pour ce faire, il aurait d'abord fallu être convaincu d'avoir en face de soi des êtres humains possédant une histoire ; or, tel ne fut pas toujours le cas. Ensuite, pendant des décennies, ce sont presque exclusivement des non-Africains qui ont tenté d'expliquer l'Afrique. On ne peut, bien sûr, leur dénier ce droit ; d'ailleurs, tant qu'il s'agit de théories économiques ou sociologiques générales, tout va bien ; mais dès l'instant où il faut aller plus loin dans l'intimité des sociétés en question, quelles que soient la compétence et la bonne volonté de l'analyste, la démarche est moins évidente. Certains Noirs africains se sont attaqués à ce sujet (souvent

avec courage, parfois en perdant leur sang-froid), mais ils souffrent aussi du handicap d'avoir été formés par des écoles occidentales dont le prisme peut déformer leur perception des réalités de leurs sociétés d'origine.

Il faut se souvenir que le problème noir africain est avant tout un problème humain, et qu'on ne peut le comprendre vraiment qu'en questionnant les Noirs africains, leurs sociétés et leur histoire, sans a priori, et non dans l'intention presque méprisante, non avouée, de leur montrer la voie d'un développement unique, aux contours mal définis et forcément occidental. Il s'agit de saisir leur génie propre, de les interroger sur les forces secrètes qui leur ont permis, malgré les terribles épreuves que l'Histoire leur a infligées, de continuer à exister.

La réflexion qui suit n'est pas celle d'un spécialiste de l'Afrique, ni même d'un spécialiste tout court, mais d'un Noir africain qui, pour répondre dans le langage de tous les jours aux innombrables « pourquoi ? » et donc à ses propres angoisses, se donne pour méthode de tenter de regarder droit dans les yeux, sans sévérité inutile ni complaisance improductive, sa société, qui fut pourtant dynamique, mais que son passé récent semble avoir marquée de façon indélébile, au point de la maintenir à la lisière du monde moderne.

La tâche n'est pas des plus aisées. En effet, au moment où des hordes de jeunes Noirs africains désespérés se ruent vers l'Europe au prix de leur vie avec le chimérique espoir d'entrer au paradis, et où l'air du temps en Europe est au nationalisme étroit et à la nécessité de préserver son identité menacée, tout propos critique sur l'Afrique noire risque d'être détourné pour étayer des thèses frisant le racisme. Et s'il provient d'un Noir africain, on imagine l'aubaine ! L'auteur s'expose alors à se retrouver perdant à tous les coups : perçu comme une caution par les uns, comme un traître par les autres. Mais ce risque évident doit-il empêcher l'inventaire salutaire qui, seul, permettra aux Noirs africains de se comprendre, de comprendre la situation dans laquelle ils sont plongés et de répondre à la question de savoir si la terre noire, de plus en plus considérée comme le symbole de la faillite humaine, ne pourrait pas au contraire constituer celui du salut d'une humanité déboussolée du fait de ses propres errements ?

1 Ces statistiques sont issues de l'ouvrage de Sylvie Brunel : *L'Afrique*, Boréal, 2004. Globalement, elles rejoignent les projections de différents organismes comme la CNUCED, le FNUAP, l'OMC, etc.

2 *Ibid.*

3 Genèse IX, 18-29.

CHAPITRE PREMIER

« Maudit soit Canaan », etc.

Commençons par écouter quelques esprits qui se sont préoccupés du continent noir :

« Nous affirmons pour notre part que l'Africain est de tous les hommes l'être intelligent qui utilise le moins son intelligence, tant il se contente de vivre la vie telle qu'elle vient[1]. »

« L'Africain, c'est une constante historique, ne voit pas plus loin que le bout de son ventre, même quand il est suffisamment aisé pour être en mesure de prendre des risques. Certes, c'est la caractéristique des mentalités forgées par des siècles d'économie de subsistance, mais aussi le trait distinctif de sociétés régies par l'arbitraire[2]. »

« En matière de santé, d'autres fléaux, quasiment ignorés des populations africaines hier, surgissent et s'épanouissent ; parmi eux le tabagisme, qui est en passe de devenir un mal caractéristique des Africains. […] De même, inconnue hier, la drogue a gagné, en l'espace d'une décennie à peine, un terrain considérable en Afrique. […] La prostitution, à son tour, sévit au grand jour et s'amplifie avec tout le cortège de maladies qu'elle draine. […] Le progrès de l'alcoolisme et ses méfaits, parmi lesquels la montée en flèche des courbes de la cirrhose en Afrique noire, sont chose généralement assez bien connue pour qu'on s'y arrête[3]. »

« L'Afrique est le plus vieux des continents, mais, par une mutation désespérante et inespérée, elle est devenue terre des jeunes nations. Vous me direz que cette jeunesse, ce rajeunissement spontané se rapportent à l'âge politique de ses nations par rapport au monde occidental et à ses vieilles démocraties. Je n'en suis pas si sûr, d'autant plus que l'Afrique revendique des démocraties plus anciennes. C'est l'esprit même du Noir,

sa capacité à réfléchir, son degré d'évolution au sein de la race humaine qui sont infantilisés[4]. »

« Les sangsues ne peuvent aimer leurs enfants. Elles n'en ont que pour consolider leur position sociale. Ici, c'est chacun pour soi. Un enfant peut devenir le pire ennemi de ses parents, sans même le savoir. […] Les gens vivent les uns près des autres, mais pas ensemble. Ils s'épient, se jalousent passionnément et demeurent côte à côte par une habitude plus grégaire que solidaire. C'est cela que nous appelons les valeurs ancestrales de notre peuple : la solitude du groupe[5]. »

« Un peuple que je pensais immortel – et les historiens nous rappellent que l'Afrique est le berceau de l'humanité – et qui se pensait tel, lui aussi, tant il est vrai que l'on n'est aussi aveugle sur soi que lorsqu'on est en train de décliner ou de se perdre. Est-il vrai qu'on ne livre sa vérité que lorsqu'on est en train de mourir ? Le suicide dans la maladie, en admettant que ça veuille dire quelque chose, ce peut être à la rigueur ceci : tuer le berceau de l'humanité et ainsi tuer l'humanité en soi ; mais on ne peut sacrifier et mettre à mort que quelque chose qui était : l'Afrique a-t-elle jamais été, et a-t-elle jamais été là, la vie[6] ? »

« En tout cas, moi, vu la façon dont se présente l'Afrique, je regrette que mes ancêtres n'aient pas été emmenés en esclavage en Amérique[7]. »

Le portrait de l'Afrique noire, tel qu'il se dessine à travers ces lignes, est absolument désespéré et désespérant. Quels peintres cruels se cachent derrière ces touches d'un noir si profond ? Des Blancs racistes, définitivement convaincus de leur supériorité et de la damnation éternelle de l'homme noir ? Non : ce sont des Noirs africains ou d'origine africaine qui parlent ainsi de leur terre natale, de leur peuple. Ils sont cadres supérieurs, essayistes, romanciers, étudiants, jeunes, quadragénaires, quinquagénaires ou sexagénaires, issus de toutes les régions de l'Afrique noire, chrétiens, musulmans et, sans doute, athées.

On nous fera remarquer que nous avons choisi à dessein des extraits d'ouvrages d'auteurs différents, s'exprimant dans des genres différents ; que, en outre, ces extraits ne résument pas forcément la pensée de leurs auteurs. Certes, un essayiste et un romancier n'ont pas une démarche identique, mais en l'occurrence ils opèrent tous deux sur le même matériau : l'Afrique noire et la situation dans laquelle vivent les Noirs africains. Et, s'il est vrai que l'essai s'appuie sur l'analyse d'une réalité,

il n’en demeure pas moins que le romancier a souvent des velléités d’essayiste, quand il souhaite prendre part à un débat et faire valoir son opinion.

Toutes les citations sélectionnées ont en commun d’éclairer un fait : des Noirs africains ne ménagent plus leur terre natale. Au contraire, leurs charges sont parfois tellement féroces que l’on s’en étonne.

Les essayistes Daniel Etounga Manguelle, Axelle Kabou et Tidiane Diakité ne se contentent pas de faire un constat sombre, mais vérifiable, de la situation de l’Afrique noire (de façon souvent véhémente et sarcastique, dans le cas d’Axelle Kabou) ; ils proposent aussi, sinon des solutions, du moins des pistes de réflexion vers d’éventuelles solutions. Toutefois, leur constat est si désespérant, et les solutions si vagues et improbables, que l’on reste sur l’impression qu’au fond ils ne se font guère d’illusions, que le sort de l’Afrique noire est irrémédiablement scellé. Dans la plupart des ouvrages en question, on aurait souhaité un examen plus approfondi des causes du mal africain. Certes, quelques auteurs font allusion au passé colonial et à la traite des esclaves, à des facteurs d’ordre économique et culturel, mais l’analyse des sociétés africaines repose le plus souvent sur des convocations de « spécialistes ». Or, l’on était en droit d’attendre de Noirs africains une investigation plus poussée, en relation avec leur vécu non seulement de cadres ou de fonctionnaires africains, mais aussi de Noirs ayant été élevés, dans leur enfance, selon des principes d’éducation africains. C’est Daniel Etounga Manguelle qui explore le plus cette piste, mais à notre avis cela reste encore insuffisant.

Quant aux romanciers, si on doit leur concéder le droit à l’imagination, il est difficile d’admettre que cette liberté, en s’affranchissant sans l’avouer du cadre du roman pour se parer des habits de l’essai, contribue à façonner une image absolue et définitive de l’Afrique noire. Ces romans, choisis parmi tant d’autres, ne s’embarrassent ni d’analyses ni de constructions psychologiques des personnages susceptibles d’expliciter les situations. On a l’impression de lire des actes d’accusation qui ne trouvent aucune circonstance atténuante à l’accusé. Ici, l’Afrique noire n’est pas « devenue » : elle « est », tout simplement. Du coup, les Noirs africains sont comme ils sont et ont toujours été, et il n’y a d’autre explication à leurs malheurs que leurs mauvais choix de vie.

La lecture de *Voici le dernier jour du monde*, de Gaston-Paul Effa, et de *Contours du jour qui vient*, de Léonora Miano, provoque forcément un malaise, quand on est un Noir d'Afrique. L'Afrique noire n'y apparaît que comme une terre d'absurdités, de fanatismes religieux, de violences gratuites, de sexualité exacerbée. C'est cette généralisation et cette essentialisation qui posent problème.

Le débat actuel sur la situation des Noirs africains tourne à la confusion, car il draine des sujets qui n'ont pas de rapport immédiat avec l'Afrique. Si les auteurs précédemment cités sont tous d'origine africaine, plusieurs d'entre eux vivent en dehors du continent noir depuis des décennies et, souvent, n'entretiennent plus que des relations lointaines avec leur terre natale. Leur désir de s'insérer dans les sociétés occidentales, dès lors qu'ils en ont obtenu la nationalité, se comprend et se justifie pleinement, mais l'image de l'Afrique noire paraît constituer un obstacle à leur intégration. Certains semblent vouloir détruire coûte que coûte cette image et, avec une rage proportionnelle à leur difficulté d'intégration, portent des coups de boutoir à l'Afrique noire et à ses habitants[8].

Avant de proposer une explication de cette « nouvelle » littérature « africaine » en langues européennes, nous nous contenterons de souligner que même ceux qui peuvent prétendre faire partie de l'élite intellectuelle d'Afrique noire contribuent, parfois involontairement, à l'afropessimisme ambiant.

Il ne faut certes pas croire que cette vision négative de l'Afrique et des Noirs africains a surgi du néant. Est-il nécessaire de rappeler les outrances du maître de la dialectique, Hegel lui-même : « Le nègre représente l'homme naturel dans toute sa sauvagerie et sa pétulance ; il faut faire abstraction de tout respect et de toute moralité, de ce qu'on nomme sentiment, si l'on veut bien le comprendre ; on ne peut rien trouver dans ce caractère qui rappelle l'homme[9]. » Peu importe le contexte dans lequel ce penseur encore influent a pu écrire cela, on ne peut nier qu'il a largement contribué à l'idée que l'Occident se fait des Noirs d'Afrique.

Comme en écho, tant dans le fond que dans la forme, près de deux siècles plus tard, le 26 juillet 2007 à Dakar, un président de la République française affirme sans sourciller :

« Le drame de l’Afrique, c’est que l’homme africain n’est pas assez entré dans l’Histoire. Le paysan africain, qui, depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l’idéal de vie est d’être en harmonie avec la nature, ne connaît que l’éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.

« Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n’y a de place ni pour l’aventure humaine, ni pour l’idée de progrès.

« Dans cet univers où la nature commande tout, l’homme échappe à l’angoisse de l’Histoire qui tenaille l’homme moderne, mais l’homme reste immobile au milieu d’un ordre immuable où tout semble être écrit d’avance.

« Jamais l’homme ne s’élance vers l’avenir. Jamais il ne lui vient à l’idée de sortir de la répétition pour s’inventer un destin.

« Le problème de l’Afrique, et permettez à un ami de l’Afrique de le dire, il est là. Le défi de l’Afrique, c’est d’entrer davantage dans l’Histoire. C’est de puiser en elle l’énergie, la force, l’envie, la volonté d’écouter et d’épouser sa propre histoire.

« Le problème de l’Afrique, c’est de cesser de toujours répéter, de toujours ressasser, de se libérer du mythe de l’éternel retour, c’est de prendre conscience que l’âge d’or qu’elle ne cesse de regretter ne reviendra pas, pour la raison qu’il n’a jamais existé.

« Le problème de l’Afrique, c’est qu’elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l’enfance[10]. »

En entendant un tel discours de la bouche du plus éminent représentant de la France – ancienne puissance coloniale, s’il en fut, qui s’était donné pour mission de civiliser les habitants du continent noir –, que dire, sinon que, depuis des siècles, l’idée qu’on se fait de l’Afrique noire, même au plus haut niveau d’une Europe jadis coloniale, n’a non seulement pas changé, mais s’affiche désormais publiquement auprès d’Africains, sur le sol africain ? Ni la structure maladroitement « diplomatique » du discours (acrobaties pour trouver un équilibre entre le négatif et le positif, et pour rafistoler des idées picorées çà et là), qui trahit son manque d’inspiration, ni l’« amitié » affirmée pour le continent noir ne sauraient masquer le sens véritable de ces propos.

Voilà donc de nouveau l'Afrique telle qu'elle a toujours été et telle qu'elle sera toujours, si elle n'écoute pas les conseils de l'homme blanc. Nous sommes en plein dans la racialisation et l'essentialisation. Hegel, Lévy-Bruhl et Gobineau, entre autres, sont toujours d'actualité, comme le soulignent à juste titre Boubacar Boris Diop et Achille M'bembé[11]. Odile Tobner confirme que ce genre de divagation relève d'une vieille tradition politique française[12]. Mais le plus inquiétant, c'est l'attitude passive de l'élite sénégalaise, qui non seulement n'a en aucune façon protesté, mais a même applaudi – timidement, paraît-il, mais applaudi quand même. Les protestations isolées survenues quelques jours ou quelques semaines plus tard n'effacent pas la pénible impression que laisse une telle passivité. Nous tenterons plus loin de comprendre ce phénomène.

En attendant, et pour boucler la boucle, le journaliste Stephen Smith enfonce le clou : « Si l'on "remplaçait" la population – à peu près équivalente – du Nigeria pétrolier par celle du Japon pauvre, ou celle de la République démocratique du Congo par celle de la France, il n'y aurait plus guère de souci à se faire ni du "géant de l'Afrique noire" ni de l'ex-Zaïre. De même, si 6 millions d'Israéliens pouvaient, par un échange standard démographique, prendre la place des Tchadiens, à peine plus nombreux, le Tibesti fleurirait et une Mésopotamie africaine naîtrait sur les terres fertiles entre le Logone et le Chari[13]. »

En somme, voilà une nouvelle science inventée par cet auteur qui nous enseigne que la « population » est une entité homogène, dotée de qualités ou de défauts indépendants du temps, de l'espace et de la culture, et cela pour l'éternité. L'indigence de cette réflexion est telle qu'elle ne mérite pas qu'on s'y attarde. Mais le livre de Stephen Smith (dont l'Afrique est devenue la spécialité, car il a écrit au moins une dizaine d'ouvrages sur le continent noir) est révélateur d'une réalité nouvelle : l'Afrique des malheurs constitue un filon. Tout livre, tout film qui se nourrit de ce thème est assuré de connaître un succès facile. On comprend dès lors que certains l'exploitent à outrance. L'ouvrage de Smith, sous prétexte de lever les tabous, est un produit de marketing très élaboré. Une série d'articles sur divers sujets ayant trait à l'Afrique noire, enrobés de « confidences » et de potins recueillis dans quelque « maquis » ivoirien ou d'ailleurs, sont rédigés selon la même technique : un sous-titre et un chapeau racoleurs ; un texte sans grande consistance mais tonitruant, auquel les chiffres et les citations confèrent une impression de solidité ;

enfin, une chute théâtrale. Brandissant quelques faits avérés, l'ouvrage n'hésite pas à se nourrir d'inexactitudes et de généralisations. Pour enrober le tout, une couverture présente un jeune Africain brandissant un fusil et dont les yeux brillent de la joie que procure la folie meurtrière.

En vérité, le seul intérêt de ce genre d'ouvrage est de révéler un non-dit : les guerres coloniales se poursuivent sous d'autres formes. Nous y reviendrons.

Comment comprendre autrement les propos récents du Prix Nobel de médecine anglais, le docteur Watson, qui se déclare « foncièrement pessimiste sur l'avenir de l'Afrique » ? Il précise : « Nos politiques sociales se fondent sur le fait que leur intelligence [celle des Africains] est la même que la nôtre [celle des Blancs occidentaux], alors que toutes les recherches disent que ce n'est pas vraiment le cas[14]. » Voilà qui ne fait que réaffirmer l'infériorité des nègres (en donnant à cette thèse l'onction scientifique du XXIe siècle), qui est profondément ancrée dans les mentalités occidentales. Souvenons-nous de la craniologie et de sa prétention à classer l'intelligence des hommes selon le volume de leur crâne, « science » qui a fait fureur au XIXe siècle et que ne désavouerait pas notre moderne savant.

Toutefois, l'Afrique noire n'est pas seulement victime du noircissement de son image : elle y contribue. Ce que l'on peut considérer comme une dérive de la littérature d'origine africaine actuelle n'a pas surgi du néant. Elle résulte en partie d'une réaction à la volonté des sociétés noires africaines et d'une certaine élite noire d'imposer une pensée unique aux consciences noires africaines. Longtemps, aucune critique des travers des sociétés du continent, si justifiée soit-elle, n'a été tolérée, parce que perçue comme une trahison de l'Afrique martyrisée, voire des Noirs en général. Pendant des décennies, la littérature noire africaine écrite s'est acharnée sur la colonisation, puis sur les premiers régimes politiques africains, en épargnant soigneusement – à quelques rares exceptions – les sociétés africaines elles-mêmes. Ce faisant, les préjugés ont largement eu le temps et l'espace pour s'imposer à des générations désorientées. La tendance actuelle des enfants originaires du continent noir à taper dru sur leur « mère » est à la hauteur du silence que celle-ci leur a trop longtemps prescrit. Les propos de l'étudiant malien rapportés plus haut sont particulièrement révélateurs de cette situation.

Néanmoins, ce constat ne saurait aucunement justifier un acte qui, de plus en plus, prend des allures de parricide.

En tout cas, l'heure de vérité a sonné pour les Noirs africains. Soit ils admettent que, malgré d'indéniables qualités qui leur ont permis de survivre à des épreuves extrêmement rudes, leurs sociétés sont humaines (et donc, qu'ils sont eux-mêmes humains, avec les qualités et les défauts des humains), soit ils se drapent dans l'orgueil insensé de provenir de sociétés intemporelles, d'être des humains exceptionnels, résolus à résister à l'irrésistible corruption du temps – et ils accréditent alors l'idée que les Noirs africains sont décidément bien particuliers, c'est-à-dire inaptes à s'intégrer au monde moderne.

Pour parler sans hypocrisie, le problème tel qu'il se pose maintenant de plus en plus ouvertement n'est donc pas celui de l'Afrique, mais des Noirs africains.

1 Daniel Etounga Manguelle, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Nouvelles Éditions du Sud, 1991, p. 173.

2 Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, 1991, p. 129.

3 Tidiane Diakité, *L'Afrique malade d'elle-même*, Karthala, 1986, pp. 38-39.

4 Gaston Kelman, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Max Milo, 2004, p. 166.

5 Léonora Miano, *Contours du jour qui vient*, Plon, 2006, p. 104.

6 Gaston-Paul Effa, *Voici le dernier jour du monde*, Éditions du Rocher, 2005, p. 108.

7 Propos d'un étudiant malien lors d'une rencontre au festival du livre « Étonnants voyageurs » à Bamako, Mali, en novembre 2006. Rapportés également par Thérèse-Marie Deffontaines dans *Le Monde diplomatique* d'avril 2007.

8 Tout à son désir d'être tenu pour un Français pareil aux autres, Gaston Kelman espère même l'avènement d'un fantasmagorique homme universel. Cf. *Au-delà du Noir et du Blanc*, Max Milo, 2005, pp. 260-261.

9 Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. Gibelin, cité par Pierre Quillet dans *Éthiopiques*, n° 6, 1976.

10 Discours du président de la République française, Nicolas Sarkozy, à Dakar, Sénégal, le 26 juillet 2007.

11 Boubacar Boris Diop, « Le discours inacceptable de Nicolas Sarkozy », *Le Matin* (Sénégal), août 2007 ; Achille M'bembé, « Sarkozy et l'Afrique : une régression », *Le Messager* (Cameroun), août 2007.

12 Odile Tobner, *Du racisme français. Quatre siècles de négrophobie*, Les Arènes, 2007.

13 Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003.

14 Interview donnée au *Sunday Times*, reprise sur le site du *Nouvel Observateur*, le 19 octobre 2007.

CHAPITRE II

Le paradis ? Et pourtant il a existé…

« Vous comprenez, monsieur, notre souhait est que l'Afrique ne change pas, parce que pour nous elle représente le paradis que nous avons perdu » ; « Vous savez, monsieur, chez nous, la famille se délite, il faut que l'Afrique la conserve » ; « Oui, mais quand même, l'Afrique a bien une histoire, n'est-ce pas ? » Voilà le genre de réflexions que l'auteur de ces lignes a souvent entendues, à travers la France, au cours de rencontres avec des publics de tous âges. De même, il se trouve toujours un Noir, français ou non, de préférence au fond de la salle, pour protester vigoureusement contre l'idée de « Noir africain » – à plus forte raison si le conférencier n'en donne pas l'image idyllique qui convient – en brandissant l'argument de la diversité.

Il suffit de demander à ces intervenants de préciser leur pensée pour mesurer leur méconnaissance des sociétés du continent noir. Quand les uns finissent par l'admettre, les autres persistent dans la revendication d'une Afrique noire mythique, soit pour échapper à l'enfer de l'individualisme exacerbé qui est leur lot quotidien, soit pour se valoriser auprès de cercles au sein desquels ils ne se sentent pas totalement acceptés.

Les considérations générales sur les sociétés noires africaines qui suivent sont celles d'un adulte qui se souvient de son enfance, de celle de ses amis et camarades, de son parcours ; qui s'est frotté à d'autres enfances et à d'autres itinéraires, sous d'autres cieux ; qui a observé, écouté, lu les siens et les autres.

Toutefois, avant d'aller plus loin, il est impératif de lever une objection qui se veut imparable : de quel droit peut-on se permettre de parler de l'Afrique noire et des Noirs africains, alors que l'Afrique au sud du Sahara est constituée de plus d'une cinquantaine de pays, eux-mêmes

partagés en centaines d'ethnies et de tribus parlant des centaines de langues et de dialectes ? Certes, le Nigeria n'est pas l'Afrique du Sud, le Mali n'est pas la Tanzanie, la Côte d'Ivoire n'est pas la Somalie… Certes, les Hottentots ne marient pas leurs filles comme les Bamanan du Mali, les Yoruba n'inhument pas leurs morts comme les Dogon. Certes, les chrétiens d'Éthiopie ne peuvent être confondus avec les musulmans du Sénégal, et le matriarcat originel côtoie le patriarcat… Mais il nous semble plus intéressant de relever ce qui unit ces peuples et trace les contours d'une identité noire africaine consistante[1]. La question à laquelle on devrait plutôt répondre serait donc celle-ci : quel type d'homme les Noirs africains veulent-ils former, et selon quel projet de société ?

Il était une fois… la famille pour toujours

On serait tenté de croire qu'à l'ère de la mondialisation, et depuis la colonisation et l'avènement en Afrique d'une élite intellectuelle occidentalisée, la famille africaine s'est largement diversifiée, au point qu'on pourrait hésiter à user du concept même de « famille africaine ». En fait, la réalité est beaucoup plus nuancée. Certes, les familles où les parents comprennent et parlent la langue de l'ancien colonisateur, à la manière duquel ils essaient de vivre, sont de plus en plus nombreuses ; mais, si l'on se réfère aux taux de scolarisation, celles où les parents, le plus souvent analphabètes, continuent de vivre selon les coutumes de leur terre sont encore majoritaires. Malgré les influences multiples qui ne cessent de s'exercer sur elle, la famille africaine reste donc largement traditionnelle, et l'occidentalisé qui a des velléités de vivre selon d'autres critères est vite rappelé à l'ordre par ses parents, et même par ses voisins.

Parfois, c'est à travers la mémoire orale des sociétés noires africaines qu'il faut essayer de comprendre l'esprit de la famille traditionnelle. Cette maxime des Bambara du Mali, dont on trouvera sans doute une multitude d'équivalents chez d'autres peuples d'Afrique noire, est explicite : « C'est entre leurs mains que tu es venu au monde, et c'est dans leurs mains que tu entameras ton voyage vers l'au-delà. » Autrement dit : dans la mesure où il n'organise pas lui-même son baptême et ses funérailles, l'individu doit tout à la communauté, jusqu'à

sa qualité d'être humain, de sa naissance à sa mort. La première des communautés étant, évidemment, la famille.

Au début, il y a l'enfant. Il est remarquable que, pour annoncer l'accouchement d'une de leurs amies, les femmes continuent de dire : « Nous avons eu un beau bébé », et non : « Notre amie a accouché d'un beau bébé. » Ainsi l'enfant ne fait-il pas seulement le bonheur de ses parents biologiques, mais aussi celui de tous ceux qui lui sont liés. Dès les premiers instants de son existence, sa prise en main est l'affaire de tous. Les soins qui lui sont prodigués relèvent des femmes (amies, voisines, vieilles femmes du quartier, parentes) et, lors de son baptême, qui marque l'entrée officielle dans la communauté, tous les proches et toutes les relations des parents sont présents, devenant de facto témoins et acteurs de ce moment crucial. En réalité, la communauté s'implique dès les premiers mois de la grossesse. Elle célèbre « son » enfant et chacun considère de son devoir de dispenser des conseils. Quant aux parents biologiques, leur rôle consiste essentiellement, outre la satisfaction des besoins quotidiens de l'enfant, à faire en sorte qu'il se conforme aux normes de la communauté dans laquelle ils ont eux-mêmes été forgés. Il est donc presque inconcevable que des adultes se disputent à cause d'un enfant, car tous sont censés se soucier de ses intérêts. Aussi, en principe, l'enfant est-il en sécurité où qu'il se trouve. D'abord, à l'image de l'adulte, il n'est jamais seul, mais en compagnie d'autres enfants ; ensuite, il y a toujours une personne âgée qui veille sur ses actes. C'est pourquoi il peut jouer dans la rue, même le soir, ou se promener dans la brousse sans rien craindre – sauf, évidemment, ce qui arrive « par la volonté de Dieu ».

Naturellement, à l'égard de la communauté qui lui assure une protection maximale contre les risques de l'existence, l'enfant a des obligations, dont la première consiste à considérer toute personne plus âgée que lui comme un parent : tout homme adulte est son « père », son « oncle » ou son « grand frère », et toute femme adulte est sa « mère », sa « tante » ou sa « grande sœur ». Il leur doit, comme à ses parents, respect et – si nécessaire – assistance. L'adulte en devenir qu'il est ne peut pas non plus s'aviser de contredire ceux qui, pour le bien de la communauté, se sont occupés de lui avant même sa naissance. C'est pourquoi il n'a pas le droit de se mêler de leurs discussions, de relever leurs erreurs ou de donner son avis, qu'on ne lui demande jamais.

Daniel Etounga Manguelle, dans son remarquable essai *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel* ?, s'élève contre ce système qui enseigne la soumission. Dans le contexte mondial, ce type d'éducation pose effectivement problème, mais aucun acte volontariste ne pourra le faire évoluer. Il résulte en effet d'un pacte fondé sur une philosophie de la vie transmise depuis des siècles, de génération en génération, selon laquelle la vie est une chaîne ininterrompue dont personne ne peut prétendre être le premier maillon, ni un maillon essentiel. Du fait même de sa naissance, l'individu contracte une dette à l'égard de la communauté qui l'accueille, dette qu'il est tenu de rembourser tout au long de sa vie pour préserver la communauté et perpétuer la chaîne.

Il s'agit bien sûr là d'une explication, et non de la justification de ce mode d'éducation.

Il faut donc prendre garde à ne pas porter de jugement hâtif sur la place de l'enfant dans les sociétés africaines, en ignorant la perspective historique et le contexte philosophique qui l'expliquent. Que l'enfant mineur aide ses parents aux champs ou travaille pour leur venir en aide n'est choquant que si l'on fait abstraction du contexte, même si nous nous empressons de préciser qu'aucun contexte ne peut justifier l'exploitation des enfants par des parents, des employeurs ou des maîtres sans scrupules.

Du reste, modifier radicalement et brutalement l'éducation de l'enfant africain, à supposer que cela soit possible, ferait disparaître les aspects positifs des cultures africaines, comme nous nous attacherons à le prouver plus loin.

En regard des droits de l'enfant en Europe, on peut être tenté d'interroger certains aspects de l'éducation africaine, mais il faut se souvenir que les lois occidentales sur l'enfance sont le résultat d'une évolution et le reflet d'une philosophie de l'homme et de la vie qui a abouti à l'apparition de l'« enfant-roi », un phénomène qui préoccupe de plus en plus d'Occidentaux. N'entend-on d'ailleurs pas dire que les parents, en Occident, ont abdiqué et délégué l'éducation de leur progéniture à la télévision et aux spécialistes de la publicité ?

Il n'y a donc pas de modèle éducatif parfait. À ce jour, aucune société humaine n'est parvenue à concilier la liberté de l'individu et l'harmonie

du groupe. Toute société impose à l'individu, qui n'a pas demandé à naître, l'obligation d'un pacte. Le problème, en Afrique, c'est que ce pacte est aussi incontestable qu'intangible. Et c'est là que le bât blesse.

L'adulte

Devenu adulte du fait de son âge, de son physique, de ses connaissances et de son statut d'époux ou de parent, l'individu accède à des fonctions nouvelles. Dès l'instant où il a bénéficié de la protection de la communauté, c'est pour lui un devoir que de s'occuper de ses enfants, de ses petits frères et petites sœurs, de ses parents – en un mot, du groupe. Car « celui qui a reçu donnera à son tour ». Le respect de cette règle quasi sacrée lui garantit le soutien de la communauté dans l'épreuve comme dans la joie, qu'il se marie, accueille son premier-né ou enterre son père ou sa mère.

Le passage à l'âge adulte est sans doute le tournant le plus difficile pour le Noir africain. En pleine possession de ses facultés, désireux d'affirmer sa personnalité, il doit encore respecter le pacte, qui limite sa marge de manœuvre. Ses problèmes sont ceux des autres, lesquels ont le droit de s'en mêler.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, tout adulte, homme ou femme, doit se poser la question suivante : « Ce que je souhaite est-il conforme au pacte originel, donc à la perpétuation de la chaîne sociale ? » Si oui, tant mieux ; sinon, le pacte l'emporte sur l'intérêt individuel. Même l'amour est secondaire, dans l'idéal communautaire. On n'épousera donc pas la femme ou l'homme qu'on aime, si cette union ne garantit pas la perpétuation du pacte. Beaucoup de Noirs africains occidentalisés se préparent d'amères désillusions, car le couple tel qu'ils l'ont perçu à travers leurs lectures ou durant un séjour en Europe n'a pas cours en Afrique. La pression sociale est telle que le ciment du couple réside davantage dans le commun attachement des époux au pacte que dans l'amour qui les lie. Il n'est d'ailleurs pas rare que des couples mal assortis résistent mieux à l'épreuve du temps que des couples apparemment harmonieux.

Dans le contexte africain, la famille restreinte occidentale n'a pratiquement aucun sens. Conformément à la logique du pacte, le mari

devient le « frère » de tous les hommes qui dans la communauté sont plus jeunes que lui, et la femme, la « sœur » de toutes les femmes plus jeunes qu'elle. Il y a donc autant de possibilités d'immixtion dans la vie du couple qu'il y a de frères et de sœurs, d'oncles et de tantes, de cousins et de cousines, etc., de naissance ou du fait du pacte. La femme devient « notre épouse » pour ses innombrables « beaux-frères », et le mari, « notre mari » pour ses « belles-sœurs ».

Dans une société quasi unanimiste, du moins en apparence, la différence est tellement criante qu'elle en devient paralysante. Tenter de tempérer la convivialité familiale, par exemple, revient à remettre radicalement en question les liens familiaux. À moins de rompre le pacte, il faut laisser son enfant courir les rues ou fréquenter ses petits cousins, même si ces derniers ne sont pas des modèles. La maison doit être ouverte aux parents, lesquels peuvent s'inviter sans prévenir et séjourner aussi longtemps qu'ils le souhaitent[2]. C'est encore au nom de cette solidarité, dont il a bénéficié avant même sa naissance, que l'adulte est tenu de secourir ceux à qui il doit tout. Compatir aux soucis, prendre en charge, dans la mesure du possible, les frais de santé et de scolarité de ses proches en communauté, autant d'obligations morales auxquelles on ne peut se soustraire qu'au risque de violer le pacte de ses ancêtres.

Les couples mixtes unissant Africains et Occidentaux doivent affronter, sur le continent, l'obstacle majeur d'avoir à concilier des traditions et des habitudes souvent contraires. Le Noir d'Afrique doit protéger ses rapports avec la famille, tandis que l'Occidental exige pour le couple un espace d'intimité difficilement compatible. La seule solution consiste à accepter d'apparaître en marge de la communauté, donc du pacte originel, et de devenir des « étrangers ».

Les anciens

La place de la personne âgée dans les sociétés africaines est un des rares aspects de ces cultures à être presque unanimement salué. On ne peut bien la comprendre qu'en se souvenant que, sur terre, le « grand âge » marque l'ultime étape de l'évolution de l'individu, et le fait entrer dans la sphère des ancêtres, gardiens de l'identité des peuples, dont ils deviennent, du coup, les référents.

Ce « grand âge » n’a pas la même signification qu’en Occident. À partir de la cinquantaine, c’est-à-dire à partir du moment où l’individu est en âge de devenir grand-parent, les Noirs africains se classent d’eux-mêmes parmi les « vieilles personnes ». Ils adoptent certains principes vestimentaires (c’est le retour aux habits traditionnels ou supposés tels), et fréquentent la mosquée ou l’église de façon bien plus assidue qu’auparavant.

Quel que soit son âge, le vieillard est l’enfant et l’adulte d’hier. La vieillesse confère de nouvelles fonctions et de nouvelles prérogatives à l’individu dans la communauté. La vieille personne ne mérite cependant la considération que si elle a convenablement accompli sa tâche d’adulte. Celui qui a reçu et n’a pas donné n’est en effet pas digne de respect[3].

Au fil du temps, l’individu acquiert une expérience et un savoir-faire. On ne se marie pas, on ne baptise pas un enfant, on n’enterre pas un proche n’importe comment. Sans la présence des vieilles personnes, ces cérémonies sont sans intérêt, et surtout sans fondement. Il y a des gestes à effectuer, des formules à réciter, une pratique ancestrale à perpétuer dont on ne reconnaît la maîtrise qu’à la seule personne âgée. Elle est gage de sérieux, de légitimité et de conformité au pacte ancestral. Par sa longévité, elle connaît l’histoire de chaque famille de la communauté, les conventions non écrites qui régissent cette dernière. La personne âgée est le nœud essentiel qui relie l’enfant à l’ancêtre, pour que la boucle soit bouclée.

C’est en vertu de ce rôle exceptionnel qu’elle mérite d’être prise en charge par ses parents et par la communauté. Il y aura toujours quelqu’un à ses côtés pour l’aider à surmonter les difficultés inhérentes à l’âge.

En somme, l’âge, en Afrique, ne saurait être un motif d’exclusion comme il l’est en Occident. Et puisque la vieille personne est un maillon essentiel de la chaîne de vie, la retraite n’existe pas. Le jour où des maisons de retraite apparaîtront en Afrique, les Noirs africains auront changé de philosophie et de société.

Toutefois, on se gardera de toute idéalisation, car, comme tout comportement humain, le respect accordé à l’âge, bien que moralement louable, devient problématique à partir du moment où, ignorant le temps et l’évolution, il a tendance à se présenter comme un principe immuable jusque dans sa forme. Voici le défi que doit relever l’Afrique noire :

adapter la place et le rôle des personnes âgées à l'évolution de la société, sans nuire au respect qui leur est dû.

Mon temps est le temps des autres

L'image du nègre paresseux est largement répandue. Si l'on s'en tient aux clichés, véhiculés parfois par les intéressés eux-mêmes, les Noirs africains passent leur temps à palabrer, à chanter et à danser dans la plus grande insouciance. Voilà bien, encore une fois, une illustration de la méconnaissance de leur philosophie de la vie. Puisque l'individu n'existe réellement que s'il se met au service de la communauté, tout ce qui concerne l'autre, au sein de la communauté, le concerne aussi. Il participe à tous les mariages, baptêmes et enterrements. Quel spectacle révélateur que ces files de femmes courant presque pour ne pas arriver en retard à une cérémonie ! Au contraire, on y arrive largement à l'avance ! C'est qu'on ne veut surtout pas être mis à l'index…

En Afrique noire, le critère essentiel n'est ni la richesse ni le talent, mais d'abord et avant tout la sociabilité. Que l'on soit riche ou pauvre, la grandeur consiste à partager avec l'autre – à donner, comme on a reçu et recevra tout au long de sa vie. Qui n'a pas de temps pour autrui n'est donc pas digne de considération.

Bien sûr, ils chantent et dansent beaucoup, les nègres, mais faut-il rappeler que le tam-tam ne résonne jamais gratuitement, qu'il accompagne toujours un événement de la vie communautaire, triste ou joyeux ? Dès lors, le chant et la danse deviennent partie intégrante de la vie. Naturellement, le temps n'étant pas extensible, certains aspects du quotidien souffrent de ce communautarisme, le travail notamment. Nul n'ira travailler ni ne continuera à le faire si son voisin ou son parent, même lointain, baptise son enfant, se marie, marie son rejeton, ou meurt. Plus la communauté est large, plus l'individu semble donc contraint, en vertu du pacte, à vivre dans une sorte d'improvisation permanente.

Pour l'étranger, aux yeux de qui le travail a tendance à devenir une fin en soi, un tel monde est proprement incompréhensible. Et l'on a tôt fait d'assimiler l'attitude du Noir africain à de la paresse. Or, sauf en cas de conflit armé ou de calamité naturelle extrême, les Noirs africains ne meurent pas de faim. C'est dire qu'ils travaillent pour se nourrir, mais

non pour travailler. Contrairement aux idées reçues, les clochards et les mendiants qui meurent d'inanition ne sont pas légion en Afrique noire.

S'il est tout à l'honneur d'une communauté de se soucier à ce point de l'autre, cela ne présente pourtant pas que des avantages.

La question des rapports entre l'individu et la communauté a probablement dû se poser depuis les débuts de l'humanité. Livré à lui-même, l'individu est en effet fragile ; il n'a donc eu d'autre choix que de céder une partie de sa liberté contre la protection et l'aide du groupe, dont l'autorité est incarnée par un chef. Nos sociétés actuelles fonctionnent-elles autrement ?

Si la solidarité est née sur le continent noir, dans la mesure où celui-ci est considéré comme le berceau de l'humanité, elle n'est pas une invention des Noirs africains. Elle a pris des formes variées au fil des siècles et selon les lieux où se sont établis les groupes humains, mais à ce jour on ne sait pas survivre en dehors de ce pacte primordial entre l'individu et la communauté.

Plutôt que de s'étonner de la solidarité noire africaine, il convient de se demander comment elle se présente ou prétend se présenter aujourd'hui, après l'esclavage et la colonisation, à l'ère de la mondialisation. Nous y reviendrons.

Mais c'est quoi, le paradis ?

À première vue, la famille noire africaine est un univers relativement étouffant où l'individu, soumis à la loi du groupe, manque de liberté. Pourtant, elle est souvent assimilée à une sorte de paradis. Combien de voyageurs témoignent-ils d'abord de la joie de vivre africaine[4] ?

Tout dépend en fait de la signification que l'on donne au mot « paradis ». Si l'on songe à un lieu sans tension, où les humains nagent dans le bonheur, alors la famille africaine n'y ressemble pas plus qu'aucune autre. Au contraire, même, elle peut devenir oppressante. En revanche, si l'on entend par « paradis » un espace où la joie de vivre

apparaît au premier plan d'une atmosphère plus complexe, alors telle est bien la famille africaine.

Le pacte originel qui sert de ciment à la société est à la source de cette convivialité, qui refoule tous les conflits à l'arrière-plan – sans forcément les résoudre – et rend le pacte pérenne. Plus qu'une volonté, c'est une culture collective, transmise de génération en génération[5]. C'est cette convivialité, élevée au rang de règle de vie, qui confère une telle chaleur au groupe en Afrique noire. Dans certaines sociétés d'Afrique de l'Ouest, par exemple, le « cousinage à plaisanteries » est un moyen incomparable non seulement d'entrer en contact avec quelqu'un que l'on ne connaît pas, mais aussi d'éviter les conflits. Quand deux individus d'ethnies alliées se rencontrent pour la première fois, la coutume veut qu'ils évoquent ensemble, en plaisantant, les relations – même tendues – entre leurs ancêtres. Une altercation peut éclater, mais il suffit que l'un des protagonistes rappelle ces liens anciens pour que la tension s'apaise.

Agacés par l'expression « chaleur africaine », qui leur paraît souligner l'arriération de leurs congénères, certains intellectuels africains la rejettent de plus en plus souvent, voire en nient la réalité. Il n'y a pourtant rien de choquant à ce que des gens venus de terres où l'on parque littéralement les personnes âgées, où la solitude tend à devenir la règle et où la famille se délite aient l'impression de prendre un bain de jouvence lorsqu'ils abordent le continent noir. La fête des Voisins, qui a lieu chaque année en France au mois de mai, n'a d'autre objectif que de renouer entre les hommes les liens qui font la chaleur de la vie. Certes, entre l'Afrique noire et l'Occident, rien n'est simple, du fait des non-dits et du lourd contentieux hérité du passé récent, mais il ne faut pas voir en chaque geste de l'Occidental une insulte au Noir africain.

Car ladite chaleur existe bel et bien.

Souvenons-nous que la chaleur première dans laquelle baigne tout être humain est le liquide amniotique. Notre mère nous a allaités, nous a tenus dans ses bras des mois durant, a calmé nos angoisses et nous a procuré un sentiment inégalé de sécurité. Sans doute cela explique-t-il que notre lien à notre mère soit unique, et différent de celui qui nous unit à notre père. La grande convivialité de la famille africaine prolonge, fût-ce de façon imparfaite, la chaleur du sein maternel. Elle emprisonne, certes, mais elle rassure et protège.

Il vaut donc mieux parler de chaleur humaine que de chaleur africaine. En effet, si les Noirs africains d'aujourd'hui ont le mérite indéniable d'avoir su, dans une certaine mesure, la conserver, cela ne leur confère ni la paternité ni la propriété de ce qui demeure un des rares moments de grand bonheur de l'existence humaine.

Le miel ou le piment

Le sentiment qui sous-tend l'éducation du Noir africain est avant tout celui de l'honneur[6]. Voilà pourquoi il ne doit jamais démériter aux yeux des autres et, à cette fin, doit toujours agir conformément au pacte originel. Toute infraction aux règles du pacte conduit au déshonneur, lequel rejaillit sur la famille. Et celui qui n'a pas ou n'a plus d'honneur se place au ban de la société.

Mais l'honneur et la sécurité ne suffisent pas à faire accepter la contrainte permanente qu'exercent la famille et la communauté. Ces dernières disposent d'une arme imparable : la récompense et la punition.

Dans les sociétés où les biens matériels jouent un rôle limité, où ils peuvent même, à une certaine échelle, représenter un danger pour l'harmonie du groupe, parce qu'ils sous-tendent l'individualisme grandissant, la récompense et la punition ne sont pas matérielles, mais morales. En Afrique noire, tout tourne autour de la notion de bénédiction et de malédiction.

Lorsque l'un des parents bénit son enfant, il lui souhaite de franchir tous les obstacles de la vie sans dommage. Il le place sous la protection de l'ancêtre, il le lui confie[7]. Il n'a pas besoin de prononcer sa bénédiction à voix haute pour qu'elle opère. La pensée, qui est une parole silencieuse, suffit. Mais cette parole est si forte qu'elle détermine la destinée de l'enfant, et scelle pour lui l'obligation de se montrer digne de la protection de l'ancêtre.

De là découle naturellement le grand respect du Noir africain pour l'âge. Comment peut-on en effet espérer réussir de quelque façon sans la bénédiction de ses parents ou de ses aînés ? Lorsque l'on a grandi dans cette conviction, on ne la porte pas sur soi, comme une chemise, mais en soi, comme une partie de soi-même.

Le premier choc que subirait un Noir africain qu'on sortirait de sa brousse natale pour l'emmener directement dans une ville occidentale serait sans doute de voir ces vieilles personnes ployant sous leurs courses, ou debout dans le bus ou le métro alors que des voyageurs plus jeunes sont assis. Il se demanderait dans quel monde il est tombé, tant ce spectacle est pour lui inhabituel. Pour le Noir africain, la déférence envers les aînés n'est pas formelle : c'est un acte essentiel qui peut infléchir le cours de son destin.

Qui s'oppose d'une façon ou d'une autre aux règles qui fondent le pacte originel subit en effet la pire des sanctions : la malédiction. Son vecteur est aussi la parole, dite ou pensée, et c'est encore l'ancêtre qui est pris à témoin. La peur de la malédiction provoque l'anxiété, chaque fois qu'on s'écarte de la voie prescrite depuis les temps immémoriaux. C'est une barrière morale qui interdit au fautif d'accéder aux bienfaits de la chaîne de vie. Or, privé de ce contact avec l'ancêtre comme avec les autres, l'individu se fragilise[8]. La menace de la malédiction est un moyen infaillible de soumettre même les plus récalcitrants, car le système réussit à leur faire croire que le seul bouclier contre le malheur est le respect des règles du groupe.

La conséquence logique de la malédiction, c'est la marginalisation. Cette coupure morale est plus profonde et plus durable que la prison occidentale. Quand on a purgé sa peine de prison, on peut retourner parmi les êtres libres, même si l'on est suivi par l'image de l'ancien prisonnier. Mais il est impossible de purger sa peine quand on est marginalisé. Aucune sentence claire n'est émise, et l'on se retrouve prisonnier dans sa tête. On peut continuer à vivre parmi les membres du groupe, sans plus vraiment en faire partie : le maudit est prisonnier de barreaux moraux. Et comme il est censé s'être mis lui-même dans une telle situation, lui seul peut s'en sortir. Nul besoin de juge, il lui suffira d'accomplir l'acte le plus difficile pour l'être humain : faire repentance.

Comme pour la bénédiction, les effets de la malédiction dépassent l'individu. Non seulement ils atteignent l'épouse (ou les épouses) du fautif et leurs enfants, mais ils n'épargnent pas même ses parents. En somme, c'est toute sa lignée qui est marginalisée.

La punition suprême reste cependant la mort, donnée non pas avec une arme classique, mais par le biais de la sorcellerie. Quand on dit à

quelqu’un qui refuse obstinément de s’engager dans le droit chemin, c’est-à-dire celui de l’obéissance : « Prends garde ! » cela signifie qu’il risque d’encourir la sanction suprême. Peu importe que ce ne soit là que menace, l’essentiel est que la quasi-totalité des Noirs africains y croient dur comme fer et sont terrifiés à l’idée de subir une telle condamnation.

Mais l’arme la plus utilisée pour discréditer le récalcitrant est la rumeur calomnieuse. Dans des sociétés reposant sur l’oralité et mettant l’honneur au-dessus de tout, la rumeur calomnieuse est d’une efficacité terrifiante : en un clin d’œil, parce que tout le monde connaît tout le monde, elle fait le tour du village, de la ville, du pays.

Voilà comment, sans code pénal écrit, sans juges en robe, sans gendarmes ni policiers en tenue, sans geôliers, une société réussit à instiller la peur dans le cœur des individus, et à leur faire respecter des principes et des règles de conduite intangibles.

L’absence de culture de l’écrit n’a rien à voir dans cette organisation sociétale. Des siècles d’une éducation redoutablement efficace, s’appuyant sur une profonde connaissance de la psychologie, ont érigé un système de contrôle tellement rationnel et subtil qu’il peut passer inaperçu.

Lorsqu’on observe du dehors les sociétés noires africaines, on a tendance à ne voir dans les Africains que d’éternels enfants, nés obéissants et soumis aux tyrans les plus sanguinaires ; c’est ignorer l’extraordinaire mécanisme qui contribue à y encadrer l’être humain.

De ce rapide examen de la famille et des sociétés africaines, nous retiendrons quelques lignes de force :

– l’individu n’existe que dans le groupe, auquel il doit tout ;

– le groupe a le devoir de se défendre ;

– l’homme est un tout : il n’est pas bébé, puis adulte, puis vieillard, mais le bébé qui commence le cycle que clôt l’ancêtre ;

– le grand âge est l’aboutissement de la vie, qui impose le respect à tous les individus ;

– la solidarité et le souci de l’autre sont les premiers impératifs ;

– la première richesse est celle du cœur ;

– le travail est noble, mais il ne résume pas la vie.

Voilà donc un projet de société élaboré depuis des millénaires, fort des données de la vie et de l'histoire des hommes, dont la solidité n'a rien à envier à aucun autre et dont la noblesse réside dans la place primordiale accordée non à l'individu, mais à l'homme.

On peut soutenir que la démarche africaine est humaniste. Mais, pour garantir et son bonheur et celui de l'autre, il a fallu, comme dans toute société humaine, bâtir un système de contrôle. Ce dernier protège, mais étouffe en même temps.

Nous tenterons de montrer que l'ennemi de toute entreprise humaine, si élaborée soit-elle, est le temps, que les sociétés africaines n'échappent pas à cette règle, et que la solidarité, quelque louable qu'elle soit, ne préserve pas de l'injustice, source de conflits et même de mort.

1 De ce point de vue, le livre de Cheikh Anta Diop, *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, Présence africaine, 1982, mérite d'être lu ou relu.

2 Il ne faut jamais demander à un hôte la date de son départ, car c'est comme le congédier. On ne peut pas non plus exiger de lui qu'il annonce son arrivée.

3 Il est permis de nuancer l'affirmation de l'écrivain Amadou Hampaté Bâ : « En Afrique, chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. » En effet, en Afrique comme ailleurs, il existe des vieillards auxquels personne n'a rien voulu confier.

4 Notons qu'en Afrique noire tout visiteur étranger est sacré. Il n'est donc pas soumis aux contraintes qui pèsent sur ses hôtes, et bénéficie au contraire de mille et une attentions qui peuvent modifier sa perception.

5 L'école africaine a, en l'occurrence, une forte responsabilité. S'appuyant sur la parole, l'enseignement scolaire fondé sur la technique de la répétition est redoutablement efficace et accomplit la prouesse d'inscrire dans chaque conscience noire africaine la nécessité de la reconduction du modèle.

6 On verra rarement un prêteur exiger de l'emprunteur la signature d'une reconnaissance de dette, et tout aussi rarement l'emprunteur contester sa dette ou ne pas l'honorer.

7 La bénédiction et la malédiction sont fréquentes dans la littérature grecque antique, dans la Bible et le Coran, ainsi que dans un grand nombre de contes. Aujourd'hui, lorsqu'ils bénissent, on pourrait penser que les Africains christianisés ou islamisés invoquent le Dieu des religions monothéistes, mais, en vérité, c'est l'ancêtre qui est le destinataire de leurs prières.

8 Les Noirs africains en sont tellement convaincus que, lorsqu'un malheur tombe sur eux, ils se demandent d'abord si ce n'est pas la conséquence d'une malédiction.

CHAPITRE III

Mâle aujourd'hui, mâle toujours : un monde d'hommes

Il est un point sur lequel les sociétés africaines ne se distinguent pas des autres : la volonté de l'homme de dominer la femme. Contraint de reconnaître à la femme un rôle primordial, celui de donner la vie, l'homme a mis en place, aux quatre coins du monde, des instruments de contrôle confinant parfois à la cruauté. L'égalité des sexes n'est effective nulle part, pas même en Occident, malgré de véritables avancées dans ce domaine. Et qu'il y ait eu ou qu'il y ait des amazones et des reines, des femmes premiers ministres ou ministres, ne change strictement rien à l'affaire. Que ce soit en Asie, en Afrique ou en Occident, quelles que soient la couleur de peau ou la culture, les mâles s'unissent pour préserver leurs privilèges. L'histoire est aussi vieille que l'humanité – l'humanité patriarcale.

La femme, enfant, épouse, mère et grand-mère

En Afrique noire, la femme est respectée dans la mesure où elle est mère ou grand-mère. Cela, dans le cadre, nous l'avons vu, de la perpétuation du pacte. On ne peut donc se fonder sur ce constat pour tenter de faire croire que le conflit des sexes a trouvé sa solution sur le continent noir. Non seulement, comme tout individu, la femme concède une part importante de sa liberté au groupe pour y être acceptée et intégrée, mais elle doit encore subir la domination du sexe opposé. La famille africaine est d'abord une famille d'hommes, et la fille, depuis l'enfance, doit obéissance, comme sa mère et sa grande sœur avant elle, à son père, ses oncles et ses grands frères.

Tant qu'elle n'est pas mariée, elle n'existe que comme fille de son père, donc comme enfant. À partir du moment où elle se marie, elle est placée sous l'autorité d'un autre homme, son époux. De sa naissance à sa mort, la femme noire africaine se trouve donc sous la tutelle masculine. On veille d'ailleurs soigneusement à séparer les sexes, les tâches de l'un n'étant surtout pas celles de l'autre, et inversement. Quel garçon africain de ma génération n'a pas entendu dire qu'il tomberait malade (c'est-à-dire deviendrait impuissant) s'il touchait aux ustensiles de cuisine ? De même, la fille doit garder ses distances avec son père, et le garçon éviter de se « coller » à sa mère. Presque tous les parents connaissent cette règle et la respectent : elle est un des fondements de la famille africaine.

Évidemment, comme le mâle, enfant ou adulte, la femme peut avoir des velléités de révolte. Mais le groupe dispose d'un argument radical pour l'en dissuader : la menace de la malédiction. D'une façon générale, les petites filles noires africaines apprennent que, lorsqu'une épouse désobéit à son mari, elle hypothèque l'avenir de ses enfants. Si elle est exclue de la communauté, ils en seront exclus à leur tour. Ses filles ne pourront trouver de bons maris, puisqu'il leur faut pour cela la bénédiction de leurs aînés. La communauté africaine joue sur la corde sensible : la fibre maternelle, et la boucle est bouclée. L'épouse doit donc se montrer patiente, voire soumise.

Mais l'enseignement traditionnel est si efficace et le milieu si fermé que les velléités de révolte sont rares : conditionnée depuis son plus jeune âge, la femme trouve sa situation normale, comme prédéterminée par Dieu, c'est-à-dire par l'ancêtre – la grande astuce consistant à faire d'elle la maîtresse de cérémonie par excellence : c'est elle qui organise les manifestations ordinaires. Comble d'ironie, les femmes répandent donc le message appelant à leur propre soumission. Leur aliénation est telle qu'elles deviennent leur pire ennemi. Elles ont beau jouer un rôle économique de premier plan dans la survie de la famille, elles n'y occupent pas moins une place secondaire.

Se servir de la femme pour contrôler la femme : voilà une méthode infaillible.

Le contrôle du plaisir féminin, ou la volonté de pouvoir absolu du mâle

Aujourd'hui, dans certaines sociétés d'Afrique noire comme du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est, la domination masculine s'affirme de façon violente, à travers le contrôle du plaisir féminin. Infibulation et excision, entre autres, n'ont d'autre objectif, quoi qu'on en dise, que de soumettre la femme au désir de son seul époux et maître. Par l'ablation ou l'affaiblissement d'un organe voué au plaisir sexuel, l'homme pense « assagir » la femme, la rendre fidèle et docile – en un mot : contrôlable.

Sur le continent noir, pour masquer une plate et détestable réalité, on légitime l'acte. D'abord, on enseigne à la femme que de telles pratiques datent des temps immémoriaux et qu'elles émanent de la volonté de l'ancêtre. Dès lors, quel parent oserait rompre la longue chaîne qui lie son enfant à l'ancêtre ? Ne pas faire exciser sa fille, c'est la condamner au célibat, donc à la honte. L'isolement, la marginalisation, est *la* grande peur des Noirs africains. Dans une communauté où toutes les femmes sont excisées ou infibulées, celle qui ne l'est pas n'existe pas. Elle est « sale », « répugnante » et « impropre… » (à accomplir l'acte sexuel). À noter qu'il en va de même pour le garçon : tant qu'il n'est pas circoncis, il n'appartient pas au groupe des adultes. La femme, elle, n'a aucune légitimité à devenir mère tant qu'elle n'a pas subi l'ablation de son clitoris.

L'argument religieux, surtout dans les pays islamisés, vient consolider la pratique : considérée comme « impure », la femme non excisée ne peut pas prier. Dieu lui-même la rejette donc.

Dans ces conditions, ne voir dans l'excision qu'une simple pratique « barbare » ne permet ni de comprendre le phénomène, ni d'y remédier. Cette pratique s'abrite en effet derrière une argumentation si adroite et si élaborée que toute tentative de réponse rationnelle est vouée à l'échec.

Les ONG et associations occidentales, ainsi que leurs homologues africaines, ont d'abord brandi, preuves scientifiques à l'appui, les risques sanitaires pour la femme, non seulement au moment de l'opération, mais aussi dans le processus de procréation. Mais comment répondre à leurs détracteurs, qui mettent en avant l'évidence de la croissance constante des populations africaines ? Cet « argument », qui se veut « frappé au coin du bon sens », n'est certes pas une démonstration et peut même passer pour simpliste. Or, les populations auprès desquelles il est relayé y sont plus sensibles qu'au discours scientifique.

En outre et surtout, l'excision est présentée comme une volonté de l'ancêtre. Si un Occidental ou un Noir africain occidentalisé s'avise de s'y opposer, il sera accusé de vouloir poursuivre le grand projet de la colonisation : la destruction des sociétés africaines. Voilà pourquoi les campagnes contre les mutilations sexuelles peinent à atteindre leur objectif, d'autant que ce sont les femmes elles-mêmes qui sont chargées par la société – par les mâles, devrait-on dire – de veiller à l'ordre millénaire. L'excision est en effet toujours pratiquée par des femmes, jamais par des hommes.

L'éradication de cette pratique ne peut donc venir que des Noirs africains eux-mêmes, le jour où ils se rendront à l'évidence que non seulement elle ne se justifie aucunement, mais encore qu'elle est hautement handicapante, à tout point de vue.

La polygamie, ou le repos du roi

Commençons par noter que la polygamie n'est pas propre à l'Afrique noire, que toutes les sociétés noires d'Afrique ne la pratiquent pas et qu'elle est autorisée au Moyen-Orient et dans certains pays d'Asie[1].

Comme pour l'excision, l'argument brandi dès que la polygamie est remise en question consiste à faire croire qu'elle est aussi ancienne que les sociétés africaines – qu'elle remonte donc au temps de l'ancêtre et, par conséquent, découle de sa volonté.

Est-il besoin de souligner que la polygamie et la polyandrie, sous leurs formes primitives, sont probablement aussi anciennes que la présence de l'homme et de la femme sur la terre ? Si un ancêtre en a ordonné ou autorisé la pratique, c'est l'ancêtre de tous les hommes, et non pas celui des seuls Noirs africains. Seulement, une fois de plus, la volonté de l'ancêtre, qu'elle soit réelle ou supposée, s'impose aux seuls Noirs africains.

Il n'est pas rare que des Noirs africains ayant fait des études cherchent à justifier la polygamie. Si cette pratique est courante, soutiennent-ils, c'est parce que les familles nombreuses ont besoin de bras pour subsister. Mais, s'il s'agit de compenser par le nombre d'ouvriers le caractère rudimentaire des outils de travail, la solution consisterait plutôt à inciter

les jeunes à se marier et à faire le plus d'enfants possible. Cela ne nécessite pas forcément d'épouser plusieurs femmes, car le nombre des enfants n'augmente pas forcément avec celui des épouses. D'autres avancent aussi l'idée que la polygamie protégerait la femme du célibat. Mais la différence entre les populations féminine et masculine n'est tout de même pas telle que chaque homme doive, par humanité, épouser deux à quatre femmes !

En vérité, ce ne sont là qu'arguties. À notre avis, aujourd'hui, l'explication la plus probable de la polygamie réside dans la volonté du mâle de donner libre cours à son désir sexuel et de domination sur la femme[2]. Nous le verrons plus loin, les conséquences en sont particulièrement graves pour la femme comme pour la société dans son ensemble.

Les divisions sociales : un rêve d'éternité

La structuration de la société autour de groupes, tels que les ethnies, les tribus, les clans et les castes, parfois assimilés aux zones géographiques qu'ils habitent, est toujours vivace en Afrique noire. Généralement présentées comme mythiques, ces divisions remonteraient à des temps si lointains que personne ne s'en souvient : c'est donc la volonté de l'ancêtre. En somme, ethnies, tribus, castes ont toujours existé – depuis l'apparition du Noir africain, en tout cas – et, comme manifestation de la volonté de l'ancêtre, elles sont sacrées. Le Noir africain est donc tenu de les respecter.

En y regardant de plus près, on trouve des origines psychologiques, pratiques et économiques à ce phénomène : quand les hommes se regroupent, c'est souvent pour faire face à l'adversité. C'est même ainsi que le genre humain a survécu. Les divisions sociales répartissent les tâches et les statuts des individus. Quand elles sont immuables, elles constituent un moyen redoutablement efficace de stabiliser les sociétés, d'en perpétuer les fondements. C'est le cas en Afrique noire, où l'individu doit s'effacer au profit du groupe. Bref, après la famille – première fortification dressée pour la sauvegarde, mais aussi le contrôle, de l'individu –, la tribu rend impossible toute fuite individuelle, puisque le groupe agit au nom de l'individu, lui subtilise son libre arbitre.

De là les dérives morbides, sur les quatre continents – non seulement au Liberia, en Sierra Leone, en Somalie ou au Rwanda, mais aussi en Europe et en Asie –, de la tribu, de l'ethnie, lorsqu'elle se sent menacée. Les inimitiés entre tribus, même si elles peuvent s'expliquer par des faits bien réels, semblent toujours remonter aux temps de l'ancêtre. Elles se révèlent insolubles, car chaque groupe est tenu d'honorer son ancêtre. Le recours au mythe dépersonnalise l'individu, contribue au maintien des groupes humains, de leurs valeurs fondamentales, et perpétue les conflits. L'interdiction du métissage entre groupes rivaux entretient durablement les dissensions.

Les sociétés noires africaines sont organisées, en interne, de telle sorte que l'individu ne puisse disposer d'aucune occasion de se dérober à son devoir d'obéissance. L'ouest du continent, et plus particulièrement le Sahel, en fournit la meilleure illustration.

Voyons d'abord les professions. D'un côté, les nobles, descendants de grandes familles, couche supérieure de la société, agriculteurs et guerriers ; de l'autre, les hommes de caste, attachés au travail du fer ou du cuir, au tissage, etc. Ce sont encore des mythes qui justifient et entretiennent la division entre la noblesse et les castes. Chaque groupe a son mythe fondateur : les forgerons, les cordonniers, les tisserands, etc. Tous en appellent à la volonté de l'ancêtre. Et ce que l'ancêtre a fait, aucun individu ne peut le défaire. Les contrevenants sont prévenus : la sanction de la désobéissance est la malédiction.

Pas plus les nobles que les hommes de caste ne peuvent donc prétendre à jouer un rôle différent de celui qui, de toute éternité, a été dévolu à leur groupe. Il appartient aux nobles de diriger la communauté, aux tisserands de tisser, aux forgerons de forger, etc.[3]. De même, dans le domaine des arts, chanter ou jouer de la musique relève de castes précises, comme celle des griots en Afrique de l'Ouest. Un noble qui s'aviserait de transgresser cette disposition s'attaquerait aux fondements mêmes de la communauté et, du coup, se stigmatiserait.

Pour que les frontières restent étanches, le mariage entre nobles et individus de castes est strictement interdit. Un signe inaliénable permet de situer immédiatement la personne qui le porte sur l'échelle sociale : son nom. Celui-ci joue le rôle d'une carte d'identité. Comme il se transmet de père en fils, toute transgression est impossible. En Afrique

noire, quand on fait la connaissance de quelqu'un, on lui demande d'abord son patronyme, qui le relie aussitôt aux mythes de sa famille (voire aux secrets de cette dernière), de son clan, de sa tribu ou de son ethnie, de sa caste aussi, et permet de savoir quelle attitude adopter à son égard.

Il ne faut pas croire que cette situation est vécue comme un drame. Au contraire, une sorte de consensus règne autour de cette organisation. Les hommes de caste la défendent avec autant de vigueur que les nobles, car personne ne souhaite subir les foudres de l'ancêtre – sa malédiction. Seuls peuvent se fourvoyer les individus chez qui la prévention contre la transgression n'est pas suffisamment forte. En pareil cas, ils sont mis à l'index. Et s'ils mettent au monde des enfants, ceux-ci n'auront pas d'identité, ils naîtront étrangers au groupe, ils seront pour ainsi dire mort-nés.

Le système repose sur une manipulation psychologique si bien huilée que les individus ont intégré la leçon et s'imposent une redoutable autocensure. Les sentiments étant l'affaire de l'individu, et l'individu devant s'effacer devant le groupe, il n'est pas d'amour qui tienne entre groupes séparés. À l'énoncé d'un nom, l'alerte est donnée, et l'individu prend conscience de l'interdit (si interdit il y a) : il s'empêche donc d'aimer. D'ailleurs, les couples jugés illicites par les lois non écrites de leurs communautés sont le plus souvent fragiles, parce que chaque conjoint a assimilé la volonté de l'ancêtre et que, tôt ou tard, quand la connivence créé par le sentiment amoureux s'estompe ou disparaît, il s'en souvient. Les épreuves de la vie, auxquelles sont pourtant confrontés tous les couples, sont alors perçues comme une punition de l'ancêtre, et l'atmosphère du ménage se détériore. L'éducation de chacun des époux refait bientôt surface : le fils ou la fille de noble se comportera comme tel face à son conjoint, et inversement, et le rêve finira par s'effondrer.

Malgré les apparences, l'Afrique noire évolue. Mais croire que le temps seul suffira à atténuer la rigueur de ces divisions sociales nous paraît un peu trop optimiste. Pour faciliter l'évolution des sociétés noires africaines, il faut compter sur d'autres armes : en effet, c'est de leur longévité même que ces sociétés tirent toute leur force, et leur grand rêve est d'être éternelles.

1 Pour ne parler que des pays musulmans, rappelons que l'islam autorise la polygamie, sous certaines conditions, mais ne la rend pas obligatoire.

2 En plus, la polygamie n’a jamais empêché aucun homme de se montrer infidèle…

3 On se référera utilement à Bokar N’Diaye, *Les Castes au Mali*, Présence africaine, 1995.

CHAPITRE IV

L’Afrique noire au temps des épreuves

La propension des intellectuels occidentalisés issus du continent noir à accaparer le débat, dès qu’il s’agit de l’esclavage et de la colonisation, est de plus en plus évidente et regrettable. Du coup, leurs compatriotes non instruits dans les langues européennes s’en trouvent totalement exclus. Or, ces intellectuels devraient se souvenir qu’on ne pense pas seulement parce qu’on a fréquenté une université occidentale ou de type occidental ; qu’il y a d’autres penseurs dans les villages d’Afrique noire. Certes, la source à laquelle s’abreuve l’esprit de ces derniers s’assèche et ils sont de moins en moins nombreux, mais ils existent et ont le mérite de nous rappeler que la réflexion, en Afrique noire, n’a pas commencé avec l’esclavage et la colonisation, dans des langues européennes, et qu’elle n’a pas non plus regagné l’Occident dans la valise du dernier administrateur colonial.

C’est pourquoi, concernant la traite des esclaves et la colonisation, nous nous inspirerons de nos lectures, mais aussi des informations qui nous ont été transmises dans notre jeunesse par des Noirs africains ayant eu la chance d’être restés reliés à leur mémoire.

Ici, nègres à vendre !

Avec le commerce des esclaves noirs, nous abordons sans doute un des points les plus délicats de cette réflexion, car le sujet demeure extrêmement brûlant. Parce que cette étape de l’histoire humaine pèse fortement sur les consciences, la traite des esclaves noirs continue d’être l’objet d’une féroce bataille de communication entre accusés et accusateurs, à tel point que la confusion finit parfois par l’emporter.

Certes, la réduction en esclavage de ses semblables est une constante de l'espèce humaine, mais le commerce quasi mondial des esclaves dont il s'agit ici est d'une autre envergure et d'une autre nature.

Dans *Le Monde diplomatique* d'avril 1998, le professeur Elikia M'bokolo écrit : « C'est par toutes les issues possibles – à travers le Sahara, par la mer Rouge, par l'océan Indien, à travers l'Atlantique – que le continent noir a été saigné de son capital humain. Dix siècles au moins (du xe au xixe) de mise en servitude au profit des pays musulmans. Plus de quatre siècles (de la fin du xve au xixe) de commerce régulier pour construire les Amériques et pour la prospérité des États chrétiens d'Europe. Ajoutez à cela des chiffres, même très controversés, qui donnent le vertige. Quatre millions d'esclaves exportés par la mer Rouge, quatre millions encore par les ports swahilis de l'océan Indien, neuf millions peut-être par les caravanes transsahariennes, de onze à vingt millions, selon les auteurs, à travers l'océan Atlantique. »

L'image des Noirs ou des « nègres » a été durablement forgée par la traite des esclaves. Au malheur infini de ceux qui ont été vendus, il faut ajouter la stigmatisation de leurs descendants dans des sociétés où la naissance détermine la place de l'individu. Que ce soit en Occident ou en Orient, considérer le Noir autrement que comme un être inférieur requiert toujours une véritable éducation. Et, que ce soit en Afrique noire, aux Antilles ou aux États-Unis, les Noirs continueront longtemps encore à se penser et à être perçus comme des descendants d'esclaves. En Afrique noire, la mémoire collective a gardé souvenance des lignées d'esclaves, et leurs descendants actuels, en Mauritanie par exemple, continuent à être considérés comme tels.

La question essentielle n'est pas de savoir combien de Noirs ont été déportés, ni si les Arabes ont été de pires esclavagistes que les Européens, ni même si les Africains sont coupables. Non, la question essentielle est celle qui fonde toutes les autres, et qui pose problème depuis des siècles : l'être humain est-il une marchandise ?

Ce n'est pas le nombre d'esclaves vendus, achetés et déportés qui doit d'abord retenir notre attention, même si l'Afrique noire a grandement pâti de cette hémorragie (aucune économie ne peut en effet sortir indemne d'une telle catastrophe) ; mais le principe même du commerce d'êtres humains. À supposer que de l'île de Gorée ne fût parti qu'un seul

esclave pour une destination sans retour, la traite n'en eût pas été moins ignoble. Les querelles de chiffres brouillent les pistes, dans une des pires tragédies de l'histoire humaine, et n'honorent pas ceux qui s'y adonnent.

Pour qu'il y ait des acheteurs, il faut qu'il y ait des vendeurs : la responsabilité des Noirs africains, chez qui ce commerce a ses origines, est indéniable. Les anciennes familles royales des côtes d'Afrique de l'Ouest ou de l'Est ne peuvent dire le contraire, puisque nombre d'entre elles ont dû leurs richesses au commerce de leurs semblables. Surtout, que l'on n'aille pas tenter de justifier ou d'excuser cette ignominie en exhumant quelque tradition millénaire ou en réinterprétant l'esclavage pour lui trouver une autre finalité ! Le fait que les accords entre les marchands d'hommes européens et les chefs noirs africains n'aient pas toujours été équitables n'atténue en rien la responsabilité africaine. La cupidité n'a pas de couleur.

Tous les pays africains n'ont pas pratiqué le commerce d'êtres humains dans les mêmes proportions, et toutes les ethnies ne s'y sont pas livrées. Mais l'héritage est un tout, dont il faut assumer jusqu'à la part d'ombre. Quand au Bénin on évoque le nom de Gbéhanzin, au Mali ceux de Soundjata Kéita ou de Kankou Moussa, en Guinée celui de Samory Touré, au Sénégal celui de Lat Dior, au Congo celui de Béatrice, en Afrique australe celui de Chaka, pour ne citer que quelques-uns des grands hommes qui se sont farouchement opposés à l'avancée coloniale sur leur territoire, tout Béninois, Malien, Guinéen, Sénégalais, Congolais ou Sud-Africain se frappe la poitrine. Aucun Noir d'Afrique ne peut rester indifférent à la thèse des origines noires africaines de la civilisation égyptienne[1]. Il ne peut ressentir que de la fierté à l'idée que son continent est le berceau de l'humanité, ou que la statuaire africaine a inspiré les peintres de l'école cubiste. Les intellectuels qui revendiquent la bravoure de ces chefs et l'importance de la contribution africaine au patrimoine culturel mondial doivent, qu'ils le veuillent ou non, assumer comme une part de leur héritage commun le commerce des esclaves.

La plupart des Africains ignorent le détail de l'histoire de l'esclavage, et la littérature orale se garde bien de s'appesantir sur les responsabilités internes. Ils vivent dans la certitude que ce qui s'est passé était dans l'ordre des choses et conforme aux divisions sociales. Or, la responsabilité morale en incombe à tous les Noirs africains, et non aux

seuls intellectuels instruits à l'école occidentale. Les peuples d'Afrique noire, tout descendants d'empereurs, de rois valeureux et de créateurs de grand talent qu'ils soient, doivent avoir conscience que certains de leurs ancêtres se sont livrés au plus horrible des commerces.

L'esclavage n'a d'ailleurs pas totalement disparu sur le continent. En République islamique de Mauritanie, ce n'est qu'en 2003 qu'a été promulguée la loi d'affranchissement des esclaves, et le traitement infligé aux descendants d'esclaves par les gros propriétaires terriens, aussi bien arabes que noirs, y est parfaitement indigne. Reconnaître sa propre responsabilité dans le commerce d'êtres humains n'est sans doute pas agréable, mais c'est une étape indispensable dans le processus d'appropriation de leur histoire par les Noirs africains.

C'est également à ce prix que s'apaiseront les relations pleines de non-dits entre les Noirs eux-mêmes. Les Noirs des Caraïbes et d'Amérique, par exemple, à jamais coupés de leurs racines africaines, n'ont pas encore reçu toutes les réponses à leur déracinement.

On ne peut donc que s'étonner devant la tentation de certains Noirs africains d'exiger des Occidentaux des dédommagements financiers. Le dédommagement moral ne serait-il pas largement suffisant, et surtout plus sain ?

Noirs et Arabes : de drôles de frères

Dans son ouvrage *L'Esclavage en terre d'islam*, l'anthropologue Malek Chebel écrit que la traite orientale a emprunté plusieurs routes : « La première remontait le long de la côte africaine de Zanzibar jusqu'à Djibouti, pour aller alimenter les marchés d'Égypte et de Mésopotamie. […] La deuxième route exploitait l'arrière-pays libyen, notamment le Tchad et le Fezzan, et alimentait les ports de la façade méditerranéenne. De Tripoli partaient en effet des navires qui fournissaient des esclaves à la Sicile, à Venise et à tous les ports de la côte Adriatique et de la Méditerranée orientale. […] La troisième route prenait appui sur la réserve de l'Afrique médiane, essentiellement le bassin du Soudan occidental, le Mali et le Niger. La marchandise humaine était d'abord stockée à Tombouctou, avant d'emprunter la route du sel et de l'or pour remonter vers le royaume du Maroc[2]. »

Que les Arabes se soient adonnés à ce commerce honteux plus tôt ou plus tard que les Occidentaux, et plus ou moins massivement, n'est pas la question essentielle. Il importe avant tout que les Arabes aient été eux aussi des négriers. D'où vient sinon l'oubli, du moins le silence pesant des Noirs africains sur les responsabilités de ces derniers ?

D'abord, de ce que les Arabes et les Noirs d'Afrique entretiennent des relations économiques et culturelles très anciennes. Dix siècles au moins avant l'arrivée des Occidentaux, Arabes et Noirs africains échangeaient déjà des biens, dont des esclaves. Ensuite, ce silence vient de ce que les deux peuples, non contents de se métisser biologiquement dans les régions frontalières, ont exercé l'un sur l'autre une puissante influence culturelle. Enfin, et surtout, il est dû à l'islam. L'écuyer du prophète Mahomet, un Noir nommé Bilal ibn RabAh, n'est-il pas devenu, une fois affranchi, le premier muezzin de l'islam ? Religion dont on peut se demander si, à l'instar du christianisme, elle n'a pas servi à « sauver l'âme des sauvages », dans une belle confusion entre foi et culture…

Ainsi, pour les Noirs africains, les Arabes sont de proches voisins, des partenaires commerciaux de longue date et des coreligionnaires. En les critiquant, les Noirs africains islamisés ont l'impression de s'en prendre à l'islam, donc à Allah. Un interdit majeur.

Or, dans l'imaginaire arabe, conséquence d'un commerce séculaire d'êtres humains, le Noir se confond avec l'esclave. Les témoignages d'étudiants noirs originaires d'Afrique dans les pays arabes dénoncent le comportement ouvertement raciste de l'Arabe moyen. Une relecture attentive des contes arabes (surtout des *Mille et Une Nuits*) est tout aussi édifiante. « Ce qui est certain, c'est que l'opposition Blanc/Noir équivaut en tous points à l'opposition maître/esclave. […] Dans l'inconscient collectif, le Noir est par définition l'esclave », écrit Malek Chebel[3].

Autre raison de la mansuétude des Noirs africains à l'égard des Arabes : les deux peuples ont subi la colonisation occidentale. Cette communauté de souffrance est un ciment puissant, d'autant plus que Noirs africains et Arabes se sont parfois ligués contre le colonisateur dans la lutte pour la libération. Pour ne citer que deux exemples, les troupes du FLN algérien stationnaient sur le territoire du Mali, et le Martiniquais Frantz Fanon, descendant d'esclave, avait pris fait et cause pour la révolution algérienne.

Les relations entre Noirs africains et Arabes sont donc cousues de non-dits séculaires. Le signe le plus révélateur du malaise étant le silence assourdissant de la littérature noire africaine sur les rapports entre les deux communautés, alors qu'elle n'hésite pas à pourfendre le racisme du Blanc occidental.

Or, comme avec l'Occident, certains points d'histoire occultés doivent être clarifiés. Il n'est en effet pas sûr que les nouvelles générations de Noirs africains s'encombreront d'un passé paralysant et accepteront d'être méprisées. Cela peut être source de conflits majeurs.

Pour nouer des relations plus saines, les Noirs d'Afrique et les Arabes ne pourront donc pas faire l'économie d'une franche explication.

Le troisième larron était blanc

Quand on a édicté que les hommes naissent libres et égaux en droits, que la liberté est imprescriptible, et quand on s'est doté d'institutions supposées incarner cette profession de foi, il est pénible d'être accusé d'avoir été un esclavagiste. Or, telle est la situation de l'Occident.

En France émerge l'idée d'une responsabilité partagée. On ne nie donc pas, on minimise, en soulignant la responsabilité des Arabes et des Noirs africains, et l'on clôture le débat – ce qui est abusif – en arguant que les Français d'aujourd'hui ne peuvent pas répondre des actes répréhensibles de leurs ancêtres.

Pourtant, le commerce des esclaves a largement contribué à l'essor de l'Europe, et pas seulement à entretenir les champs de coton de l'autre côté de l'Atlantique. Le troisième angle de ce « commerce triangulaire », c'était l'Europe. D'une façon ou d'une autre, l'Europe s'est construite parce que des hommes ont été vendus comme de vulgaires marchandises. Certaines façades d'immeubles cossus à Nantes, Bordeaux ou Saint-Malo attestent la richesse des armateurs qui affrétaient, à l'époque, les bateaux de transport. Le père du grand écrivain Chateaubriand, l'auteur des merveilleux *Mémoires d'outre-tombe* et *Génie du christianisme*, devait une grande partie de sa fortune à ce commerce infâme[4]. Ce fait n'altère en rien le talent du fils écrivain, mais en devient un symbole quelque peu encombrant. Pour prendre un dernier exemple, l'île d'Haïti fut peuplée

par les Français d'un demi-million d'esclaves importés d'Afrique noire. En 1789, « l'activité de Saint-Domingue [faisait] vivre un Français sur huit, et son commerce [représentait] le tiers de tout le commerce extérieur français. La colonie [fournissait] les trois quarts de la production mondiale de sucre et [exportait] en grande quantité du café et de l'indigo[5] » Il s'agissait bien du fruit du travail effectué par les esclaves.

Des sommes colossales provenant de la vente d'êtres humains ont bel et bien été injectées dans l'économie française, et aujourd'hui encore la France doit une part de son aisance à ce commerce. La traite des esclaves est une tache sombre sur la mémoire des peuples qui l'ont pratiquée : la responsabilité des uns ne peut absoudre les autres. Passer sous silence ou édulcorer l'histoire dans les manuels scolaires, pour tenir les jeunes générations dans l'ignorance des actes de leurs ancêtres, n'est qu'une manœuvre dilatoire. Non seulement elle compromet la paix, mais elle est hautement condamnable. Que penserions-nous de manuels occultant le rétablissement de l'esclavage en 1802 par l'illustre Napoléon Bonaparte, alors que la Convention l'avait aboli en 1794 ? la collaboration française pendant la Seconde Guerre mondiale ? la rafle du Vél' d'hiv' ? les profanations de tombes juives et musulmanes ?

Entre Noirs africains et Arabes, d'une part, entre Noirs africains et Européens, d'autre part, le malaise subsistera tant que les protagonistes de cette macabre histoire ne se seront pas réconciliés avec leur mémoire, en l'acceptant tout entière. Car seules les consciences en paix sont capables de faire face à leurs responsabilités.

1 Cheikh Anta Diop, *Antériorité des civilisations nègres : mythes ou réalité ?*, Présence africaine, 1963.

2 Malek Chebel, *L'Esclavage en terre d'islam*, Fayard, 2007, p. 83.

3 *Ibid*., p. 47.

4 D'après l'historienne Émilienne Leroux, « des calculs effectués au plus juste laissent à penser que 263 000 Noirs furent vendus aux Îles, rien que par les Nantais ». Ce trafic était aux mains de quelques familles bourgeoises, mais « un petit nombre de nobles ont également participé au grand commerce du XVIIIe siècle. […] le père de Chateaubriand, après avoir été capitaine d'un navire négrier de 1740 à 1760, devint lui-même armateur et participa activement à la "traite", ce qui lui permit d'acheter le château de Combourg ». Cf. « Nantes, Histoire d'une ville », *Le Français dans tous ses états*, n° 38 de la revue du réseau CNDP pour les enseignants de français.

5 Gérard et Mimi Barthélemy, *Haïti, la perle nue*, Vents d'ailleurs/Éditions Mémoire, 2002, p. 16.

CHAPITRE V

La colonisation : l'homme blanc est arrivé !

Voici une autre page qui soulève les passions. Puisque l'histoire est jalonnée de colonisations diverses, pourquoi celle de l'Afrique noire par les Européens continue-t-elle, un demi-siècle après l'indépendance des États africains, à susciter la polémique ? Que s'est-il passé en Afrique noire qui n'a pas eu lieu ailleurs ?

Au début pourtant, il n'y eut pas la guerre, mais la coopération[1]. On ne le souligne pas assez, mais les Européens ne se sont pas précipités sur des bateaux chargés de canons et de soldats pour envahir l'Afrique ! Au XVIe siècle déjà, ils s'étaient installés dans la partie côtière du continent noir. Des échanges commerciaux, y compris la traite des esclaves, les avaient liés aux Africains. C'est surtout dans la première moitié du XIXe siècle que se développèrent les relations avec les États de l'intérieur, relations qui furent concrétisées par des « traités d'amitié et de coopération » accordant aux Européens la jouissance de comptoirs commerciaux et de colonies stratégiquement importantes.

Ce n'est que lors de la première révolution industrielle que la pression capitaliste s'exerça fortement sur l'Afrique. Empereurs et rois africains s'opposèrent à la volonté de domination de ceux qui, peu de temps auparavant, étaient encore leurs partenaires en affaires. Écoutons leurs protestations, car l'histoire coloniale, telle qu'elle est enseignée en Europe, incite plutôt à penser que les Européens rencontrèrent peu de résistance de la part d'Africains essentiellement constitués de tribus primitives.

Aux Britanniques qui lui offraient leur protection, le roi ashanti Prempeh Ier, de la Gold Coast (actuel Ghana), répondit : « La proposition selon laquelle le pays ashanti, en l'état actuel des choses, devrait se

placer sous la protection de Sa Majesté la reine, impératrice des Indes, a fait l'objet d'un examen approfondi, mais qu'il me soit permis de dire que nous sommes parvenus à la conclusion suivante : mon royaume, l'Ashanti, n'adhérera jamais à une telle politique. Le pays ashanti doit cependant continuer à maintenir comme auparavant des liens d'amitié avec tous les Blancs. »

En 1895, le roi des Mossi, dans l'actuel Burkina Faso, déclara au capitaine français Destenave : « Je sais que les Blancs veulent me tuer afin de prendre mon pays et, cependant, tu prétends qu'ils m'aideront à l'organiser. Moi, je trouve que mon pays est très bien comme il est. Je n'ai pas besoin d'eux. Je sais ce qu'il me faut, ce que je veux : j'ai mes propres marchands ; estime-toi heureux que je ne te fasse pas trancher la tête. Pars immédiatement et, surtout, ne reviens plus jamais ici. »

De façon très lucide, l'empereur Ménélik d'Éthiopie exhorta son peuple à résister à la volonté de colonisation des Italiens : « Des ennemis viennent maintenant s'emparer de notre pays et changer notre religion. […] Nos ennemis ont commencé par s'avancer en creusant leur chemin comme des taupes. Avec l'aide de Dieu, je ne leur livrerai pas mon pays… »

Mais le capital n'a cure du sentiment des peuples : il a besoin de nouveaux marchés, de matières premières, et il emploie tous les moyens pour y accéder. Il faut se remémorer la violence inouïe des officiers Paul Voulet et Julien Chanoine, dont l'expédition du Tchad fut plus sanglante encore que celle du royaume mossi et d'une partie du Niger, en 1896, au cours de laquelle Voulet avait fait raser Ouagadougou. « En 1898, la France décide la conquête du Tchad : la colonne Voulet-Chanoine doit l'atteindre par l'ouest et le fleuve Niger. […] En janvier 1898, la mission Voulet-Chanoine quitte les bords du Niger pour s'enfoncer dans l'Est désertique. Très vite, les horreurs commencent. La colonne progresse à la lueur des incendies. On viole, on pend, on décapite, on pose les têtes sur la nappe du souper[2]. »

Écoutons aussi ce témoignage sur la prise du royaume de Sikasso par les troupes coloniales françaises : « [Le roi] Babemba se tue. On donne l'ordre du pillage. Tout est pris ou tué. Tous les captifs, quatre mille environ, rassemblés en troupe. Le colonel commence la distribution. Il écrivait lui-même sur un calepin, puis y a renoncé en disant : "Partagez-

vous cela.” […] Chaque Européen a reçu une femme à son choix. […] On a fait au retour des étapes de quarante kilomètres avec ces captifs. Les enfants et tous ceux qui sont fatigués sont tués à coups de crosse et de baïonnette[3]… »

On pourrait multiplier ces exemples, car toutes les futures puissances coloniales (France, Angleterre, Portugal, Belgique, Espagne) ont dû faire face à des révoltes qu’elles ont écrasées dans le sang pour s’établir en maîtres sur les terres africaines… Le problème, pour les Noirs africains, pour les hommes en général et pour l’Histoire, est que cette page a été écrite par les vainqueurs. Donc à leur façon. Il est d’ailleurs remarquable que les historiens africains dits traditionnels n’aient pas fait le récit de la colonisation. Cette lacune est révélatrice de certaines conséquences de la défaite, dont nous parlerons plus loin.

Prétendre que la colonisation était une mission civilisatrice – les Européens apportant aux primitifs d’Afrique les bienfaits des progrès technologiques – est une réécriture de l’Histoire. L’honnêteté, le respect de l’homme et le simple bon sens suffisent à mettre à mal une telle affirmation pourtant encore vivace, variation sur le thème scabreux de la « colonisation positive ».

Bonne et mauvaise colonisation

Routes, chemins de fer, hôpitaux, eau courante, électricité, école à l’occidentale sont autant d’apports incontestables de la colonisation sur le sol africain. À ne regarder que cela, la colonisation est une œuvre de bien faisance. Seulement, il manque une donnée essentielle pour bien en juger : le bénéfice réel que l’Europe a tiré de ses réalisations sur le sol noir. Enfin, il serait instructif d’interroger les populations africaines plutôt que les élites, comme on le fait toujours. C’est du moins, à notre avis, la façon la plus honnête de s’y prendre.

Pour que les grands travaux d’aménagement du continent puissent être exécutés, l’Assemblée nationale française adopta, en juin 1881, le Code de l’indigénat, qui fut appliqué en 1887 à l’ensemble des colonies françaises. Ce code instaurait les travaux forcés, instituait l’impôt de capitation, interdisait la circulation de nuit et divisait les populations en sujets et citoyens français. À bien y songer, ce dispositif ressemble au

STO imposé par l'Allemagne nazie à la France de Vichy, en vertu duquel, à partir de 1943, 900 000 Français partirent travailler en Allemagne. En la matière, il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures : dans les deux cas, n'est-ce pas également une violation des droits fondamentaux de l'homme ? En tout cas, une civilisation a-t-elle le droit de perturber l'existence d'une autre au moins aussi ancienne qu'elle ?

La construction du chemin de fer Congo-Océan s'est faite au prix du sacrifice de 15 000 à 30 000 Africains. Dans une interview à *Afrikom* du 1er août 2006, le professeur congolais Antoine Madounou explique : « Ces morts sont liées aux conditions de travail forcé. […] Certains mouraient d'épuisement. Il fallait creuser des souterrains et des tunnels de plus de trois kilomètres. Or, les miliciens armés n'hésitaient pas à frapper les ouvriers récalcitrants ou "trop lents" à leurs yeux. […] Ce n'est qu'à partir de 1928 que l'administration a mis en place des machines […]. Avant, tout le travail s'effectuait à la main, notamment dans la forêt ! […] Peu de repos, pas de congés ni de ménagement, aucune considération. Mais ils étaient relativement bien nourris, pour leur permettre d'être le plus efficaces possible. […] Selon les archives de la ville de Moffendjo, il y a eu 31,6 % de décès en 1926 et 32,4 % pour l'année 1927. […] Il faut inclure les exécutions pour l'exemple de fuyards repris. »

Le barrage de Markala, au Soudan français (le Mali actuel), fut réalisé dans des conditions similaires. Il en est de même pour les routes et les infrastructures lourdes, partout en Afrique. Dans son *Voyage au Congo*, citant un rapport officiel, André Gide écrit à propos du Gabon : « Cette année, contrairement aux promesses faites antérieurement, la tâche demandée à ces populations, au lieu de diminuer, n'a fait qu'augmenter. Comme supplément de corvée, c'est d'abord le recrutement de nombreux travailleurs pour les travaux de la route, le passage de la relève et de son matériel. […] À cela, il faut ajouter des demandes de vivres plus importantes et plus fréquentes à ces indigènes qui n'ont même pas le nécessaire pour subvenir à leurs propres besoins. Tous ces efforts sont demandés en pleine saison des pluies et au moment où l'indigène a le plus besoin de s'occuper de ses cultures[4]. »

Les Blancs exigeaient de surcroît des Noirs qu'ils contribuent financièrement aux grands travaux. Dans une situation ordinaire, rien là

que de très normal. Seulement, quand on a entendu, enfant, les témoins de cette période raconter comment les gardes coloniaux noirs, sur ordre de l'administrateur colonial, humiliaient les chefs de village qui n'avaient pas pu réunir la totalité de l'impôt, en les forçant à se tenir sous le soleil caniculaire et sous le regard des villageois, il y a de quoi être profondément choqué. Dans une société qui respecte tant les personnes âgées, humilier un vieux chef de famille est un acte inqualifiable.

Écoutons Tidiane Diakité, qui rapporte le témoignage éloquent d'un de ceux qui ont vécu cette période : « Le commandant envoyait dire au chef de chaque village que son village comptait tant d'âmes, tant de bovins, de caprins, d'ovins, de fusils, etc., et que le montant de l'impôt de l'année, pour tout le village, s'élevait à telle somme globalement et qu'il fallait payer avant telle date. Il appartenait alors au chef du village de faire la répartition de cette somme et la collecte avant la date fixée. Ceux des villageois qui n'arrivaient pas à payer leur quote-part avant le terme fatidique étaient exposés aux pires humiliations. Des hommes étaient dévêtus sous les ordres et l'œil inquisiteur du garde, attachés à un arbre et battus à sang devant leurs femmes et leurs enfants. Parfois, on leur rasait le crâne à l'aide de tessons de bouteille, on leur mettait du piment dans les yeux avant de les ligoter et de les exposer au soleil des jours durant, sans autre nourriture que les coups de fouet[5]. » Situation inédite à de multiples égards, pour des Noirs africains heurtés par l'invasion blanche et souillés par des gardes noirs encore jeunes, élevés dans le respect de l'âge. Leur mémoire en fut durablement marquée, tout comme l'image qu'ils se firent de l'homme blanc.

L'école à l'occidentale, elle non plus, ne s'imposa pas sans mal. Ce ne fut pas toujours de gaieté de cœur que des parents y envoyèrent leurs enfants, l'école représentant à leurs yeux – à juste titre – l'arme la plus dangereuse que l'occupant pouvait braquer contre leur culture. Voilà pourquoi, dans l'ex-Soudan français, par exemple, les chefs à qui l'administrateur colonial demandait des listes d'enfants à scolariser dressaient en priorité la liste des rejetons de familles de caste. Par là, ils permettaient à des gens tenus pour inférieurs d'accéder au savoir et, surtout, de devenir des auxiliaires de l'administration coloniale. Car l'école n'avait pas pour mission de diffuser les lumières de la science, mais de former le personnel indigène, levier de la colonisation.

Dispensé en langues européennes, l'enseignement réduisait les langues africaines à des langues de seconde zone. Pour la plupart non écrites, elles étaient depuis toujours le véhicule des cultures dans lesquelles les Noirs africains avaient baigné et s'étaient construits. De façon brutale et radicale, les colonisateurs imposèrent leur langue. Dans le cas de la France, parler sa langue maternelle à l'école était puni. L'enfant noir devait intégrer l'esprit du Blanc en parlant la langue du vainqueur, sa langue supérieure.

L'école à l'occidentale fut sans doute le facteur le plus perturbant pour les sociétés africaines. En donnant le savoir à « n'importe qui », de surcroît à des jeunes, elle vint soudain rompre le système traditionnel, où un certain savoir était concentré entre les mains de quelques individus, souvent âgés. Pour les Noirs africains, ce fut le monde à l'envers. Voici un détail, apparemment sans grand intérêt, mais qui symbolise la violence de l'école coloniale : les élèves africains devaient appeler leur maître ou leur maîtresse « monsieur » ou « madame ». Or, non seulement ces petits ignoraient tout de l'origine de ces mots, mais ils n'en connaissaient pas d'équivalent dans leurs langues. Dans des sociétés où l'autre est forcément un parent, où le maître ou la maîtresse sont « grand frère », « oncle », « père » ou « grande sœur », « tante », « mère », le colonisateur a donc imposé l'emploi de termes signifiant « étranger ». Du coup, il a établi une barrière entre les enfants et leurs maîtres, et bafoué un des principes fondamentaux des cultures noires africaines, selon lequel « l'enfant est l'enfant de tous ».

L'école africaine repose sur le message de l'ancêtre : en imposant ses modèles, l'école occidentale a, ni plus ni moins, remplacé autoritairement ce message par le sien. Quand on connaît le poids de l'ancêtre dans les sociétés noires africaines, on mesure le choc culturel et psychologique subi par les populations, et l'on comprend mieux la distance à laquelle les Noirs africains tiennent, aujourd'hui encore, l'acte d'écrire et le livre en général. Le temps a passé, et maintenant plus personne, en Afrique, ne niera l'intérêt du livre dans l'acquisition des savoirs – il a même, de ce point de vue, constitué un objet de fascination. Mais son image d'outil de déstructuration des sociétés africaines lui colle à la peau. Écrit en langues européennes, il sera toujours « la chose du Blanc ». Et l'écrivain, malgré le prestige dont on peut le parer, sera toujours suspect de poursuivre l'œuvre du colonisateur.

De toute façon, les choses n'auraient pas pu se passer autrement : motivés par le désir de conquérir de nouveaux produits et de nouveaux marchés, convaincus d'avoir affaire à des peuples sans culture, comme certains de leurs penseurs le leur avaient enseigné, les décideurs de l'œuvre coloniale étaient à mille lieues de respecter les peuples qu'ils entendaient soumettre et éduquer.

« Sous le soleil de papa coumandant »

Lorsqu'on s'avise de faire le procès de l'Afrique noire actuelle, avec ses pouvoirs personnels et corrompus, il n'est pas inutile de se rappeler ce que fut l'administration coloniale pendant quatre-vingts ans.

L'expression « le pouvoir du commandant » est passée dans le langage populaire pour souligner la rudesse avec laquelle les administrateurs coloniaux ont, d'une façon générale, *tenu* leurs administrés indigènes. Le terme *coumandant* se retrouve dans pratiquement toutes les langues de l'Afrique anciennement française, où il incarne ce que le Noir d'Afrique a retenu du pouvoir blanc. La démocratie parlementaire dont se glorifie, avec raison, l'Occident n'a pas encore réussi à chasser la dureté du pouvoir colonial dans l'imaginaire de l'Afrique profonde. Au Mali, la sagesse populaire l'a même érigée en proverbe : « Si tu fais de ton enfant un commandant, tu seras le premier à qui il réclamera l'impôt. » En langage quotidien, cela signifie que quiconque fait de son enfant un petit roi risque d'être le premier à souffrir de son pouvoir sans partage !

Certes, royaumes et empires africains étaient dirigés par des souverains puissants, et parfois impitoyables, tels Chaka, El Hadj Omar ou Samory Touré. Mais leur pouvoir semble bien timide, en comparaison du pouvoir absolu dont le « papa commandant » entendait disposer. L'administrateur colonial commença par « nettoyer » l'Afrique de ses pouvoirs traditionnels, en les faisant tomber ou en les instrumentalisant. À Berlin, de novembre 1884 à février 1885, les puissances coloniales se partagèrent le continent noir, sans se soucier des territoires des différentes ethnies et tribus[6]. L'Afrique devait être gouvernable et, pour cela, se modeler à l'occidentale. À la fois souverain, procureur, juge, percepteur et garde-chiourme, n'hésitant pas à user du fouet, l'administrateur colonial s'était approprié un continent dont il entendait tirer le plus grand

profit. Ainsi, c’est avec stupéfaction que les Africains ont vu s’installer un pouvoir absolu inédit : l’administrateur blanc était à la fois souverain, procureur, juge, percepteur, parfois même garde-chiourme – usant du fouet, même contre les vieilles personnes, quand il le jugeait nécessaire –, un maître d’esclaves qui se faisait transporter en hamac lors de ses tournées et buvait de l’alcool sans retenue.

Les pouvoirs africains nés de luttes de libération n’avaient d’autre modèle récent que celui du commandant blanc ou du « camarade secrétaire général du parti communiste ». Quoi d’étonnant, dès lors, à ce que ces pouvoirs africains modernes, formés et soutenus par les anciennes puissances coloniales, se soient comportés à leur image ? On ne peut prétendre que la colonisation a importé le pouvoir absolu en Afrique, mais on peut affirmer sans risque de se tromper que l’Europe n’a pas su montrer aux Africains la voie des Lumières, encore moins celle de la démocratie.

Si la colonisation européenne a apporté autant de bouleversements en Afrique noire, c’était non seulement pour la gouverner plus facilement, mais aussi pour en faire son image indigène. Ensuite, le projet de la colonisation se voulait irréversible : la conquête achevée, le destin de l’Afrique noire était tracé pour l’éternité, elle ne pouvait être que la propriété des colonisateurs européens, lesquels ne parlèrent plus que d’empires britannique, français, etc., en référence aux espaces conquis sur le continent : la preuve en est qu’à Berlin, de novembre 1884 à février 1885, quand fut décidé le partage de l’Afrique, les puissances européennes considéraient que l’Afrique, telle qu’elle avait existé, était finie pour toujours.

Le monde selon les vainqueurs

Imaginons un dialogue sans passion entre un Noir d’Afrique et un Européen d’aujourd’hui.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m’as fait mal.

L’EUROPÉEN : C’est du passé, maintenant.

LE NOIR AFRICAIN : Le passé est en moi, il n'est donc pas passé.

L'EUROPÉEN : Il faudra bien pourtant qu'il le soit.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as fait mal.

L'EUROPÉEN : Soit, mais je t'ai fait aussi du bien.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as humilié devant mes épouses et mes enfants.

L'EUROPÉEN : Je t'ai apporté les biens qui leur feront plaisir.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as fait mal à l'âme.

L'EUROPÉEN : J'ai construit des hôpitaux où tu seras soigné.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as fait souffrir.

L'EUROPÉEN : J'ai construit des routes pour alléger ta souffrance.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as plongé dans une nuit profonde.

L'EUROPÉEN : J'ai justement apporté la lumière de l'électricité pour chasser les ténèbres.

LE NOIR AFRICAIN : Tu t'es installé entre ma mémoire et moi.

L'EUROPÉEN : Je t'ai apporté mon école pour te donner une nouvelle mémoire.

LE NOIR AFRICAIN : Je ne reconnais plus mon village.

L'EUROPÉEN : Alors, habite le village de tous les hommes.

LE NOIR AFRICAIN : Tu m'as fait mal.

L'EUROPÉEN : C'est du passé, maintenant…

Ce « dialogue » pourrait se dérouler ainsi à l'infini. Les mots sont communs, mais ils n'ont pas le même sens de part et d'autre. Un dialogue de sourds, en vérité… Le Noir africain s'exprime avec son cœur, l'Européen répond avec sa tête. Dans son *Discours sur le colonialisme*, resté une référence, Aimé Césaire proclame avec une rare force combien ces visions du monde sont irréconciliables : « On me parle de progrès, de "réalisations", de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes. Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. On me lance à la tête des faits, des statistiques, des

kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer. Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan[7]… »

La colonisation fut, pour l'Afrique noire, source d'un traumatisme profond, toujours vivace, que l'on commence à peine à évoquer. Comme pour l'esclavage, l'Europe doit assumer cette page peu glorieuse de son histoire ; elle n'appartient pas qu'au passé, mais modèle encore le présent. Les Noirs africains, quant à eux, doivent faire l'effort de reconnaître leurs faiblesses et leurs torts, et cesser de ne vouloir considérer qu'un coupable : l'Occident. S'ils ne tirent pas leçon des événements dont ils furent victimes, l'histoire se répétera, de façon moins spectaculaire peut-être qu'aux siècles passés, mais tout aussi dramatique.

La défaite des fils bénis

Une sentence africaine dit : « Dieu ne dort pas : le mal ne peut triompher indéfiniment et celui qui a tort sera forcément le perdant. » Pourtant, les Européens ont vaincu sans justice. Les Noirs africains n'ont pas encore compris pourquoi. Comme le recommande la Grande Royale du Sénégalais Cheikh Hamidou Kane dans son célèbre roman *L'Aventure ambiguë* : « Il faut aller apprendre chez eux l'art de vaincre sans avoir raison[8]. »

Pour Stephen Smith, « la soumission de si vastes étendues outre-mer n'a été possible qu'en raison de l'important écart de civilisation entre colonisateur et colonisés[9] ». Quelle curieuse expression que l'« écart de civilisation »… La victoire militaire ne dépend-elle que de l'avancée technologique des parties ? Pour s'opposer aux canons, aux fusils et aux mitrailleuses venus d'Europe, les Noirs africains ne disposaient certes que de vieux fusils – achetés autrefois aux mêmes Européens. Mais si la technologie et le niveau de développement déterminaient systématiquement la victoire, la France aurait-elle connu Diên Biên Phu, et les États-Unis Saigon ?

Le rôle des supplétifs africains (dont les fameux tirailleurs) ne fut pas négligeable dans la victoire française en Afrique. C'est une stratégie banale que d'enrôler des autochtones pour lutter contre l'ennemi local.

Des Noirs africains se sont donc montrés complices de la défaite de leur peuple. Ils connaissaient le terrain, leur société. Élevés dans les traditions africaines, pétris de la prévalence du groupe sur l'individu, conscients qu'ils encouraient la malédiction de leurs ancêtres, ils ont porté les armes contre leurs frères de couleur. En face, les forces africaines, lancées dans des guerres intestines, étaient incapables de présenter un front uni. Les troupes coloniales étaient mieux armées, mieux équipées, mais les faiblesses internes des sociétés africaines leur ont largement facilité la tâche. C'est là encore une illustration des limites de la solidarité africaine : on peut avoir des scrupules à combattre les membres de sa famille, de sa tribu, mais pas les Noirs d'une autre tribu, d'un autre royaume. Il était donc aisé, pour le colonisateur, de recruter des tirailleurs chez les peuples occupés pour combattre des troupes avec lesquelles ces derniers n'avaient pas lien.

En tout cas, une certitude demeure : la route de la prospérité de l'Europe, de l'Occident en général, est jalonnée de cultures traumatisées et de débris de civilisations. De l'Asie à l'Afrique, en passant par l'Amérique, quel peuple n'a pas subi la charge mortelle des armées coloniales européennes ? Quel peuple, sur quel continent, n'a-t-il pas dû faire face au mépris, à la tentative de négation de sa culture ?

Que l'histoire des hommes soit aussi l'histoire des colonisations et des décolonisations n'atténue aucunement ce triste constat.

1 Pour cette période de l'histoire africaine, notamment les citations des rois et empereurs, nous nous sommes appuyé sur le tome VII de l'excellent ouvrage collectif *Histoire générale de l'Afrique*, Présence africaine/Edicef/Unesco, 1989.

2 Régis Guyotat, *Le Monde*, 26 septembre 1999.

3 Paul Vigné d'Octon, *La Gloire du sabre* (Flammarion, 1900), cité dans un manuel d'histoire édité par l'Institut pédagogique national du Mali.

4 André Gide, *Voyage au Congo*, Gallimard, « Folio », 1997, p. 91.

5 Tidiane Diakité, *L'Afrique malade d'elle-même*, Karthala, 1986, p. 60.

6 Souvent absurdes, ces découpages administratifs ont séparé arbitrairement des groupes humains et créé des régions non viables économiquement. Ils eurent des conséquences non négligeables et ne sont pas étrangers à un certain nombre de conflits qui ont secoué, voire continuent de secouer le continent noir.

7 Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 2004 (rééd.).

8 Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, Julliard, 1961.

9 Stephen Smith, *Négrologie – Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy-Paris, 2003, p. 89.

CHAPITRE VI

La bataille des mémoires, ou la colonisation inachevée

La colonisation a toujours eu pour finalité la domination physique et culturelle des peuples autochtones. Le sort des Mayas et des tribus amérindiennes l'atteste de façon éloquente : sur leurs dépouilles s'est répandue la civilisation occidentale. De ce point de vue, la colonisation de l'Afrique noire est restée inachevée, car si les sociétés africaines ont été profondément troublées, elles n'ont pas disparu.

La conquête militaire de l'Afrique noire a pris fin en 1905, mais une autre bataille s'est aussitôt engagée avec l'Europe coloniale : la bataille des mémoires. Pour asseoir son influence, l'Occident a eu en effet recours à deux armes redoutables : le livre et le cinéma. Tarzan dans la jungle peuplée de tribus barbares, romans coloniaux, ouvrages édifiants ou bande dessinée, tel *Tintin au Congo*, ont diffusé à l'envi l'image d'un nègre sauvage, sale, grand enfant, rigolard et paresseux. « À vouloir blanchir la tête d'un nègre, on perd tout son savoir », « Ventre plein, nègre content » : autant d'expressions et de slogans incrustés pour longtemps dans les mentalités occidentales. En présentant des Noirs africains comme au zoo, l'Exposition coloniale de 1931 a pour sa part atteint un sommet. L'Europe mettait en scène la preuve de sa supériorité sur des êtres sauvages et barbares – soumis et vulnérables –, à qui elle se donnait pour noble mission d'apporter la lumière afin qu'ils entrent dans l'Histoire.

Que reprocher aux guerres coloniales, si l'on pense qu'elles ont été menées contre des individus dépourvus des qualités humaines qui font l'Occidental ? L'entreprise même était fondée, puisqu'elle visait à apporter un peu de lumière à des peuplades primitives, grotesques, crédules et dansantes ! La méthode a servi, aux États-Unis, à justifier la

conquête de l'Ouest. Le western réécrit si bien l'histoire du seul point de vue du héros blanc que, même en Afrique noire, c'est de son côté qu'on se range !

Peu à peu, grâce aux moyens modernes de communication de masse, l'homme blanc a forgé chez les Noirs africains la conviction de l'infériorité de leur culture et de leur civilisation. Le procédé n'a pas disparu : à la télévision occidentale, s'agissant de l'Afrique, ce sont toujours des scènes de misère, de maladie et de mort que l'on montre, au point qu'on se demande par quel miracle les Africains survivent. Il est plus aisé et plus rentable de montrer des images chocs que d'expliquer la réalité dans toute sa complexité.

Une Afrique criblée de maux de toutes sortes est plus porteuse, en termes d'Audimat : séquences d'enfants squelettiques, de populations hâves et désespérées lancées sur les routes, scènes de guerres intestines interminables, bras coupés à la machette, enfants ployant sous des fusils, images d'hôpitaux qui ne sont en fait que de sinistres mouroirs, centaines de jeunes gens entassés dans de fragiles pirogues sur le vaste océan en direction du paradis européen, etc., autant de procédés efficaces contre lesquels les discours qui tenteraient de jeter un peu de lumière dans un monde de tragédies sans nom n'ont que peu de poids.

Certes, la désolation est présente en Afrique noire, mais l'Afrique noire ne se résume pas à sa face sombre. Elle rit, s'amuse et crée aussi ; mais cette Afrique-là est passée sous silence, parce qu'elle ne cadre pas avec l'objectif de cette guerre qui n'ose pas dire son nom.

La rétention de l'information est, du reste, une technique extrêmement répandue chez les colonisateurs. L'histoire espagnole n'a-t-elle pas soutenu pendant des siècles que deux centaines d'aventuriers espagnols à peine, armés d'arquebuses, vinrent à bout de dizaines de milliers d'Incas, lors de la bataille de Lima, en 1536 ? Ce n'est qu'au XXe siècle, cinq siècles plus tard, que l'archéologie a pu prouver que les Espagnols devaient leur victoire à une autre tribu des Andes, rivale des Incas. Des documents l'attestent en effet, mais ils avaient été soigneusement dissimulés.

De même, quel Européen sait-il que les origines de la civilisation égyptienne sont probablement noires africaines ? Pourtant, le chercheur sénégalais Cheikh Anta Diop l'a démontré dès 1967, dans son ouvrage

Antériorité des civilisations nègres : mythe ou réalité ?, lequel fit grand bruit en son temps. Même si la thèse de l'auteur a été contestée par plusieurs égyptologues, ne mérite-t-elle pas d'être signalée ?

En Occident, à travers une certaine littérature, les jeunes générations sont toujours conditionnées et n'ont de l'Afrique noire qu'une image dévalorisante. Les descendants des anciens vainqueurs continuent ainsi, parfois à leur insu, de manipuler les esprits. Certains dessins animés, bandes dessinées et albums à succès mériteraient d'être un peu mieux observés. Prenons un exemple : la série *Kirikou*. Quand j'interroge les élèves des classes que je rencontre en France, tous me répondent que l'Afrique, pour eux, c'est ce petit garçon nu, vivant dans une case au son du tam-tam, au milieu des bêtes sauvages. Quelle idée ces adultes de demain se feront-ils de l'Afrique et des Noirs africains, surtout quand l'on sait que les manuels scolaires restent toujours timides dans leur approche de la vérité historique, la version officielle demeurant que la colonisation fut positive[1]…

Nous sommes encore en pleine bataille des mémoires. Pour combien de temps ?

Les nouveaux tirailleurs sont arrivés !

La stratégie n'a pas changé : pour imposer et maintenir leur autorité, les vainqueurs s'appuient sur des supplétifs, des tirailleurs armés cette fois non plus d'un fusil, mais d'une plume : des écrivains et penseurs noirs africains, formés à l'école occidentale.

Nous avons rappelé un peu plus haut le mot de la Grande Royale, dans le roman *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, invitant les Africains à « aller apprendre chez eux [les colonisateurs] l'art de vaincre sans avoir raison ». Les premiers écrivains noirs d'Afrique formés à l'école occidentale n'hésitèrent pas à se servir de leur plume contre leurs maîtres d'alors. Il suffit pour s'en convaincre de relire Mongo Beti, David Diop, Ferdinand Oyono, Sembène Ousmane ou Jean-Jacques Rabemananjara, pour ne citer que les auteurs francophones. En somme, les présumés supplétifs ont d'abord retourné l'arme du savoir moderne

contre ceux qui la leur avaient donnée. D'autres auteurs africains, dont Ahmadou Kourouma, Wole Soyinka et Tchikaya U'tamsi, s'en sont également servis pour combattre les nouveaux chefs de l'Afrique, à leurs yeux de simples avatars du *coumandant* colonial. Mais, à mesure qu'il devenait évident qu'on ne pouvait imputer à la seule colonisation les maux dont souffre l'Afrique, de nouveaux auteurs se sont employés à dénoncer non plus seulement les dérives des dirigeants africains, mais tout ce qui peut freiner la marche du continent noir. Entre autres « diseurs de vérités » : Sembène Ousmane, Aminata Sow Fall, Kem Nwanko, Henri Lopès, Ferdinand Oyono et Ayi Kwei Armah.

Les premiers de ces écrivains avaient l'avantage de parler de sujets qu'ils connaissaient : tous avaient vécu la période coloniale, assisté aux premières années des indépendances formelles, observé les transformations de leurs sociétés. Ils étaient instruits à l'école occidentale, imprégnés des cultures européennes, mais ils avaient conservé un fond culturel africain solide.

Aujourd'hui, les nouveaux « diseurs de vérités » sont le plus souvent des déracinés : ils ne connaissent du sol africain que ce qu'ils en ont lu dans les livres et restent inconsciemment fascinés par l'image de l'ancien colonisateur. Tête baissée, plume en avant, ils foncent sur leurs sociétés. À les lire, on se demande même quel sentiment les anime. S'agit-il de mépris pour l'Afrique, de honte du Noir, ou d'impatience juvénile à prouver à l'homme blanc qu'ils ont assimilé ses leçons ? Il est pathétique d'entendre certains d'entre eux récriminer quand on les qualifie d'« écrivains africains », et non d'« écrivains » tout court – ce qu'ils voudraient, au fond, c'est être reconnus comme écrivains *français*. Il leur faudrait alors expliquer pourquoi, vivant en France depuis des décennies, ils ne puisent leur inspiration qu'en Afrique noire. Voilà bien le drame des auteurs dits « de transition ».

Pour illustrer les conséquences que le degré d'enracinement peut avoir sur le regard de l'écrivain noir africain, nous allons nous appuyer sur les romans d'Aminata Sow Fall, *Festins de la détresse* et *La Grève des Bàttu*, et sur ceux de Léonora Miano, *Contours du jour qui vient* et *L'Intérieur de la nuit*. Trente-deux ans séparent ces deux auteurs : la première, sénégalaise, a tout vécu des péripéties de la fin de la colonisation ; la seconde, camerounaise, est née après l'indépendance de

son pays qu'elle a quitté à l'âge de dix-huit ans, et ne connaît donc la colonisation que par des témoignages indirects. Toutes deux portent un regard critique sur leurs sociétés d'après l'indépendance, mais la première sait de quoi elle parle – elle a une expérience certaine des rapports humains en Afrique et maîtrise ses personnages –, tandis que la seconde présente des héros sans consistance, dans un monde schématisé, plus fantasmagorique et caricatural que réel.

Aminata Sow Fall, avons-nous dit, connaît bien l'Afrique noire parce qu'elle est née au Sénégal sous la colonisation, y a vécu et y est retournée après des études en France. Ses deux romans, *Festins de la détresse* et *La Grève des Bàttu*, nous dépeignent une société sénégalaise où la solidarité s'effrite rapidement à cause de l'individualisme et des changements qui mettent le bien matériel au-dessus de la fraternité. Ici, rien n'est gratuit, et les personnages sont des êtres de chair et de sang. Les livres d'Aminata Sow Fall sont des œuvres de réflexion d'une Africaine arrivée à maturité.

Léonora Miano, quant à elle, compte sans doute parmi les auteurs d'origine noire africaine qui ont dressé le portrait le plus sombre de leurs origines. *L'Intérieur de la nuit* se résume en fait à une énième version des aventures d'un Blanc chez les nègres sauvages de la forêt équatoriale. Personnages et décors ne sont que prétextes à illustrer la thèse de l'auteur : en Afrique, presque tout le monde est inculte, méchant et sale, à la ville comme au village. À ses yeux, l'Afrique est et restera primitive. L'essentiel de son roman tourne autour du meurtre par les tenants du retour aux sources d'un enfant qu'ils font cuire et manger par les siens. Tout est violence et cruauté, à tel point qu'on est frappé par les ressemblances – peut-être fortuites, en tout cas troublantes – entre ce roman et le chapitre « Au royaume de la cruauté » de *Négrologie* de Stephen Smith. Dans le chapitre en question, l'écrivain français affirme que si l'Afrique va mal, c'est parce qu'elle est peuplée d'Africains. À quoi fait écho ce passage de *L'Intérieur de la nuit* : « Bien sûr, elle aimait l'Afrique. Et qui pourrait ne pas l'aimer ? Tous ceux qui avaient vu cette terre avaient voulu la posséder. La difficulté, c'était les gens[2]. »

On ne peut reprocher à Léonora Miano son goût du morbide (du moment que des lecteurs s'en délectent), mais on peut se poser des questions : si un auteur européen, blanc, avait écrit un tel roman sur l'Afrique noire, ne l'aurait-on pas traité de raciste ? Est-il sûr qu'un

éditeur français aurait pris le risque de le publier ? Ces obstacles ne sont-ils pas levés dès lors que c'est un auteur noir africain qui se charge du sale boulot ? Enfin, ce dernier n'est-il pas un instrument qui s'ignore ?

De sa source d'inspiration, la romancière dit : « Il y a quelque temps de cela, sur TV5, j'ai vu un reportage sur les femmes rwandaises et congolaises. L'une d'entre elles racontait comment elle avait été violée et comment on avait découpé des parties de son corps qu'on lui avait demandé de manger. » Elle a beau jeu de souligner que les lecteurs ne feront pas la confusion : elle ne présente pas toute l'Afrique noire sous cette couleur sombre, car « les gens qui le savent comprennent qu'il s'agit d'un drame humain qui se passe dans un décor africain tout simplement[3] ». On ne saurait mieux confirmer notre sentiment.

Il ne s'agit pas pour nous de dicter à un auteur la voie à suivre, mais en l'occurrence la prise de position de la romancière est idéologique et il est tout à fait normal que ceux qui n'épousent pas son idéologie le lui fassent comprendre. Son second roman, *Contours du jour qui vient*, procède de la même veine : mêmes personnages prétextes, même violence gratuite, même cruauté. Si ce n'est pas un signe de la haine de soi, cela y ressemble beaucoup.

En tout cas, l'Afrique noire n'a jamais eu de contempteurs plus virulents que ses enfants armés d'une plume. L'entreprise, fondée sur une dénonciation sans concession des blocages des sociétés noires africaines – qu'ils semblent assez mal connaître –, s'est en fait révélée être une charge parricide. Sciemment ou non, ces écrivains se sont engagés dans une longue bataille commencée avant leur naissance, mais dans le camp où on les attendait le moins. Ils confortent les détracteurs du continent noir en renforçant des clichés, et c'est d'eux que l'on parle le plus… N'ont-ils pas conscience qu'ils n'intéressent les éditeurs que parce qu'ils dévalorisent l'Afrique ? Ils se sont enferrés dans ce créneau et auront du mal à en sortir. Imaginons que l'essentiel de l'édition africaine se fasse non plus en Europe, mais en Afrique noire : leur position n'apparaîtrait-elle pas plus clairement ?

Il suffit de revenir quelques années en arrière, en 2000, quand le romancier ivoirien Ahmadou Kourouma a reçu la consécration du prix Renaudot pour *Allah n'est pas obligé*. Loin d'être son meilleur livre, ce roman montre le Liberia, et par extension l'Afrique noire, aux prises avec

les démons de la violence et de la sauvagerie gratuites, à travers l'histoire d'enfants soldats devenus des machines à tuer. En 1968, *Le Devoir de violence* de Yambo Ouologuem avait été salué comme une rupture dans la thématique du roman noir africain, en un temps où il était de bon ton de magnifier l'Afrique. Il accusait les Africains d'être responsables de leurs maux : collaboration à la colonisation, violence naturelle, etc. Les qualités stylistiques du roman sont indéniables, et la critique de la victimisation de Noirs tout à fait nouvelle à l'époque ; mais, avec le recul, on peut se demander si les clichés (violences extrêmes, magie noire, sexualité débridée, etc.) n'ont pas joué un rôle non négligeable dans le succès de l'ouvrage en question.

On ne peut dicter ni sa source d'inspiration ni ses thèmes à un écrivain, pour qui la liberté est essentielle, mais il n'est pas interdit d'attirer son attention sur les pièges dans lesquels il risque de tomber et de s'enfermer par naïveté ou par facilité.

De fait, à regarder les choses de près, c'est une certaine édition qui, en fonction de ses intérêts marchands, dicte à une certaine littérature noire africaine son contenu. Le plus souvent, l'Afrique noire qui réfléchit, s'interroge et accuse n'a pas voix au chapitre, parce qu'elle ne doit pas être montrée, car elle dérange l'ordre établi. La face sombre du continent, faite de sang, de sexe et de misère, rassure et se vend. Yambo Ouologuem a fait l'amère expérience de la « mode » : une fois celle-ci passée, il a fini aux oubliettes et a dû se réfugier dans son Bandiagara natal, au Mali, oublié de tous. Si seulement ses jeunes successeurs pouvaient en tirer quelque leçon !

La guerre des mémoires est si féroce qu'elle réussit à manipuler les combattants au point de leur faire retourner leurs armes contre eux-mêmes.

Œil pour œil

L'Afrique ne reste cependant pas sur la défensive. Nombre d'Occidentaux seraient surpris, et même choqués, d'apprendre qu'à l'image négative largement répandue du Noir africain en Occident répond, en Afrique, et presque point par point, une image symétrique de l'Occidental blanc. L'idée s'y est largement répandue que le Blanc est

sale ; qu'il ne grandit jamais et que, puisqu'il n'est pas circoncis, il n'est pas digne du monde des adultes ; que sa couleur est celle du diable ; que c'est un mécréant voué aux flammes de l'enfer, etc. Au terme méprisant de « sale nègre » répond celui d'« oreilles rouges » ; au « nez épaté », les « fesses plates » ; au « gorille », le « ouistiti »…

Mais dans cette guerre de communication, le rapport de forces n'a jamais été favorable au continent noir. L'oralité lui permettait de diffuser l'image dévalorisante du colonisateur au sein des populations africaines, mais pas au-delà. L'absence de l'écriture en tant qu'outil de large communication a été un grand handicap.

Mais la faiblesse de la riposte africaine a une cause plus dramatique. La culture populaire ne s'est pas privée de critiquer les colonisateurs, mais, d'une façon générale, la grande littérature orale (épopée, chroniques…) semble s'être figée après la chute des rois et empereurs africains, et l'irruption du livre occidental. À croire que les griots et les artistes ont perdu la voix et l'imagination. Quand on écoute les professionnels de la parole en Afrique noire, on est frappé par l'ironie, l'humour et même les sarcasmes qu'épopées et chroniques véhiculent à l'encontre des ennemis des rois qu'elles mettent en scène. On ne peut qu'imaginer les flèches empoisonnées qu'ils auraient pu décocher si les événements avaient tourné en faveur de leurs héros.

Le cinéaste Sembène Ousmane a tenté de suppléer à la carence des griots, en cherchant à montrer sa vision de la guerre coloniale française contre l'empereur Samory Touré. Mais il s'est heurté à un obstacle majeur : malgré leur « indépendance », les pays d'Afrique noire dépendaient toujours de leurs anciens colonisateurs, et le réalisateur ne put faire financer son film. Il eut également les pires difficultés à faire diffuser son *Camp de Thiâroye*, qui retrace la répression féroce de tirailleurs sénégalais en révolte contre les injustices subies de la part de l'administration coloniale française. Ainsi, si l'on veut réaliser un film au sujet africain en comptant sur des subventions européennes, il paraît plus sage d'en concevoir un qui égratigne ou folklorise l'Afrique.

En fait, si le continent noir continue à faire parler de lui, c'est qu'il résiste encore. Et sa force réside dans ses cultures. Paradoxalement, c'est l'individu qu'il s'emploie à museler qui lui procure cette capacité de résistance. En effet, l'Afrique noire a suppléé à la faiblesse de ses

moyens de communication moderne par le talent de ses artistes. Ses musiciens, danseurs, écrivains, comédiens font encore parler de leur terre natale à travers le monde et lui permettent de ne pas sombrer dans l'oubli, la mort des peuples. Or, ces artistes sont souvent rebelles à l'ordre dans lequel leurs sociétés ont voulu les enfermer. De même les sportifs, dont le continent noir profite de la notoriété internationale, ne sont pas des anonymes et agissent en individus.

Ainsi, ceux qui contribuent à sauver le pacte originel sont ceux-là mêmes qui le violent pour pouvoir s'épanouir. Il faut noter de même que les arts modernes d'Afrique noire tirent leur force de leur capacité d'intégrer techniques, pratiques et instruments venus d'ailleurs, sans pour autant se dévoyer. Dans le domaine musical, Youssou N'Dour, Salif Kéita, Fela Ransome-Kuti, Miriam Makeba, Cesaria Evora, Manu Dibango – entre autres – et, en sculpture, le Sénégalais Ousmane Sow, en sont quelques exemples indéniables.

Voilà sans doute une leçon que devraient méditer les sociétés noires africaines d'aujourd'hui.

Quand la fin justifie les moyens

Cette bataille des mémoires n'est pas propre aux guerres coloniales sur le continent noir. Celle des Romains et des Gaulois ne continue-t-elle pas, même si elle a épousé la forme humoristique d'Astérix et Obélix ? Celle des Allemands et des Alliés ne constitue-t-elle pas encore la matière de nombreux films et livres, soixante ans après la Seconde Guerre mondiale ? Austerlitz et Jeanne d'Arc sur le bûcher, la perfide Albion ont-ils disparu de la mémoire collective des Français et des Anglais ?

Une remarque s'impose : quel que soit le camp d'où l'on observe cette bataille, elle consiste à transformer l'autre en sous-homme, voire en chose. Plusieurs techniques sont alors mises en œuvre.

1. La généralisation. Des Noirs à l'hygiène douteuse ont symbolisé tous les Noirs d'Afrique, et les administrateurs coloniaux qui ne se lavaient pas deux ou trois fois par jour (comme les Africains) et qui, sous l'effet de la chaleur, suaient et sentaient, ont été le modèle du Blanc. Des zones de l'Afrique noire demeurées pratiquement sans contact avec le

reste du monde et dans un état technologique arriéré, l'Europe a étendu le constat à l'Afrique noire entière, devenue pays de ténèbres. À leur tour, les Noirs africains ont étendu à l'ensemble des Blancs la cruauté de l'administrateur colonial.

2. La mauvaise foi. La politesse et le sens appuyé du respect des Noirs ont été interprétés par les Européens comme des caractéristiques naïves et infantiles ; en face, la non-circoncision des hommes blancs, conforme à leur coutume, a été considérée par les Noirs africains comme un signe d'absence de maturité.

3. La méchanceté gratuite. Elle fait du Noir un gorille et du Blanc un ouistiti. (À ce propos, il faut imaginer un stade de football où des Blancs ayant cette vision des Noirs feraient face, dans les gradins, à des Noirs ayant cette vision des Blancs, et où tous se mettraient à pousser des cris de gorille et de ouistiti : ce serait la meilleure illustration de la bêtise humaine !)

4. Enfin, le cynisme. Il enrôle dans la bataille les générations qui pourraient y mettre fin, d'où les formules et clichés sciemment entretenus du « Y a bon Banania » et du « Maudit Blanc condamné à l'enfer ».

Que le lecteur nous permette de rapporter trois anecdotes qui nous semblent traduire admirablement les conséquences de cette bataille des mémoires.

L'épouse française – blanche – d'un de nos amis malien s'est étonnée du divorce entre le sens de l'hospitalité proclamé des Noirs africains et la réalité dont elle a fait l'expérience. Tard le soir, loin de toute habitation, la voiture du couple était tombée en panne. Pendant que son mari tentait de réparer le véhicule, elle faisait signe aux automobilistes pour demander du secours. Or, dès que ceux-ci l'apercevaient dans la lumière de leurs phares, au lieu de ralentir, ils appuyaient sur l'accélérateur. La pauvre ne se doutait pas que, pour les Noirs africains, les diablesses sont blanches et que c'est la nuit qu'elles essaient de piéger les hommes en prenant forme humaine.

Quelques mois plus tard, un soir, à Limoges, pour retrouver mon chemin, je me suis dirigé vers une demoiselle qui passait sur la route mal éclairée. Elle a eu tellement peur qu'elle a failli s'évanouir. Si je n'avais pas alors parlé français avec douceur, elle aurait crié au violeur ! Que de clichés ont dû se bousculer dans sa tête affolée !

Un autre jour, dans un café du XIIe arrondissement de Paris, j'ai remarqué un flyer sur lequel figurait un être noir, cornu, aux yeux exorbités. L'ami qui m'accompagnait n'a pas sourcillé : « C'est le diable », m'a-t-il affirmé. Un diable noir ! Imaginez mon indignation, d'autant que ma société m'avait toujours enseigné que le diable était blanc !

Je me rappelle aussi qu'au collège, il y a plusieurs décennies, notre professeur, une Française blanche, a eu un jour la maladresse de nous apprendre que la propreté corporelle n'était pas la caractéristique essentielle de la cour de Louis XIV. Aussitôt, un ouragan de rires a secoué la classe. L'enseignante en est restée bouche bée. Elle ignorait – la pauvre ! – que non seulement elle confirmait ce qu'on nous répétait sur l'hygiène des Blancs, mais qu'en outre elle nous révélait que même les rois blancs étaient sales !

De même, sait-on que pendant la période coloniale les Noirs africains faisaient des gorges chaudes en imitant l'accent des Blancs qui s'essayaient à parler leurs langues ?

Il n'y a pas de surhommes

Qu'on ne s'y trompe pas : notre propos ne consiste pas à renvoyer dos à dos colonisateurs et colonisés, mais à montrer que les préjugés germent dans toutes les têtes, qu'elles soient noires ou blanches. De même, le complexe de supériorité qu'a développé l'Occident, qui croit être le point de mire de tous les peuples de la terre, n'a pas lieu d'être, car nul pays n'est peuplé de surhommes.

En fait, il est tout aussi malaisé d'avoir colonisé que d'avoir été colonisé. Pour avancer, l'ancien colonisé doit se battre pour prouver qu'il ne méritait pas son sort ; il doit regarder vers l'avenir avec la douleur, mais aussi l'énergie du passé. L'ancien colonisateur, lui, vit dans l'angoisse d'être rattrapé par celui qu'il a, jadis, considéré comme un être inférieur ; il ne peut avancer qu'obnubilé par le passé. La terre continue donc de tourner pour tous : les derniers ne seront pas toujours les derniers, et les premiers ne sont pas assurés de le rester.

Voilà bien un des drames secrets de l'Occident : la peur de déchoir.

1 On notera cependant que l'Assemblée nationale française a adopté la loi numéro 2001-434, du 21 mai 2001, tendant à la reconnaissance de la traite des esclaves en tant que crime contre l'humanité.

2 Léonora Miano, *L'Intérieur de la nuit*, Plon, 2005.

3 Les citations sont extraites d'un entretien accordé par la romancière au mensuel *Amina*, en novembre 2005.

CHAPITRE VII

Et la fin du monde est arrivée

Dans la tête des Noirs africains, le temps fractionné

Il est difficile, aujourd'hui, de s'imaginer le choc qu'a constitué, pour les sociétés noires africaines, la défaite militaire face aux troupes coloniales. En préambule, écoutons quelques avis sur les civilisations noires africaines d'avant la colonisation européenne :

« L'Africain a toujours été et demeure créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers des siècles, dans des voies qui leur sont propres[1]. »

« L'organisation particulière des États du Soudan existait longtemps avant l'islam, les arts réfléchis de la culture des champs et de la politesse, […] les ordres bourgeois et les systèmes de corporation de l'Afrique nègre sont plus anciens de milliers d'années qu'en Europe. C'est un fait que l'exploration n'a rencontré en Afrique équatoriale que d'anciennes civilisations vigou reuses[2]. » Et Léo Frobenius de renchérir : « Civilisés jusqu'à la moelle des os ! L'idée du nègre barbare est une invention européenne. »

Comme nous l'avons déjà évoqué, la colonisation s'est imposée aux cultures noires africaines de façon extrêmement autoritaire et brutale, en l'espace de quelques années. Les territoires furent redécoupés selon des critères étrangers aux réalités noires africaines d'alors, les hiérarchies sociales bouleversées, le système économique profondément modifié pour être intégré à l'économie capitaliste, l'enseignement originel bousculé – bref, au monde noir africain se superposa un monde que les Africains ne comprenaient pas, et dont ils ne voulaient pas. Tout s'est passé comme si les colonisateurs avaient voulu balayer un modèle ancestral pour le remplacer par le leur, seul capable de sortir les Noirs

africains de l'ère primitive. La brutalité de la colonisation fut proportionnelle à la conviction de l'Occident de n'avoir affaire qu'à des sauvages.

Ce séisme n'a pas fini de connaître des répliques, et les Noirs africains ne s'en sont pas encore relevés : dans leur tête, ils n'ont pas arrêté, mais scindé le temps – donc l'espace –, à l'image de la nouvelle réalité qui leur a été imposée. C'était pour eux la seule possibilité d'empêcher une victoire totale des envahisseurs et la disparition de l'Afrique noire : ils avaient trouvé le moyen de garder leurs cultures et leurs sociétés telles qu'elles étaient avant l'arrivée des Européens.

L'Afrique noire a donc effectué un repli sur soi tactique, comme celui du hérisson quand s'annonce un danger mortel. Un seul combat pouvait donner un sens à la vie des Noirs africains : la sauvegarde de leurs cultures et de leur modèle de société, sans quoi ils avaient le sentiment de ne plus exister. « Vous avez pris nos terres, vous n'aurez pas notre âme » : voilà, en somme, la réponse faite à l'envahisseur.

Depuis, ce combat est resté l'obsession des Noirs africains. Leur temps est devenu « hier » et celui des Blancs, « aujourd'hui » et « demain ». Cependant, en s'attachant à leurs sociétés antécoloniales, au point de donner parfois l'impression d'y vivre encore, les Noirs africains n'abandonnent-ils pas le présent et l'avenir aux autres peuples ?

La tactique du hérisson n'est efficace que si elle est limitée dans le temps, car en se recroquevillant, en rentrant sa tête pour ne laisser paraître qu'un rempart de piquants, le hérisson se prive du même coup de la capacité de savoir ce qui se passe autour de lui. Il peut échapper, en les effrayant, à un grand nombre de prédateurs, tant qu'il reste dans la brousse et avance à petits pas ; mais, sur une autoroute, il finira infailliblement par se faire écraser.

Or, la colonisation ayant tout de même duré quatre-vingts ans, l'Afrique noire a fait de cette tactique une stratégie. En somme, c'était, et c'est, tout comme si les Noirs africains se disaient : le temps passe, mais l'Afrique noire reste identique à elle-même. Ils y étaient d'autant plus encouragés que les puissances coloniales s'évertuaient à couper leurs colonies du reste du monde, imposant leur modèle comme le seul et unique existant.

Quand on a eu la chance d'entendre parler de la période coloniale par des Noirs africains qui l'ont vécue, on retient surtout trois phrases récurrentes : « Le Blanc nous a eus », « Le Blanc est un sorcier », « Le Blanc n'est pas noble ». Ces trois phrases traduisent trois sentiments, consécutifs à la défaite du continent noir, qui vont désormais peser sur la conduite des sociétés africaines : l'humiliation, le doute de soi – qui se muera avec le temps en un profond sentiment d'infériorité – et l'amertume, qui prend parfois le visage de la rancœur.

Pour des sociétés fondées sur la devise « La mort plutôt que la honte » et qui se croyaient bénies de leurs ancêtres, donc éternelles, une défaite militaire aussi retentissante et nette, de surcroît infligée par des étrangers, avec pour corollaire la colonisation de leur terre, ne pouvait être qu'une terrible humiliation. Et le signe d'une malédiction. Les vainqueurs devaient disposer d'extraordinaires pouvoirs pour déjouer toutes les protections mises en œuvre – dont celles, évidemment, des esprits. Qu'avaient-ils donc de plus que les Noirs, ces Blancs ? Obsessionnelle, cette question a peu à peu instillé le doute au cœur de l'identité noire africaine, que la communication et l'attitude des colonisateurs ont ensuite renforcé.

Dans sa *Lettre à Jimmy*, Alain Mabanckou exhorte l'écrivain noir américain James Baldwin à s'adresser aux anciens colonisés d'Afrique « non pas pour les blâmer, mais pour les regarder en face, droit dans les yeux. Non pas pour les "flageller", mais pour leur dire que l'attitude de l'éternelle victime ne pourra plus longtemps absoudre leur mollesse, leurs tergiversations. Non pas pour les houspiller, mais pour leur dire que leur condition actuelle découle de près ou de loin de leurs propres chimères, de leurs propres égare ments et de leur lecture unilatérale de l'histoire[3] ». Oui, le doute de soi et la rancœur contre l'homme blanc se sont durablement installés. Oui, les sociétés noires africaines se sont profondément refermées sur elles-mêmes. Mais on ne peut comprendre vraiment le retard de développement du continent noir sans mesurer le drame de la colonisation, dont les ondes de choc continuent de se propager. Il ne faut donc pas culpabiliser les victimes.

En réalité, les guerres coloniales ne sont achevées qu'en apparence : elles se poursuivent dans toutes les mémoires, entre les communautés,

opposant aujourd'hui encore les belligérants d'autrefois.

Le raidissement des sociétés noires africaines

Pour se préserver, les sociétés africaines avaient besoin de tous leurs fils : dans le combat pour sauvegarder l'héritage ancestral, aucune faiblesse, aucune défection ne serait pardonnée. Rompues à l'art de la manipulation de l'individu pour mieux le contrôler, lesdites sociétés se servirent de l'envahisseur pour l'empêcher de parfaire sa victoire. Acquérir le savoir du Blanc pour devenir aussi fort que lui, passe encore, mais se comporter comme le Blanc devenait une haute trahison : agir « comme le Blanc » attirait à coup sûr la malédiction. Aujourd'hui encore, les choses n'ont pas sensiblement évolué. Ainsi les langues africaines ont-elles établi une distinction entre les différentes facettes de la colonisation. Dire d'un Noir qu'il est « un Blanc » lorsqu'il a réussi d'excellentes études est un compliment, mais le dire de quelqu'un qui s'isole est irrespectueux et dévalorisant. En somme, le savoir des Blancs est digne d'admiration, mais pas leur modèle de société.

Si l'on veut comprendre l'attitude du Noir à l'égard du Blanc, il faut tenir compte du fait que, au moment de la conquête de l'Afrique, les Noirs n'admirèrent les Blancs ni pour la couleur de leur peau, ni pour leur culture, mais bien pour leur science[4]. Pour subsister, leurs sociétés au contrôle particulièrement efficace, mais défaites militairement, choisirent donc de devenir intolé rantes, de façon quasi totalitaire, face au danger que constituait la culture occidentale. Désormais, aucun écart ne serait plus permis : on était pour ou contre les ancêtres.

Il nous semble que c'était aussi là un moyen de limiter l'influence de l'école occidentale. Il fallait faire comprendre aux jeunes Africains qui fréquentaient ces établissements qu'il ne leur était nullement demandé d'apprendre les manières des Blancs, mais uniquement leur savoir. Seul l'ordre ancestral devait être maintenu : même si les plus jeunes acquéraient le savoir scientifique, ils ne pouvaient ignorer que le vrai pouvoir, celui qui régissait leur famille, leur tribu, leur société demeurait celui de l'ancêtre.

Comment vivre dans des univers parallèles

Bientôt, tous les Noirs africains, et non plus les seuls « lettrés »[5], se mirent à vivre dans des mondes parallèles. D'un côté, l'apport européen ; de l'autre, l'héritage ancestral. Le livre, les langues européennes, les vêtements, les manières européennes, le savoir européen étaient confinés dans le temps du futile et de l'éphémère (les Noirs étaient convaincus que les Blancs s'en iraient tôt ou tard). Il fallait donc empêcher le livre de porter atteinte à la sociabilité, proscrire l'emploi des langues européennes en dehors de l'école, bannir les vêtements européens des cérémonies coutumières, etc. Car le temps africain, éternel, devait rester conforme au pacte originel. Il ne s'agit donc pas d'immobilisme à proprement parler, mais du refus de subir le temps d'autrui et d'entrer dans son monde.

Mais comment connaître l'autre et percer ses secrets si l'on choisit de ne pas le côtoyer ? Comment percevoir clairement sa propre situation si l'on est constamment sur la défensive ? Dans la mesure où le vainqueur ne s'embarrassait pas de scrupules pour s'approprier, chez le vaincu, ce qui pouvait lui être utile, l'attitude des Noirs africains n'a-t-elle pas assis la puissance européenne ? En se partageant entre deux mondes strictement imperméables, l'homme noir n'a-t-il pas contribué à se diviser lui-même, ses enfants scolarisés à l'occidentale voyant leur destinée diverger profondément de celle de leurs camarades dont la famille refusait de catégoriquement de subir la loi du futile ?

L'inconvénient d'un tel système de contrôle, on s'en doute, est d'empêcher toute synthèse réfléchie. En tout cas, il a si bien fonctionné qu'il opère aujourd'hui encore, malgré les épreuves du temps, qui l'ont forcément plus ou moins affaibli.

Les sociétés africaines ont commis l'erreur de renforcer certaines valeurs en les isolant. Car l'école occidentale a véhiculé des outils hautement culturels. Et, plus généralement, le moindre objet venu d'Occident, dans ce contexte de bataille contre l'homme blanc.

Pourtant, paradoxalement et à condition que les Noirs africains se l'approprient vraiment, l'école à l'occidentale – l'apport européen le plus contestable dans la façon dont elle a été imposée – est, à notre avis, un outil précieux qui peut permettre aux cultures noires africaines de subsister. Car l'école coloniale a offert aux jeunes du continent noir

l'occasion de s'affranchir de la trop grande pesanteur du contrôle social, en osant se servir de leur esprit critique de façon individuelle. Ce faisant, et sans le vouloir, l'Occident a fourni aux nouvelles générations noires africaines l'arme qui leur permettra, pour peu qu'elles en usent à bon escient, d'éviter à leur continent la défaite totale.

1 *Histoire générale de l'Afrique*, Présence africaine/Edicef/Unesco, 1989, présentation.

2 Léo Frobenius, *Histoire de la civilisation africaine*, Gallimard, 1938.

3 Alain Mabanckou, *Lettre à Jimmy*, Fayard, 2007.

4 Prudence dont ne semble pas avoir tenu compte Gaston Kelman dans son ouvrage déjà cité, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, qui raille les « dermoblanchisseurs », ces Noirs qui, d'après lui, s'éclaircissent la peau avec des produits chimiques uniquement par envie de ressembler aux Blancs. Que le sentiment d'infériorité colle à la peau noire et ne soit pas étranger à ce comportement, c'est possible, mais les Chinois aussi, l'auteur le souligne d'ailleurs, cherchent à se débrider les yeux ! (On pourrait ajouter que certains d'entre eux cherchent même à grandir.) Ce que Gaston Kelman ne dit pas, en revanche, c'est que des Blancs, de leur côté, rêvent de lèvres épaisses et pulpeuses, de fesses plus rebondies, que des Arabes souhaitent des enfants blonds aux yeux bleus, etc. À qui veulent-ils donc ressembler, ceux-là ? Et pourquoi ? En Afrique de l'Ouest, par exemple, la femme qui attire les hommes et à laquelle beaucoup cherchent à ressembler est la femme peule, de teint non pas blanc, mais clair. Et cela, depuis une époque bien antérieure à la colonisation ! Pourquoi au Cameroun, au Sénégal, au Congo, etc., certains individus tiennent-ils à s'éclaircir la peau ? Ne peut-on en conclure, par exemple, que si des Noirs cherchent à le faire, c'est d'abord par souci esthétique (avoir un teint rare, comme le blond chez les Européens), lequel, sous l'effet des complexes nés de la colonisation, s'est mué en problème psychologique ? En tout cas, les formules à l'emporte-pièce, la généralisation hâtive et le persiflage ne sont sans doute pas les meilleurs outils pour appréhender un phénomène aussi complexe.

5 Sur l'aliénation des élites colonisées, on lira avec profit Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, 1952, et Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Buchet-Chastel, 1957.

CHAPITRE VIII

L’homme blanc est reparti !

Au début des années soixante, un grand nombre de pays africains accédèrent à l’indépendance. Une certaine histoire tend à accréditer la thèse d’indépendances acquises avec la bénédiction des puissances coloniales. On se souvient du mot du général de Gaulle, le 24 août 1958[1] : « L’indépendance, quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt. La métropole ne s’y opposera pas. » En fait, nous l’avons expliqué plus haut, l’Afrique n’avait pas, dans l’esprit des colonisateurs, vocation à être indépendante, car une telle éventualité ruinait la justification de l’entreprise coloniale. Pour nous en convaincre, écoutons Gilbert Comte : « Loin d’envisager un relâchement quelconque des liens entre la métropole et ses possessions lointaines, les principes fixés dans l’ancienne capitale de l’Afrique-Équatoriale française (A-ÉF) les déclaraient irrévocables. Certes, ils recommandaient de conduire les populations autochtones, “d’étape en étape, à une personnalité plus complète, à l’affranchissement politique”. Mais sans jamais concevoir pour elles d’“autre indépendance que l’indépendance de la France”, pour conclure sans équivoque : “Les fins de l’œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d’autonomie, toute possibilité d’évolution hors du bloc français de l’Empire. Toute constitution éventuelle, même lointaine, de self-gouvernements dans les colonies est à écarter”[2]. »

Certes, tous les peuples d’Afrique noire n’accédèrent pas à l’indépendance à la suite d’une rébellion armée, mais les soulèvements populaires ne furent pas rares. L’insurrection populaire contre la colonisation, à Madagascar, en mars 1947, fut écrasée dans le sang par les troupes françaises et le bilan en est estimé entre 80 000 et

100 000 morts. Quand, en 1952, les Mau Mau se révoltèrent au Kenya, la répression britannique fit environ 13 000 morts. Qu'on se rappelle les mouvements estudiantins des années cinquante, dont celui de la FEANF (Fédération des étudiants de l'Afrique noire en France), les luttes syndicales de l'UGTAN (Union générale des travailleurs de l'Afrique noire), les grandes grèves des cheminots du Dakar-Bamako en 1947, les combats politiques dans les instances politiques françaises… Ce n'est pas de gaieté de cœur que les colonisateurs durent admettre que les peuples dominés s'émancipaient. Le temps avait passé et la nouvelle élite des colonisés maîtrisait les outils qu'on leur avait apportés.

La Guinée, qui avait opté pour une indépendance véritable, fut punie par la France. En retirant précipitamment son personnel technique de l'administration guinéenne, l'État français provoqua la désorganisation du nouvel État guinéen et la dérive autoritaire de Sékou Touré, qui succombera à la paranoïa. Dans le climat de la guerre froide, et vu les ressources que cela aurait exigé, la France ne pouvait s'engager dans un conflit armé, d'autant qu'une la guerre de libération avait commencé en Algérie…

L'Afrique noire n'a donc pas reçu l'indépendance comme un don, elle l'a conquise de haute lutte. Que cette indépendance ait fini par ressembler à une large autonomie, c'est une autre question, dont nous parlerons plus loin.

Ceux qui sont au moins quinquagénaires aujourd'hui se rappellent sans doute avec quelle allégresse les peuples africains accompagnèrent le départ des colonisateurs. C'était la fin d'un cauchemar qui durait depuis quatre-vingts ans, et la célébration d'une victoire éclatante sur des maîtres qu'on avait crus invincibles.

Un tel enthousiasme génère une énergie incomparable, susceptible de changer le cours de l'histoire d'un peuple. Face aux constats alarmants qu'on peut faire à propos de l'Afrique noire, on est en droit de se demander ce que les Noirs africains ont fait de cette chance historique. Ruminent-ils une telle haine du Blanc qu'ils auraient rejeté le développement, comme le soutient Axelle Kabou[3] ? La réponse nous paraît tout autre et beaucoup plus complexe, à l'image même du problème qui se pose.

Ne noircissons pas la situation de l'Afrique noire outre mesure en faisant croire que rien de positif ne s'y passe jamais. Certes, la pauvreté y est quasi générale ; certes, des poches de famine permanente, des guerres intestines et des épidémies s'installent dans certaines parties du continent, mais toute l'Afrique noire ne se présente pas ainsi tout le temps. Le reste du monde a trop pris l'habitude de représenter l'Afrique au singulier pour ne pas être mécaniquement tenté d'additionner ses problèmes

Il est rarement fait état des progrès réalisés sur ce continent dans les domaines de la santé et de l'éducation, par exemple, même s'il est évident qu'ils sont encore insuffisants. Comme nous le notions dans l'introduction à cette réflexion, tout se passe comme si le destin de l'Afrique noire était de symboliser le malheur de toute façon et de provoquer la commisération ou le mépris.

Le nouveau pacte

L'élite africaine issue de l'école coloniale, constituée pour la plupart de jeunes, était un sujet de fierté pour les Noirs africains, dans la mesure où elle avait si bien assimilé les armes de l'homme blanc qu'elle avait pu le chasser des terres africaines. Pour accéder au bien-être matériel que promettait la technologie occidentale[4], les populations acceptèrent de confier le pouvoir à leurs enfants formés à l'école occidentale. En échange, le modèle social noir africain devait demeurer intangible. Un nouveau pacte venait d'être « signé » pour préserver l'ancien.

Que ce nouveau pacte n'ait pas été écrit, comme la plupart des règles qui régissent les sociétés noires africaines, n'implique pas son inexistence : aucun cadre issu de l'école coloniale ne pouvait ignorer que son savoir n'avait pas fait de lui un individu au-dessus des exigences familiales et sociales et que son éducation traditionnelle demeurait sa principale référence. Le temps n'avait pas été réunifié : l'État moderne apporté par le Blanc pouvait continuer à fonctionner, à condition qu'il n'attente en rien au modèle de société africain.

Malheureusement, les sociétés traditionnelles avaient surestimé leur pouvoir de contrôle, car les nouveaux cadres dirigeants ne respectèrent pas ce pacte.

C’était pourtant le moment idéal pour opérer de profonds changements avec une relative douceur. Au moment des indépendances, les cultures noires africaines auraient pu assimiler à leur rythme les apports positifs des cultures occidentales. Une seconde chance historique se présentait d’adapter, sans le dévoyer, le modèle africain. Hélas, aucun bilan approfondi ne fut entrepris, aucun projet original ne fut vraiment élaboré. Certains dirigeants dits révolutionnaires, tels Julius Nyerere au Tanganyika, Modibo Kéita au Mali, Sékou Touré en Guinée, Kwame Nkrumah au Ghana, ou Patrice Lumumba au Congo, étaient animés par un désir incontestable d’indépendance, de justice et de dignité inspiré de l’idéologie communiste ; d’autres, souhaitant prolonger le rêve colonial, calquèrent leur exercice du pouvoir sur celui des anciens maîtres. À la décharge des premiers, on soulignera que les anciennes puissances coloniales usèrent de toutes les armes pour affaiblir, voire anéantir leurs régimes.

Une fois que les premières difficultés économiques et politiques eurent tempéré l’enthousiasme de la libération, l’Afrique noire, dénuée de tout autre projet que celui du mimétisme, sombra dans une grande confusion, dont les « pères des indépendances » furent les premiers à faire les frais.

La privatisation de la fonction publique ou l’État familial

Les nouveaux administrateurs des États d’Afrique noire étaient désormais des enfants du pays : sorte de courroie reliant solidement l’administration et la famille, obligés de respecter le pacte originel et le nouveau à la fois, ils confondirent tout naturellement l’État et leur famille. Cette situation fut facilitée par l’existence de partis uniques, supposés assurer, comme la famille, l’unité de tous les citoyens.

À terme, les conséquences d’une telle confusion sont évidentes : népotisme, clientélisme, tribalisme, etc. En refusant d’aider sa famille, même de façon illégale, un fonctionnaire consciencieux mettrait en cause la sacro-sainte solidarité, donc la volonté supposée de l’ancêtre. Peu à peu, de façon sournoise, on a donc assisté à une forme de privatisation de la fonction publique, qui aujourd’hui n’est plus d’abord au service du citoyen, mais à celui de la famille, du groupe auquel appartiennent les

fonctionnaires. Cette pratique est d'autant plus dommageable que la vie tribale joue un grand rôle sur le continent noir[5].

Pour n'avoir pas été repensée et adaptée aux réalités noires africaines, l'administration héritée de la colonisation a été victime elle aussi du clivage temporel dans lequel vivent les Africains : ces derniers ne l'ont jamais vraiment acceptée, pour la bonne raison qu'ils ne l'ont jamais comprise et qu'elle leur a été imposée. Malgré les apparences, le pouvoir traditionnel demeure en effet la référence essentielle, avec laquelle l'administration doit souvent composer : certaines décisions de justice resteront lettre morte si elles ne coïncident pas avec les pratiques ancestrales ; tel chef de confrérie religieuse exigera des dérogations aux lois ; tel territoire sera considéré comme un sanctuaire.

Dans les mentalités et malgré les apparences, l'État précolonial est donc loin d'avoir disparu ; fondé à l'image de la famille, il résistera tant que celle-ci résistera et s'imposera à l'État hérité de la colonisation, lequel apparaîtra toujours, même inconsciemment, comme l'État des Blancs[6]. Ainsi, l'on observe une curieuse conception de la propriété publique dans les villes africaines. Les rues, les jardins publics peuvent devenir des dépotoirs, les bâtiments publics tomber en décrépitude sans que personne s'en émeuve, alors que, dans le moindre village, chacun balaie les alentours de sa case et contribue à l'entretien de la place publique, lieu privilégié de rencontre. C'est que, sortie de son cadre traditionnel, la solidarité perd de sa force. C'est aussi que l'organisation de l'espace, telle que l'a conçue et imposée la colonisation, n'a pas supplanté celle, originelle, qui la précédait. Aujourd'hui encore, il est plus facile de se repérer en fonction d'un lieu connu que d'un nom de rue. Comme au village ! Derrière les buildings et leurs façades de verre, les villes ne sont qu'une imbrication de villages où vivent des individus régis par l'oralité et un ordre ancestral.

En somme, entre les deux États règne un jeu permanent de compromis équivoques qui perturbe le fonctionnement des institutions. Mais le respect du pacte originel est à ce prix, et toute réforme ignorant cette dualité est vouée à l'échec.

Quand la corruption se justifie

Certes, la corruption n’est pas originaire d’Afrique noire et les Noirs africains ne sont pas les seuls hommes susceptibles d’y succomber (rappelons-nous l’acte de Judas Iscariote tel que nous le rapporte le Nouveau Testament) : elle règne plus ou moins partout, dans tous les pays du monde, sans doute sous des formes diverses, parce que la cupidité réside potentiellement dans le cœur humain et que pouvoir et corruption sont intimement liés. La question n’est donc pas de savoir si la colonisation est responsable de la corruption sur le continent noir, car cela supposerait que le Noir africain se situe moralement au-dessus des autres hommes. Les colonisateurs ont profité de cette faiblesse humaine pour faciliter leur mainmise sur les terres noires, mais cela ne prouve aucunement qu’ils ont apporté la corruption en un lieu qui en était vierge.

Pourquoi la corruption s’est-elle quasiment généralisée en Afrique noire, où elle semble avoir de beaux jours devant elle ? Parce qu’elle s’y est donné une légitimité : qui est corrompu ou corrompt invoque toujours l’obligation morale qui est la sienne de prendre en charge les siens. Il est vrai qu’il redistribue une partie plus ou moins importante du fruit de son forfait, mais ce n’est qu’un prétexte pour assouvir son envie de vivre comme un prince tout en préparant ses vieux jours. Encore une fois, la solidarité qui a fait la force des sociétés africaines est retournée contre elles et se mue en force de régression. Car c’est bien la « famille » qui soutien la corruption. Objectivement, les parents et les alliés de celui qui corrompt ou est corrompu n’ont aucun intérêt à lutter contre ce fléau.

La corruption est devenue le moteur de l’administration et de l’État, au point que les citoyens se sont fait à l’idée, peu à peu, qu’elle est inhérente à toute bureaucratie – le pouvoir hérité des Blancs. On comprend dès lors quelles résistances la lutte contre cette pratique malsaine doit affronter : une mafia, littéralement, qui n’ose pas dire son nom mais qui est prête à tout, y compris le crime de sang, pour sauvegarder ses intérêts.

Il convient de regarder ce phénomène de plus près. Prenons le cas d’un marché public, portant donc sur des sommes d’argent importantes : la corruption est de règle. Une entente illicite se fait entre les parties, fonctionnaire et homme d’affaires ou entrepreneur… qui sont parents ! Le fonctionnaire n’est que le dernier et seul maillon visible de la chaîne de tous ceux qui profitent de la forfaiture, à commencer par son chef. Au quotidien, en revanche, la corruption vire au racket. Le fonctionnaire

vend sa signature, et nul n'est censé ignorer cette loi non écrite. En plus des frais officiels, il faut donc toujours prévoir la part du signataire.

Car, en Afrique noire, tout est susceptible de s'acheter et de se vendre : les notes scolaires, les diplômes, les emplois dans la fonction publique, les rendez-vous avec un responsable, la célérité dans le traitement d'un dossier, les faux actes de mariage, de décès, de naissance, etc. La pratique peut aller jusqu'à la caricature : la création de toutes pièces d'une société, par un fonctionnaire, par parents ou amis interposés, pour s'octroyer un marché juteux. La concurrence loyale n'existe plus, la qualité n'a plus aucune importance, c'est du donnant donnant. Ainsi fonctionnent actuellement la plupart des administrations publiques en Afrique noire : les héritiers du « commandant blanc » ne se retiennent plus.

On se demande ce que sont devenus tous les cadres intelligents, compétents et honnêtes, ennemis déclarés de toutes les dictatures et de toutes les atteintes au bien public, sur qui le continent noir aurait pu compter pour se redresser. Pourquoi ne s'expriment-ils plus, pourquoi ne les voit-on plus ? Il y a ceux qui, par désespoir, ont pris le chemin de la mosquée, de l'église ou des bars ; mais aussi ceux qui, un jour, ont goûté au fruit de la corruption et, du coup, doivent se taire pour toujours, de peur d'être dénoncés par la rumeur. Voilà comment grossit le rang des corrompus, comment se fortifie la corruption : elle chasse les meilleurs ou les fait succomber.

Le plus grand danger de la banalisation de la corruption réside cependant dans l'hypothèque qu'elle fait peser sur l'avenir du continent noir. À défaut d'idéal et de modèles vertueux, les jeunes générations ne rêvent plus que de confort et de richesse et voient bon nombre de leurs aînés y parvenir au moyen de toutes sortes de prévarications. Dans ces conditions, étudier ou travailler ne présente que peu d'intérêt. Et ceux d'entre eux qui sont appelés à former la nouvelle élite du pays perpétueront les mêmes pratiques désastreuses.

D'une façon générale, les Noirs africains semblent avoir encore du mal à concevoir et à admettre l'État sous sa forme héritée de la colonisation européenne, qui piétine l'État précolonial et se moque des frontières ethniques, tribales, historiques et géographiques. Et tout se passe comme si, de façon inconsciente, ils se vengeaient de cette entité étrange et étrangère qui cadre mal avec les fondements de leurs cultures et de leurs

structures sociales. « Bien public » signifie davantage « bien n'appartenant à personne » que « bien collectif » : aux yeux du citoyen moyen, l'État n'a pas de légitimité. Ceux qui dirigent l'État et qui sont des produits de l'école coloniale profitent donc de cette curieuse situation. Toutefois, on ne peut exclure l'hypothèse que, dans la tête des élites elles-mêmes, la perception de l'État ne soit pas toujours aussi évidente, malgré les apparences.

La démocratie paradoxale

Certes, le multipartisme a été installé dans pratiquement tous les pays africains, mais il faut ramener ce phénomène à sa juste valeur. Les partis sont rarement porteurs de projets de société – ils ne brandissent le plus souvent qu'un catalogue d'intentions qui ne se réaliseront pas – car ici, l'objectif essentiel de la politique est la conquête du pouvoir pour soi et les siens, c'est-à-dire pour la « famille ». La politique est devenue un métier, le chemin le plus court vers la prise en main de l'État, donc vers la richesse matérielle. C'est pourquoi il ne faut pas être surpris que des hommes tenant un certain discours quand ils sont dans l'« opposition » se comportent de manière opposée, une fois qu'ils ont accédé au pouvoir. D'ailleurs, ne continue-t-on pas à voter en Afrique noire selon les consignes de la famille, du clan, du chef marabout, etc. ? Rien d'étonnant non plus à ce que de plus en plus de chefs d'État d'Afrique noire modifient la Constitution de leur pays selon leurs intérêts, le plus souvent pour instituer un règne à vie, ou s'emploient à faire de leurs enfants les héritiers de leur… trône ! Combien d'électeurs, dans une situation de pauvreté généralisée, rechigneraient-ils à vendre leurs voix au candidat qui leur offrirait de quoi faire survivre leur famille, même quelques jours ?

Paradoxalement, l'Occident, qui prétend défendre la démocratie partout dans le monde, devient, par son ignorance de l'Afrique noire profonde et par sa prétention insensée à imposer son habillage démocratique à tous les peuples de la terre, un soutien aux régimes les plus corrompus. Il suffit en effet que les élections et le pouvoir qui en est issu revêtent les apparences de la démocratie telle que la définit l'Occident, pour que le label « démocratie naissante » ou « en progrès

démocratique » soit décerné au pays en question. Or, de la démocratie, l'immense majorité des pays d'Afrique noire n'ont que l'apparence, c'est-à-dire les institutions calquées sur celles de l'Occident. Ainsi, un pouvoir dictatorial ou autocratique peut se muer du jour au lendemain en une « démocratie » encensée par les maîtres du monde, dès l'instant où il bricole quelques institutions symboliques de la démocratie à l'occidentale. En réalité, de même qu'elle a détourné les valeurs des cultures africaines pour consolider son pouvoir familial, l'élite se sert des institutions de la démocratie pour se protéger : toute tentative de déstabilisation, même portée par la volonté populaire, sera aussitôt unanimement condamnée par l'Occident.

Pour aller jusqu'au bout de notre idée, il faut souligner que l'Occident ne fait pas seulement preuve d'aveuglement ou d'ignorance : les dérives africaines servent aussi ses intérêts. Tant que les régimes avec lesquels il a passé des contrats d'exploitation minière ou autre se maintiennent, les affaires continuent. Les amitiés douteuses entre chefs d'État d'Afrique noire, dont les pays regorgent de richesses, et leurs homologues et complices d'Europe ne sont pas un mystère. L'exploitation des peuples d'Afrique noire se perpétue comme au bon vieux temps de la colonisation, à l'abri d'une démocratie fictive.

Si les Noirs africains souhaitaient sincèrement réduire la corruption et toutes les formes de délinquance qui en découlent, il leur faudrait d'abord s'employer à rompre le lien d'automaticité entre l'appartenance à un parti politique et l'embauche dans l'administration d'État. En effet, ni la compétence ni l'intégrité n'étant des critères indispensables d'embauche des hauts cadres de l'administration, on assiste à une véritable course au zèle militant, et la politique se transforme en copinage. Entre membres du même parti, c'est tout comme en famille : on s'entraide chaque fois qu'on le peut ! Un homme politique qui, par le jeu des alliances, se retrouve au gouvernement, fera de son département la source de financement de son parti et une structure d'embauche de militants, en jouant sur les marchés publics, notamment – par la corruption, donc. Voilà comment la politique se transforme en copinage. Or, si la haute administration n'était accessible qu'à une élite sélectionnée sur des bases objectives de compétence et d'intégrité, en dehors de toute appartenance politique, s'il n'y avait donc plus de postes réservés, on verrait aussitôt fondre les partis comme neige au soleil. En outre, pourquoi ne pas exiger

une déclaration de biens de tous les responsables à tous les niveaux au moment de leur nomination, périodiquement et à la fin de leur mandat, pour savoir qui a gagné quoi et comment ? De même, le déshonneur étant la grande peur des familles, pourquoi ne pas rendre public systématiquement, par tous les moyens d'information, tout acte de prévarication ? C'est dire qu'il est fort possible d'atténuer fortement la délinquance financière en Afrique noire ; seulement, c'est la volonté politique qui fait le plus défaut.

La situation politique actuelle de l'Afrique noire était prévisible : la démocratie, dans son principe, est une valeur universelle, certes, mais elle peut se décliner sous plusieurs formes sans se fourvoyer. Les élections aux États-Unis d'Amérique ne se déroulent pas comme en France, mais est-ce à dire que le respect de la démocratie y est moindre ? Les Britanniques et les Espagnols ont jugé bon de maintenir la royauté, même symboliquement ; sont-ils pour autant moins démocrates que les Français ? Or, l'Afrique noire a adopté sans réfléchir des formes que d'autres cultures ont élaborées des siècles durant, alors qu'elle aurait dû tirer de son histoire et de ses cultures les outils nécessaires pour que la démocratie ne soit pas cette chose sans consistance dont on affiche les apparences pour mériter les applaudissements et les récompenses des pays occidentaux.

De même, les actuels dirigeants africains se trompent lourdement s'ils pensent donner au monde l'image de démocraties véritables, sous prétexte qu'ils appliquent une décentralisation à l'européenne suggérée ou imposée par les anciennes puissances coloniales, comme s'ils opéraient en terrain vierge de tout pratique administrative. Il eût été mieux indiqué, à notre avis, de combiner l'élection démocratique et la pratique africaine de représentation des différents groupes sociaux et catégories d'âge, de sorte que les personnes âgées, par exemple, ne se sentent pas exclues. Et plutôt que le contrôle étatique des municipalités, pourquoi ne pas instaurer le contrôle citoyen ? À ce niveau, les cadres à la retraite pourraient apporter leur savoir et leur expérience. Du reste, ne serait-ce pas une adaptation de la place des personnes âgées à l'évolution de la société ? Malheureusement, parce que l'Afrique noire des « intellectuels » manque cruellement de pensée, l'imitation de l'Occident

semble être le seul programme des nouveaux maîtres du continent. C'est ce qui explique qu'il aura fallu plusieurs décennies aux dirigeants sénégalais pour comprendre qu'une cour d'assises avec des jurés populaires est une résultante de la Révolution française, et qu'une telle forme juridictionnelle n'est pas du tout adaptée à la société sénégalaise ! Pourtant, cela paraît tellement logique, pour peu qu'on prenne le temps de réfléchir…

Cette démocratie de pacotille hypothèque lourdement l'avenir de l'Afrique noire. Nous l'avons dit, une partie des cadres honnêtes et compétents se replient sur eux-mêmes, déçus par le système de corruption généralisée et piégés par cette fausse démocratie inspirée, sinon imposée, par l'Occident. Ce faisant, ils abandonnent le sort de leurs pays à des individus incompétents et corrompus, donc à la médiocrité. Les médiocres se cooptant logiquement, c'est finalement tout l'État qu'ils s'approprient. Et comme à chaque médiocre est liée une « famille », l'État tombe sous la coupe d'une mafia qui ne dit pas son nom… Et cette mafia n'est que la branche nationale de la mafia internationale qui étend ses tentacules sur le monde.

Dès lors, à quel développement peuvent prétendre des pays dont la jeunesse est élevée dans le culte de l'argent facile, les populations largement analphabètes et ignorantes, et les élites régnantes médiocres et malhonnêtes ?

La trahison des ancêtres

Les nouveaux ancêtres des Noirs africains sont, de fait, ceux qui aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, gèrent les pays africains grâce au savoir acquis à l'école d'essence coloniale. Ils s'habillent comme d'honorables vieillards, vont prier ostensiblement à l'église ou à la mosquée, alors qu'ils n'ont d'autre préoccupation que d'accumuler l'argent sale pour satisfaire les seuls désirs qui vaillent : ceux du ventre et du bas-ventre. Ils se servent si bien des religions pour asseoir leur pouvoir que la laïcité n'est plus qu'un vain mot[7]. Ils veillent au bien-être de leurs familles en leur distribuant au besoin l'argent public ; ils sont des fils modèles dont le souci n'est pas de sauver le pays, mais les leurs. Parce qu'ils ont renoncé à croire qu'un jour nouveau peut se lever sur

l’Afrique noire, ils font naître leurs enfants à l’étranger. Comme le système scolaire part à vau-l’eau (on ne devient enseignant que quand on ne peut exercer aucun autre métier et qu’on n’a pas d’appui), ils envoient leur progéniture étudier dans les meilleures universités occidentales.

Quant à ceux qui n’appartiennent pas à leur groupe, ou s’opposent à leurs pratiques, ils ne méritent pas d’autre sort que celui que les administrateurs coloniaux, les rois et les empereurs d’antan infligeaient à leurs ennemis.

Quand le capitaine est convaincu que le bateau va couler, que peuvent faire les passagers ? En réalité, à examiner les faits de plus près, l’on comprendrait que l’Afrique noire vit une situation qui n’est pas inédite. Il n’est nullement besoin d’être expert en analyse marxiste pour se rendre compte que pour instituer la traite des esclaves, ce ne sont pas les paysans du Mandé ou du royaume Soussou, ni les artisans du royaume ashanti, ni les éleveurs du Fouta qui, dans l’intention de s’enrichir, ont capturé et vendu leurs frères. De même, le manant breton ou le berger des Cévennes d’alors n’ont ni ordonné ni exécuté l’infâme traite des êtres humains. De part et d’autre, en Afrique, et en Europe, ce sont ceux qui détenaient le pouvoir et l’argent qui sont les véritables commanditaires et bénéficiaires de la traite des esclaves noirs, même si les deux peuples ont, indirectement, profité des retombées économiques du forfait.

Les héritiers de l’ordre colonial tiennent dans leurs mains le destin des Africains. Pour préserver leurs intérêts privés, ils confient leurs fortunes mal acquises à des banques occidentales, ou les investissent en Occident[8]. Certaines sociétés occidentales, complices des riches d’Afrique noire, prévoient même dans leur budget – nous pouvons en témoigner – le bakchich (généralement estimé à 10 %) réservé aux fonctionnaires africains des douanes et des impôts !

Les grands perdants sont les peuples africains, qui s’appauvrissent à mesure que leurs dirigeants et les Occidentaux font fructifier ce qui devrait leur revenir.

Ce système mondial d’exploitation des plus pauvres – sur lequel repose la mafia internationale – s’appuie sur une technique de communication d’une redoutable efficacité. Pour mieux duper et exploiter leurs compatriotes désorientés, les nouveaux maîtres de l’Afrique noire, bras armés des puissances d’argent, se parent des habits

de leurs ancêtres, empruntent leur langage et agitent la menace du retour des « valeurs blanches ». Pendant ce temps, pour assoupir leurs populations, leurs acolytes européens exaltent l'identité nationale, montrent les immigrés du doigt, attisent les peurs. Et la fête peut continuer ! Comble de cynisme, tandis que les décideurs africains désignent les « Blancs » comme le grand ennemi, leurs complices occidentaux jettent les immigrés noirs en pâture. C'est « Occident » contre « Afrique noire », « Blancs » contre « Noirs », et les marionnettistes se frottent les mains.

Loin de nous la tentation de faire passer les peuples pour des assemblées d'anges ou des troupeaux d'agneaux qui se laissent docilement mener à l'abattoir : ils sont constitués d'êtres humains qui n'ont besoin de personne pour être racistes, xénophobes, ou franchement méchants. Nous disons plutôt que, de façon cynique, les détenteurs du pouvoir et de l'argent s'emploient à attiser ces sentiments par la manipulation, pour en tirer profit.

Dans son *Voyage au Congo*, André Gide s'en prend à l'administration coloniale, qu'il accuse de s'être effacée devant les compagnies commerciales[9]. En réalité, l'administration n'était que le metteur en scène du spectacle. Et ce qui était valable en 1927 l'est encore aujourd'hui. En Afrique noire, la carte des guerres intestines coïncide souvent avec celle des richesses minières : voilà qui est très révélateur de l'action en sous-main des puissances d'argent.

En vérité, ni la colonisation ni l'esclavage n'ont opposé les peuples africains et européens. Ceux-ci ont de tout temps été manipulés, embarqués malgré eux dans des conflits dont ils n'étaient en rien responsables. Et ce depuis près de dix siècles, en ce qui concerne l'Afrique noire.

Les nouveaux ancêtres noirs ont trahi, parce qu'ils n'ont pas respecté le pacte qu'ils ont signé avec leurs peuples. En fait, les populations noires d'Afrique ont été victimes de duplicité, car leurs fils, en qui ils ont placé tant d'espoir, avaient auparavant signé tacitement un autre pacte avec leurs anciens maîtres, pacte qu'ils honorent pleinement.

Et, malheureusement, encore une fois, l'Afrique noire renoue là avec ses vieilles habitudes : outrée, déçue, elle se replie sur elle-même en se disant que ceux qui se comportent mal à son égard finiront par payer cher. Par la volonté d'une force extérieure ! C'est pourquoi les taux de participation aux élections n'ont cessé de s'amoindrir dans pratiquement tous les pays du continent noir, parallèlement au désenchantement des populations. D'où ce marasme généralisé et l'impression qui en découle d'un monde fataliste.

Or voici la fin d'une grande illusion : tous les ancêtres ne sont donc pas dignes de respect et les enfants qui ont appris le savoir des Blancs ont renié leurs pères ! Dès lors, l'Afrique noire ne peut s'épargner la pénible mais nécessaire tâche de faire le procès public de ceux de ses ancêtres qui, au VIe siècle déjà, ont vendu les leurs et de ceux qui, aujourd'hui, continuent à la dépouiller avec la complicité de leurs acolytes de par le monde. Si ce procès n'est pas engagé d'urgence, la graine risque de se confondre avec l'ivraie, et les Noirs africains n'auront plus d'ancêtres du tout.

Les disputes actuelles autour de l'esclavage et de la colonisation ne sont en définitive qu'un tapage assourdissant qui masque les véritables problèmes plus qu'il ne les dévoile.

La conséquence de la collusion entre les élites noires africaines et l'Occident est la naissance de la thèse du complot blanc.

La thèse du complot blanc

La théorie d'un complot ourdi par les anciennes puissances coloniales pour empêcher tout progrès significatif des Noirs africains séduit de plus en plus d'intellectuels et d'hommes de culture noirs africains. On ne la proclame peut-être pas à haute voix, mais l'idée revient de plus en plus souvent dans les cercles de discussion. On aurait tort de ne voir là que fantasmes : un certain désarroi peut expliquer cette thèse, mais elle n'est pas sans fondement.

Parmi les premiers régimes politiques du continent noir, les plus corrompus et les plus dictatoriaux ont bénéficié – c'est de notoriété publique – de l'appui des anciennes puissances coloniales. Selon la thèse

du complot blanc, ces dernières se sont contentées d'un repli stratégique, en mettant à leur place des marionnettes à leur solde. C'était la meilleure façon d'empêcher toute réelle indépendance et tout réel développement des pays d'Afrique noire.

La thèse n'apparaît pas tout à fait absurde. Puisque les Occidentaux font de la défense des droits de l'homme le fer de lance de leur politique, quelle place y accordent-ils donc aux Africains ? Il semble y avoir deux poids, deux mesures : des hommes dignes de la liberté, et d'autres – parmi lesquels les Noirs africains – dont le sort importe peu. Pourtant, la colonisation ne prétendait-elle pas apporter les Lumières aux peuples d'Afrique ?

Pourquoi le passé remarquable du continent noir, son apport à l'humanité sont-ils passés sous silence depuis des siècles en Occident ? Comme s'il ne fallait surtout pas en parler, pour faire correspondre les habitants du continent noir à l'image qui en est donnée – celle de peuples n'ayant connu la civilisation qu'à l'avènement de la colonisation !

Et ces milliers d'hommes issus des colonies, enrôlés au cours des deux dernières guerres mondiales ? Combien sont-ils à avoir perdu la vie ? Et, parmi les survivants, combien sont-ils à n'avoir jamais touché qu'une minable pension militaire ?

Et les dirigeants qui prétendaient s'opposer à la domination occidentale, n'ont-ils pas été éliminés – parfois physiquement, comme Patrice Lumumba et Thomas Sankara – par les tenants du néocolonialisme[10] ?

À cette complicité de l'Occident avec les régimes dictatoriaux d'Afrique noire s'ajoute l'action souvent délétère des grands organismes financiers, comme le FMI et la Banque mondiale. À ce propos, Aminata Traoré écrit : « Le FMI, la Banque mondiale et, à travers eux, les puissances industrielles ont une part considérable de responsabilité dans les échecs enregistrés au Mali, comme dans tous les pays surendettés dont la gestion économique s'organise à partir de Washington[11]. » On ne peut que souscrire à une telle affirmation. En ordonnant la réduction des effectifs de la fonction publique dans des domaines aussi cruciaux que la santé et l'éducation, et la privatisation à outrance de sociétés et d'entreprises d'intérêt public, les Occidentaux ont grandement contribué à l'appauvrissement et à la fragilisation des États, désormais incapables

de remplir leur rôle social[12]. Alors qu'en France, par exemple, mais aussi en Allemagne, la privatisation de grandes entreprises publiques provoque des réactions extrêmement vives, comment ne pas comprendre l'amertume des Noirs africains quand la recette décriée en Occident leur est appliquée sans retenue ? N'ont-ils pas des raisons de se croire victimes d'une discrimination dont l'objectif inavoué est de les empêcher, par des voies détournées, de se construire un avenir meilleur ?

À tout cela s'ajoute ce spectacle désolant : d'un côté, les jeunes Africains qui se lancent à l'assaut des côtes occidentales et les barrières qu'on ne cesse de dresser devant eux ; de l'autre, les expulsions massives et médiatisées de « sans-papiers », signant la honte d'hommes qui, non contents de s'être servis en Afrique, se barricadent et repoussent sans scrupule ceux qui viennent chercher une vie meilleure.

L'Occident règne sans partage sur le monde. Même si, depuis quelques années, l'émergence de nouvelles forces dans ce que l'on appelait naguère le tiers-monde paraît ébranler ses certitudes, il n'y a aucun doute que son rêve est de perpétuer sa domination. La fronde actuelle qui semble se dessiner contre la Chine est un signe révélateur. De là à croire que tous les actes des anciens colonisateurs sont réfléchis et relèvent d'un plan machiavélique, il n'y a qu'un pas, vite franchi par des individus en souffrance.

Mais cette thèse du complot est dangereuse. Silencieuse, insidieuse, elle imprègne les consciences et s'installe dans la mémoire collective : l'image désastreuse de l'Afrique noire, entretenue par l'état du continent, est un problème pour tous les Noirs, où qu'ils vivent. Devenue un fonds de commerce, elle est étayée par ceux qui y ont intérêt. À trop se répandre, elle accroît le malaise des Noirs et désigne l'Occident comme l'ennemi à abattre. Dans ces conditions, pourra-t-on s'étonner de l'émergence, tôt ou tard, de kamikazes noirs mus par l'amertume et l'énergie du désespoir ? L'« ennemi », radicalisé par des partis et des idées d'extrême droite, aura beau élever des barrières, aucun système de protection ne sera efficace. Déjà, comme en réponse, des groupuscules noirs surgissent en Europe et n'hésitent pas à user de la violence au nom de la défense de leur identité : ce sont des prémices qu'on aurait tort de

négliger en croyant que des mesures policières suffiront à les neutraliser[13].

Dans la mémoire des peuples noirs, le souvenir de l'action culturellement destructrice de la colonisation occidentale est encore présent ; une partie des élites noires africaines européanisées d'aujourd'hui pense en souffrir aussi. Le jour où la jonction s'établira entre les peuples et leurs élites, les relations entre Occidentaux et Noirs africains, donc entre Blancs et Noirs, risquent de se détériorer gravement.

En somme, le « complot occidental » résulte en grande partie de l'esclavage et de la colonisation. Depuis des siècles, les dirigeants occidentaux, en s'assurant la complicité des dirigeants africains par la corruption et l'argent, fabriquent les futurs ennemis de l'Occident.

1 *Jeune afrique.com*, 12 août 2002.

2 Gilbert Comte, « L'Afrique accède à l'indépendance », *Le Monde*, 1er avril 1980.

3 Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, 1991.

4 Malgré le manque de respect de l'Occident pour le monde de leurs ancêtres, les Noirs africains n'ont jamais pu se cacher d'une certaine admiration à son égard. La télévision n'a fait que confirmer le statut ambigu de l'Europe : elle incarne un progrès sombre, un espace de plus grand confort où les personnes âgées sont abandonnées dans des maisons de retraite.

5 Dans les pays où ces divisions sont moins ancrées, la privatisation de la fonction publique est plus insidieuse. Pour éviter les conflits et régner toute leur vie sans souci, certains dirigeants plutôt malins procèdent à un partage de l'État entre toutes les « familles », de sorte de chaque tribu, ethnie, région, etc. dispose d'une place, même réduite, sur la scène politique.

6 L'histoire du Liberia, fondé par d'anciens esclaves de retour des États-Unis qui ont tenté d'importer une administration à l'américaine dans le pays, en écartant les « natifs » du pouvoir, est presque une caricature de cette superposition de deux cultures. On connaît la suite de l'histoire.

7 Ainsi, au Mali, le pouvoir a dû surseoir à l'abolition de la peine de mort, sous la pression des associations musulmanes. Le projet de réforme du Code de la famille et du mariage, qui devait donner plus de liberté à la femme malienne, a subi le même sort.

8 Dans son rapport de 2007 sur l'Afrique, la CNUCED indique que les riches de l'Afrique subsaharienne – corrompus et coupables d'avoir détourné les deniers publics et les aides extérieures – placent entre 2,6 et 7,6 % du PIB desdits pays à l'étranger, les sommes ayant fui le continent noir entre 1970 et 1996 s'élevant à quelque 285 milliards de dollars.

9 André Gide, *Voyage au Congo*, Gallimard, « Folio », 1997, pp. 92-93.

10 Premier Premier ministre du Congo, Patrice Lumumba fut assassiné le 17 janvier 1961, six mois à peine après sa prise de fonction. Thomas Sankara, qui conduisit la révolution burkinabé, fut pour sa part assassiné le 15 octobre 1987.

11 Aminata Traoré, *L'Étau*, Actes Sud, « Babel », 1999, p. 74.

12 On en parle peu, sinon jamais, mais le modèle de gestion imposé aux pays africains par les organismes financiers internationaux, agissant selon des critères propres aux économies occidentales, a parfois abouti au renforcement des associations religieuses, surtout musulmanes.

Puisque les États ont été dépouillés de leur fonction sociale, celle-ci a été récupérée par des associations vivant de subventions de pays pétroliers musulmans. Soutenues par des milliers de jeunes incapables de survivre sans leur aide et prêts à descendre dans la rue, ces associations peuvent peser sur les décisions des pouvoirs publics.

13 Loin de nous, bien sûr, l'idée de cautionner l'antisémitisme insensé de certains de ces groupuscules, ou de noircir tous les Occidentaux, ONG et autres associations animées de bonnes intentions (même si certaines d'entre elles se fourvoient et gagneraient à mieux connaître le continent noir).

CHAPITRE IX

Le modèle social africain en question

Quel visage les sociétés de l'Afrique noire présenteraient-elles aujourd'hui si elles n'avaient pas subi la traite des esclaves et la colonisation ? Telle est la douloureuse question qu'un Noir africain ne peut s'empêcher de se poser. Question douloureuse, parce qu'elle ne peut avoir pour réponse que des hypothèses.

On se souvient du mot de Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles[1]. » Devant cette déclaration, le rêve d'immortalité et surtout d'immuabilité des sociétés noires africaines paraît absurde, car elles n'ont cessé d'évoluer, de façon certes inégale, mais bien réelle – car tandis que certaines fondaient de grands empires, d'autres restaient des tribus isolées du reste du monde.

Le projet initial de ces sociétés était fondé, nous l'avons dit, sur le maintien d'une harmonie intangible, donc éternelle. Qu'est devenu ce projet face aux épreuves de l'Histoire et sous l'effet de l'exploitation économique du continent ? Certes – nous nous répétons –, le temps passe, le monde change et l'Afrique noire aussi, mais les bases du modèle social noir africain, malgré des évolutions évidentes, inévitables, restent fondamentalement les mêmes. Toutefois, comme tout modèle de société, celui des Noirs africains aussi comporte des faiblesses, qui se révèlent avec le temps et les épreuves.

Néanmoins, ce serait une grave erreur de soutenir que l'Afrique noire, telle qu'elle se présente aujourd'hui, n'a rien à voir avec son projet initial. Les marques extérieures de la modernité, les velléités d'individualisme et une certaine évolution des mœurs ne doivent pas être prises pour des signes de transformation radicale du continent noir. La voiture dernier cri côtoie la charrette tirée par un âne ; la villa ultraluxueuse jouxte l'ancestrale case de terre ; le téléphone cellulaire n'a

pas étouffé le tambour messager ; la jeune fille en jeans ou en jupe courte est consciente que sa raison de vivre est la recherche d'un bon mari ; même la femme ministre, face à son époux, n'est « qu'une femme » ; le technocrate est convaincu qu'il doit en partie son savoir à la bénédiction de ses parents… En somme, la scission africaine du temps et de l'espace continue d'opérer : si les corps peuvent donner l'impression d'appartenir au XXIe siècle, les mentalités, elles, demeurent assez largement inspirées par les directives supposées intangibles de l'ancêtre, en conflit constant avec l'attrait du monde moderne.

Nous allons tenter de poser un regard objectif sur quelques caractéristiques essentielles de l'Afrique noire contemporaine.

La pensée unique, fabrique de Noirs africains identiques

Tout se passe encore aujourd'hui comme si les sociétés noires africaines prétendaient protéger l'individu contre tous les risques de la vie. Ainsi, les sorciers et les marabouts sont chargés de veiller sur la vie de l'individu depuis le ventre de sa mère et tout au long de sa vie active, et de protéger son âme quand, à sa mort, il rejoint le cercle de l'ancêtre. Cette volonté de contrôle absolu ne viole-t-elle pas la liberté de l'individu, dont la formation ne saurait se passer d'une de ses composantes essentielles, le risque ? En l'occurrence, on opère sur le matériau humain, mais ce matériau, qui n'est pas malléable à l'infini, parvient toujours à prendre des formes inattendues, parfois même contraires à celles que l'on espérait.

C'est sans doute une grande méfiance à l'égard de l'individualisme, plus que de l'individu, qui pousse les sociétés noires africaines à vouloir prendre en main le destin de ce dernier. La prééminence de la famille, donc du groupe, suppose de la part de chacun de ses membres une grande humilité, qui confine à l'oubli de soi – c'est un effort énorme, quand on sait que le souci naturel de l'être humain est de se valoriser, d'une manière ou d'une autre. Mais la menace est grave : si chaque membre du groupe s'avise de manifester son individualité, c'est la fin du groupe et le règne de l'individu livré à lui-même, donc la fin de la solidarité, pierre angulaire du modèle social des Africains. Le seul moyen de tenir l'individu est donc de le surveiller de sa naissance à sa mort. D'où

l'organisation pyramidale des sociétés noires africaines, en fonction de l'âge, dont l'enfant constitue le premier échelon.

L'injonction que l'enfant africain entend le plus souvent est sans doute « Tais-toi, on ne dit pas ça ! » Il l'entend de la bouche de ses frères, de son père, de sa mère et de tous ses parents au sens africain du terme, chez lui, dans la rue, à l'école, chez ses amis. L'enfant assimile peu à peu qu'il n'a pas droit à la parole lorsqu'il est en présence de personnes plus âgées que lui. Non seulement parce que, dans un monde où l'âge est porteur de savoir, un enfant est supposé être ignorant, mais aussi et peut-être surtout parce que, n'étant pas au fait des principes du pacte originel, il est susceptible de prononcer des paroles interdites dont les conséquences peuvent s'avérer extrêmement graves pour la cohésion du groupe. Ainsi l'enfant apprend-il très tôt à s'autocensurer, alors même que son âge est celui de la spontanéité et de la naïveté. Non seulement il ne dira plus ce qu'il pense en présence des grandes personnes, mais peu à peu il ne le pensera même plus. La méthode fonctionne si bien que les enfants eux-mêmes censurent les propos de leurs amis lorsqu'ils se retrouvent entre eux. Ce sera alors : « *On* a dit qu'un enfant ne dit pas ça ! » Voilà comment un enfant finit par se convaincre qu'il faut attendre l'autorisation de parler et de penser, avant de le faire…

Dans ce contexte, l'école pose d'énormes problèmes aux enfants. Les livres scolaires, par exemple, inspirés de l'Occident, montrent d'autres enfants qui, eux, ont le droit de s'exprimer en présence de leurs parents. Dans les petites têtes se partage alors le monde : d'une part l'univers de l'homme blanc, étranger et illégitime, mais utile ; d'autre part, celui de l'ancêtre, authentique et légitime. Ces univers participent tous deux à la formation de l'enfant ; comme son souhait le plus profond est d'être aussi libre que ceux qui peuplent les pays au-delà des mers dont il est question dans ses livres, il n'y a rien de bien étonnant à ce qu'avec le temps il considère ces derniers comme des privilégiés.

Dans cette éducation, l'intelligence est bridée à l'aube de la vie ; seules les activités physiques sont libres de toute entrave – de cette remarque, nous tirerons des conclusions plus loin. La curiosité intellectuelle n'est par conséquent pas la qualité la plus répandue chez les petits Noirs africains, qui ne sont pas pour autant des demeurés[2] ! Ce contrôle de la parole et de la pensée se poursuit à l'âge adulte. À ce stade, la société ne

peut plus s’abriter derrière l’excuse de l’ignorance des principes du pacte originel. En fait, il s’agit de veiller à éviter les dérapages en tout genre, conséquences des irruptions imprévisibles du moi. Même dans la plus folle des colères, il y a des mots à ne pas prononcer, des gestes à ne pas faire. Comme il l’a appris durant son enfance puis son adolescence, l’adulte demandera l’avis de plus âgé que lui chaque fois qu’il voudra accomplir un acte qui peut avoir une incidence sur le groupe. Pour baptiser son enfant, ses grands frères ou ses parents seront consultés, de même que lorsqu’il voudra prendre femme. Il s’agit de solliciter l’avis de personnes plus informées que lui du pacte originel.

En fait, de ce point de vue, l’individu africain ne s’épanouit pas vraiment, puisque, enfant ou adulte, il n’a jamais droit à l’erreur et doit être constamment encadré par plus âgé et plus expérimenté que lui. Or, nul n’est vraiment responsable que s’il a la capacité de réfléchir à ses actes, dans le respect des conventions, certes, mais aussi des objectifs qu’il s’est fixés. En privant l’adulte de cette faculté, la société le maintient dans une sorte d’enfance prolongée, un monde où la protestation et la révolte ouvertes n’existent pas.

Encore une fois, que l’on ne s’y trompe pas : fréquenter l’école à l’occidentale ou en Occident ne change rien à l’affaire. On peut avoir lu Montesquieu, Rousseau, Sartre et tant d’autres, avoir manifesté avec ses camarades derrière des pancartes dans les rues d’Europe, et pourtant se soumettre aux règles selon lesquelles on a été élevé, et faire taire son esprit critique.

Pour qui parvient au seuil de la vieillesse, la règle ne varie pas. Il est peu probable qu’un vieillard respecté (qui a donc passé avec succès toutes les étapes de la vie) s’avise de transgresser les tabous d’une façon ou d’une autre. Au contraire, il lui appartient, grâce à son savoir et à son expérience, de continuer à enseigner la route droite, de rappeler sans cesse les règles du pacte originel. À lui non plus, il n’est pas demandé de réfléchir pour trouver des idées nouvelles, mais de répéter ce qui lui a été enseigné.

Toutefois, il serait inexact d’affirmer que l’esprit critique est totalement absent des sociétés africaines, car au niveau des structures dirigeantes traditionnelles, donc pour les plus anciens, les décisions sont arrêtées après de longues discussions dont la correction n’empêche pas

parfois la rudesse. En fait, c'est l'individu qui n'est pas autorisé à se servir de son esprit critique en dehors du cadre fixé par la communauté, car ce serait la manifestation d'un individualisme destructeur.

Tout se passe comme si le programme scolaire avait été fixé une fois pour toutes. Et il convient d'étendre cette remarque à tous les domaines de la vie. Ainsi les individus formés à cette école, pense-t-on, seront forcément identiques, puisque à l'abri de l'effet de l'évolution d'un monde considéré comme dangereux pour la société, à savoir le monde occidental. Voilà pourquoi l'Afrique noire paraît, à tort, immuable. Ce n'est nullement parce que les Noirs d'Afrique sont arriérés, mais tout simplement parce qu'ils vivent selon un enseignement dont les règles se veulent intangibles.

En considérant la société dans son ensemble, on constate que les dommages provoqués dans le domaine du savoir sont tout aussi évidents. Si les individus ne peuvent réfléchir en dehors d'un cadre déterminé, n'est-ce pas la fin de la pensée novatrice ? En effet, comment prévoir, planifier son cheminement, éviter de nouveaux écueils sans un renouveau de la réflexion, laquelle sera forcément d'abord individuelle ? Tout ayant une incidence sur tout, une société qui fige la pensée fige le temps, son temps, car elle ne saurait arrêter le tic-tac de l'horloge des autres. Dès lors, on comprend mieux pourquoi, à cause du consensus obligatoire, aucune voix ne s'élève pour formuler publiquement des réserves sur les sociétés noires africaines et pourquoi même les éléments issus de l'école occidentale se sentent tenus de se taire dès qu'il s'agit de porter un regard critique sur les leurs. Le repli sur soi dû à l'action colonisatrice de l'Europe explique donc le durcissement de la censure, mais celle-ci était déjà inscrite dans les fondements des sociétés noires africaines.

Dans l'entretien accordé au *Nouvel observateur.com* que nous avons mentionné plus haut, le professeur Watson affirme que l'attitude des employés noirs (sans doute veut-il parler de l'impression que donnent ces derniers d'être des enfants à qui il faut tout expliquer, tout ordonner ?) corrobore la thèse de la différence d'intelligence entre Blancs occidentaux et Noirs[3]. En réalité, ce sont l'obligation de respect et d'obéissance dus au chef, surtout s'il est plus âgé, et le complexe d'infériorité qu'un très grand nombre d'entre eux ont intériorisé qui

paralysent littéralement les Noirs africains, surtout lorsqu'ils se trouvent face à des gens raisonnant selon d'autres critères d'éducation que les leurs. Parce qu'on lui a enseigné que l'honneur l'emporte sur les richesses matérielles et que discuter d'argent est indigne d'un homme bien né, le postulant auquel l'employeur demanderait quel salaire il souhaite percevoir répondrait : « Je prendrai ce que vous me donnerez. » Et c'est là que réside le paradoxe : les Noirs africains discutent âprement les prix au marché, sollicitent sans état d'âme l'aide de leurs parents, mais dès que, face à un « étranger à la famille », leur honneur est en jeu, ils choisissent de perdre plutôt que de se « rabaisser ». Certes, même en Afrique noire l'argent occupe de plus en plus de place, mais un grand nombre de Noirs africains réagissent encore en fonction des leçons du pacte originel. En fait, le « grand rire nègre » face au Blanc est parfois un rire jaune qui cache mal un malaise : celui de l'homme convaincu que le monde entier vit selon la même philosophie que les siens et qui se retrouve brutalement confronté à une tout autre réalité. Dans certaines circonstances, ce rire fait ressembler le Noir africain à un grand enfant ou même, disons-le plus clairement, à un être de moindre intelligence.

Si donc le Noir africain (et le Noir par généralisation), parce que faisant rarement parler de lui dans les domaines scientifiques et de la pensée, est tenu pour un être intellectuellement inférieur, il ne doit s'en prendre ni à Dieu, ni à la nature, parce qu'il n'est pas potentiellement moins nanti que les autres : il lui faut plutôt interroger ses cultures.

En tout cas, des hommes ainsi éduqués à ne jamais protester risquent de se soumettre à n'importe quel pouvoir, surtout quand ils sont aussi prisonniers de l'irrationnel.

Quand les ancêtres se confondent avec l'irrationnel

Puisque personne ne peut rien décider par lui-même, dès que l'on sort du quotidien banal, que toute réussite est liée à la bénédiction de plus âgé que soi, quel est donc l'apport de l'individu dans sa propre vie ? C'est la question qu'on est amené à se poser légitimement, car des ancêtres à l'irrationnel il n'y a qu'un pas, vite franchi. Quand l'enfant se présente à un examen, sa réussite dépend de la bénédiction qu'il aura reçue ou non de ses parents, des ancêtres, des esprits qu'invoque le marabout, le

féticheur ou le devin. Et il en est ainsi de toutes les épreuves auxquelles l'individu est confronté dans la vie : il ne lui appartient pas d'y trouver une solution, il se contentera d'attendre qu'on la trouve pour lui. Il en découle naturellement une déresponsabilisation et un manque de confiance en soi. Même le cadre supérieur sorti des meilleures universités ira consulter un marabout pour obtenir un poste convoité et empêcher son rival d'y accéder. Les hommes politiques agiront de même pour gagner des élections supposées démocratiques. Pour remporter un match de football, la meilleure garantie, c'est le marabout, le sorcier ou le féticheur.

De même, quand on est confronté à l'adversité, le premier réflexe n'est pas de se poser la question de sa propre responsabilité éventuelle, mais de se précipiter chez le féticheur, le sorcier ou le marabout, qui a la réponse toute trouvée : c'est toujours la faute de quelqu'un d'autre, de l'« ennemi ». Même quand une entreprise se trouve dans une phase difficile, la cause réside dans la méchanceté d'un autre. Il en va ainsi de la maladie et même de la mort, d'où la persistance de la croyance dans la sorcellerie.

Ce sont là encore les femmes qui paient le plus lourd tribut au règne de l'irrationnel. Privées de tout repère, n'ayant jamais eu le contrôle de leur destin, elles n'ont d'autre solution que de s'en remettre aux marabouts et autres féticheurs. C'est, de fait, une acceptation de la place secondaire que la société des hommes a daigné leur accorder. Elles y engloutissent des fortunes et rien ne peut les convaincre de l'absurdité de leur démarche, parce que les prétendus devins deviennent comme une sorte de drogue qui calme leurs angoisses. On comprend que des personnes ainsi soumises à l'irrationnel se rendent difficilement compte qu'elles peuvent influer sur le cours de leur destin.

Par ailleurs, on constate que le recours aux marabouts et autres féticheurs prend de l'ampleur à mesure que la pauvreté se généralise, s'aggrave et attise les conflits entre individus. Le phénomène se répand à tel point que, au moindre incident, chacun se méfie de l'autre, suspecté de lui vouloir du mal, si bien que la société, apparemment détendue, serait finalement invivable sans les marabouts et autres sorciers, devenus les gestionnaires de ses angoisses.

Une des conséquences les plus graves de ce tropisme de l'irrationnel est le fatalisme. Sur le plan de la santé, par exemple, si la maladie est une question de sort et qu'elle résulte de l'action de mauvais esprits ou d'« ennemis », quelle raison y a-t-il de faire de la prévention dans la mesure ou celle-ci apparaît comme inopportune, inutile et inefficace ?

En fin de compte, les Noirs africains donnent le sentiment d'être des gens qui, sans s'en rendre compte, parce qu'éduqués dans ce sens, ont baissé les bras, convaincus que, de toute façon, leurs efforts sont inutiles, que tout est décidé en dehors d'eux. Le danger est que, le reste du monde ne se comportant pas ainsi, ils considèrent systématiquement comme des surhommes ceux qui entreprennent et agissent.

On pourrait nous rétorquer que c'est, somme toute, une attitude qui se retrouve ailleurs. Certes, le recours à l'irrationnel s'est, à un moment ou un autre, observé chez tous les peuples ; mais pourquoi s'atténue-t-il sensiblement chez certains et moins chez d'autres, telle demeure la question. Dans le cas des Noirs africains, nous savons que ce n'est pas seulement l'expression de superstitions, mais aussi un instrument de contrôle de l'individu qui a été perverti et dont, finalement, tout le monde a perdu la maîtrise, à tel point que l'instrument a fini par jouer le rôle du maître.

Le jour où l'individu acquerra plus d'autonomie, l'irrationnel cèdera du terrain, parce qu'il se nourrit aussi de l'oppression de l'individu.

L'utilisation des religions comme instruments de contrôle à mesure que la misère s'étend est aussi une caractéristique de l'Afrique noire d'aujourd'hui. L'intolérance prend de l'ampleur et, dans les pays à dominante musulmane, celui qui ne prie pas et ne jeûne pas perd littéralement sa qualité d'être humain et devient une honte pour sa famille. C'est pourquoi tout le monde s'aligne derrière l'imam, même ceux qui n'ont pas la foi et qui iront, sitôt la « prière » terminée, boire un verre de bière ou de vin en cachette ou courir les petites filles.

Le plus grand danger réside cependant, la misère aidant, dans un glissement de plus en plus évident et massif vers le règne des sectes, issues de toutes religions, phénomène dont les conséquences peuvent être catastrophiques à tous points de vue.

La polygamie n’a qu’un visage

C’est dans son principe même que la polygamie est condamnable. Que les épouses vivent dans la même maison ou dans des maisons différentes ne change absolument rien au désastre qui est la conséquence inévitable de la polygamie.

La famille polygame est forcément un lieu de grandes tensions et l’on peut se demander comment deux, trois ou quatre femmes peuvent partager un même mari pendant des années, voire jusqu’à leur mort. L’étendue de la famille africaine et l’immixtion autorisée de tous dans les affaires intimes sont aussi source d’un surcroît de tensions permanentes. De quels moyens l’époux dispose-t-il pour sauvegarder, à défaut de la cohésion, l’existence de sa famille ?`

Le premier moyen est l’infantilisation de la femme. En effet, il est évident que s’il laissait à chaque épouse le soin de défendre ses intérêts ou tout simplement de donner son avis, le groupe familial n’y survivrait pas. C’est pourquoi les femmes sont écartées des prises de grandes décisions – même si, évidemment, l’épouse préférée peut tenter de se faire entendre dans l’intimité de la chambre conjugale. Elles sont informées après coup et sont chargées de l’intendance, mais cela ne doit pas faire illusion : dans un système polygamique, il est impossible que la femme ait réellement voix au chapitre. En l’absence du père, c’est le fils aîné qui joue le rôle de décideur et devient en quelque sorte le chef de famille par intérim. Ainsi, quel que soit son âge, la femme sera toujours plus « jeune » que son propre fils, c’est-à-dire qu’elle aura toujours moins d’autorité que lui.

Le fardeau sous lequel ploie la femme ne provient pas seulement de son mari, mais aussi de sa belle-famille, dont elle a intérêt à se concilier les faveurs. L’affaire du fils étant l’affaire de toute la famille, ce sont les beaux-parents qui, pour ainsi dire, notent l’épouse. Si celle-ci désire obtenir de bonnes notes, elle doit nécessairement plaire à ses beaux-parents, c’est-à-dire se soumettre à leur volonté. Si elle veut mériter l’appellation « notre femme », elle sait ce qui lui reste à faire.

Évidemment, chaque épouse souhaiterait que ses enfants soient les préférés du père et s’y emploie. C’est pourquoi l’affirmation selon laquelle il existe des ménages polygames où les coépouses s’entendent

comme des sœurs est fallacieuse. Les batailles féroces pour assurer la suprématie de sa progéniture sont quotidiennes. Mensonges, calomnies pour salir l'autre sont les armes classiques et visibles, mais le recours aux marabouts et aux féticheurs est la démarche supposée la plus efficace En fait, si l'efficacité des « maraboutages » était prouvée, ce sont des dizaines de corps qui joncheraient quotidiennement les cours des concessions en Afrique, car l'ultime souhait de chaque épouse est de rendre inexistants dans l'esprit du chef de famille sa concurrente ou les enfants de celle-ci. La tentation du meurtre – symbolique ou psychologique – y est donc permanente.

Ainsi, derrière la façade harmonieuse, faite de chaleur et d'humanité, se déroule la plus féroce des luttes. Tout absorbée dans ce terrible combat de l'ombre, la femme n'a d'autre préoccupation que sa survie et celle de ses enfants, son monde se limitant à l'espace de la concession familiale.

La rivalité affichée ou sournoise des mères rejaillit forcément sur les enfants. De leur côté, eux aussi souhaiteraient que leur mère soit la préférée de leur père et si tel n'est pas le cas, ils ne peuvent pardonner à la mère de leurs demi-frères ou demi-sœurs.

L'homme, le père, le mari devient ainsi le personnage incontournable de la famille : pendant que les autres, femmes et enfants, s'étripent, lui demeure serein, arbitre vers lequel il faut bien finir par se tourner. Les épouses sont tenues de rechercher sa bénédiction si elles veulent que leurs enfants soient les meilleurs. Et les enfants le respecteront non seulement par la volonté de l'ancêtre, mais aussi parce que le sort de leur mère dépend de son bon vouloir.

L'harmonie de la famille polygame n'est donc qu'apparente. Pour consolider cette cohésion de façade, il existe des règles de conduite quotidiennes. Ainsi, la famille polygame ne peut exister que parce qu'elle repose sur une série d'interdits. Par exemple, lorsqu'une coépouse est borgne, il est prohibé d'employer cet adjectif pour ne pas provoquer la colère de l'intéressée. Aucun événement pouvant rappeler les déboires d'une des épouses ne doit être évoqué. Il s'agit donc de s'entendre sur le minimum en faisant croire qu'on s'accorde sur l'essentiel. Le mari s'emploiera à maintenir cette apparente harmonie de sa famille parce que s'il n'y parvient pas, lui-même sera la honte de la communauté pour n'avoir pas été capable d'honorer le pacte originel. En somme, la famille

polygame est un lieu de confiscation non seulement de la parole, mais aussi de la pensée de l'individu.

Même lorsque les épouses vivent dans des maisons différentes, chacune avec sa progéniture, la famille polygame garde fondamentalement les caractéristiques habituelles. L'éloignement ne met fin ni à la jalousie et son corollaire l'envie de meurtre, ni à la limitation de la parole. Car le mari, pour être fidèle au pacte originel, doit s'employer à maintenir un semblant de lien entre les demi-frères et les demi-sœurs, qui seront conduits à se fréquenter et à afficher leurs liens de sang aux yeux de la communauté. Et, là encore, c'est le mari qui tire son épingle du jeu : dans chaque maison, il devient plus qu'un bienfaiteur que chacun courtise, un vrai dieu.

Avec le temps, un élément nouveau a renforcé la toute-puissance de l'homme : l'argent. On ne s'agenouille plus devant lui seulement pour garantir la réussite de ses enfants, mais aussi parce qu'il peut procurer le bonheur matériel. Voilà donc un nouveau champ de bataille entre les épouses. Même si ces dernières travaillent et perçoivent un salaire, l'argent de l'époux est déterminant, parce que l'image du mari subvenant aux besoins de la famille subsiste toujours et c'est une preuve supplémentaire, sinon de son amour, du moins de son intérêt. En outre, comme il a été enseigné aux femmes que c'est au mari de les prendre en charge, l'argent qu'elles gagnent sera destiné à la famille de leur père en priorité, ce qui les rend encore plus dépendantes de l'homme.

On aurait pu penser que la pratique de la polygamie diminuerait avec l'accession d'un plus grand nombre à l'école occidentale, mais les faits prouvent le contraire : la polygamie n'est pas liée au niveau d'instruction. De plus en plus souvent, c'est lorsqu'ils atteignent la cinquantaine que les Noirs africains instruits s'avisent de contracter une nouvelle union. Est-ce sous l'effet du démon de midi, du retour en force du désir de domination du mâle ou parce que, l'âge se profilant, ils sont plus sensibles au message de l'ancêtre ? Peut-être pour toutes ces raions à la fois. Et, inversement, même les femmes bénéficiant d'un haut niveau d'instruction s'engagent dans le mariage polygamique, de peur de rester célibataires à un certain âge (situation qui, socialement, est insupportable, parce que signe de malédiction) ou pour pouvoir compter sur la fortune de l'époux.

Et s’il fallait une preuve supplémentaire de l’asservissement de fait de la femme, on notera qu’il existe encore en plusieurs endroits du continent noir le lévirat et le sororat, qui consistent à « donner » au jeune frère l’épouse de son grand frère défunt, ou à l’époux la jeune sœur de son épouse défunte. Et ce, dit-on, afin de maintenir la cohésion du groupe en préservant les liens entre les familles. La question qui se pose alors est celle-ci : quel droit reste-t-il donc à l’individu ?

Ne nous y trompons pas : il existe certes des associations féminines qui s’efforcent de réaliser des projets de développement dans les villes et les villages, le plus souvent avec l’aide d’associations ou d’ONG étrangères, et les femmes occupent de plus en plus de place dans l’entretien quotidien de la famille ; mais ces faits ne menacent nullement le piédestal de l’homme : la femme ne peut jamais agir sans sa permission, une permission qui ne saurait écorner sa toute-puissance.

La polygamie collatérale

S’il est vrai que dans certaines sociétés d’Afrique noire tous les foyers ne sont pas polygamiques, aucun n’est pour autant à l’abri de ce qu’on pourrait appeler l’« esprit de polygamie ». Les parents ou les grands-parents du monogame d’aujourd’hui ont souvent été des polygames. Les relations induites alors sont devenues, d’une certaine façon, un héritage, de sorte que même le foyer monogame est affecté par l’esprit de polygamie. Si l’épouse d’un monogame ne vit pas avec des coépouses, les rapports qu’elle entretient avec les épouses des frères de son mari sont assez semblables à ceux qui lient les coépouses. D’ailleurs, en langue bambara, les épouses des frères sont appelées des « sur-coépouses ».

En somme, beaucoup de Noirs africains vivent comme s’ils étaient entourés de demi-sœurs ou de demi-frères. Quand la misère s’installe durablement, à cause de l’éducation qui étouffe l’individu et empêche toute manifestation ouverte de la concurrence, la jalousie et la méchanceté enveniment de plus en plus les relations humaines. En fait, les rivalités qui ne peuvent s’exprimer ouvertement trouvent des chemins détournés : chacun semble surveiller l’autre pour – théoriquement – savoir s’il respecte comme lui la règle de solidarité et de convivialité édictée par l’ancêtre – en réalité, pour s’assurer que lui non plus

n’échappe pas aux difficultés quotidiennes inhérentes à ce modèle de société. En définitive, chacun semble se dire : « Si moi, je ne peux pas réussir, alors je ferai en sorte que personne d’autre ne réussisse. » C’est bien le modèle social qui est à l’origine de cette situation, mais la polygamie, là où elle existe, devient un facteur aggravant.

Nous disions, plus haut, que le couple mari-épouse (fondé essentiellement sur la complicité et la communauté de destin) est pratiquement impossible dans les sociétés noires africaines à cause de la trop grande place de la « famille » dans la vie de l’individu ; et l’impact psychologique négatif de la polygamie va dans le même sens. En effet, puisque l’homme est susceptible d’épouser d’autres femmes, l’épouse du jour est dans une attitude de constante méfiance et de suspicion à l’égard de son conjoint. C’est pourquoi la communauté de biens, par exemple, est inimaginable, dans la mesure où l’homme est censé pouvoir utiliser les biens communs pour se remarier ; la femme choisit donc le plus souvent de penser à son avenir, au cas où son mari s’aviserait de convoler avec une autre. En outre – nous en avons déjà parlé –, n’ayant jamais connu l’autonomie et incapable d’envisager son avenir autrement que sous tutelle, la femme, dans l’hypothèse d’un divorce, ne peut que se réfugier dans sa famille paternelle. C’est pourquoi, pour elle, son foyer conjugal importe moins que la maison où elle est née.

De son côté, le mari, pour se donner une marge de manœuvre, préférera ne pas être lié matériellement à une femme qui peut n’être qu’une épouse parmi d’autres. Ainsi se crée un type de relation qui conduit à n’envisager l’avenir qu’à court terme et à l’appréhender, souvent, de façon négative, voire périlleuse. Naturellement, les enfants aussi sont marqués par cette suspicion réciproque permanente. Il n’est donc pas nécessaire que le mariage soit fondé sur la polygamie pour que les rapports homme-femme empruntent cette forme, car l’esprit de polygamie est, nous l’avons souligné, largement répandu et est devenu un phénomène presque indépendant de la polygamie.

Celle-ci est également révélatrice de l’un des grands maux qui minent les sociétés noires d’Afrique : le silence convenu. Quand on lit le célèbre roman *L’Enfant noir*, de Camara Laye, nulle part n’apparaît la face d’ombre de la polygamie. Au contraire, le romancier s’évertue à faire croire au lecteur que sa famille paternelle était un petit paradis dont il

était une sorte de point de mire. Mais il faut lire derrière les mots pour se rendre compte de la réalité.

Même feu l'académicien Léopold Sédar Senghor, lui aussi issu d'un père catholique mais polygame, ne dit mot de l'atmosphère réelle de sa famille, que son style poétique dissimule derrière la façade paradisiaque. Il suffit pourtant de se souvenir que le père a fini ses jours auprès de la plus jeune coépouse de la mère du poète, pour prendre la mesure du poids du silence que s'imposent les Noirs africains, tous niveaux sociaux confondus, dès qu'il s'agit de la polygamie. En fait, la grande règle à laquelle sont soumis tous les enfants, parfois malgré eux, est la suivante : ne jamais se poser de question sur sa famille, pour ne pas avoir à porter de jugement sur son père et sa mère.

Donc, depuis des millénaires, des lois non écrites mais d'autant plus efficaces, opèrent toujours. L'autocensure fonctionne encore pleinement. Le respect intégral du pacte originel n'est pas près d'être remis en question. Celui qui dénonce la polygamie, de fait, s'en prend à ses demi-frères et demi-sœurs ; les Noirs africains, de père polygame ou monogame, sont généralement conscients de cet écueil ; c'est pourquoi ils choisissent de se réfugier dans le silence ou l'idéalisation d'un système infernal.

Comme l'excision et les autres formes de mutilation sexuelle, la polygamie est une atteinte aux droits fondamentaux de l'individu : rien ne peut la justifier. C'est non seulement une torture psychologique infligée à la femme, mais aussi à l'enfant, dont le droit à bénéficier d'un cadre familial favorisant son épanouissement est inaliénable ; car jamais le foyer polygame, quels que soient les aménagements qu'on pourrait y apporter, ne permettra à aucun individu de se réaliser pleinement.

Quand le clitoris se venge

Nous avons dit que l'excision, comme les autres formes de mutilation sexuelle, est avant tout un moyen de contrôle de la femme par l'homme. Toutefois, si imparable qu'il se prétende, ce contrôle institué par le mâle est loin d'être parfait. En effet, en atténuant ou en supprimant le désir chez la femme, on développe du même coup chez elle des qualités redoutables, dont la première est la capacité à se maîtriser dans les

moments où le mâle, sous l'effet de l'excitation, perd la tête. L'acte du mâle est ainsi devenu un boomerang dont la femme n'hésite pas à se servir jusqu'à l'abus. Qui le lui reprocherait ? On imagine quel plaisir elle doit prendre à la vue de la foule de prétendants qui se bousculent devant son domicile paternel ! Toutefois, on se doute du risque qui s'ensuit en des temps où, les principes moraux faiblissant, les biens matériels prennent leur revanche : la tentation devient alors forte pour la femme de faire payer le mâle – qu'elle tient par le sexe – au sens propre du terme. D'où le risque d'une certaine légèreté de vie. Mais l'examen du problème aboutit à des questions plus inquiétantes. En effet, le désir étant partie intégrante de l'amour, quel sentiment éprouve pour un homme une femme privée de désir sexuel ? Quel genre de couple est celui que forment deux êtres dont l'un a toute sa capacité de jouissance sexuelle et l'autre non ? Si l'acte sexuel s'effectue sans désir, ne se transforme-t-il pas, dans le cas de la femme mutilée, en corvée tout au long de sa vie charnelle ? De la part de l'homme, l'acte sexuel ne devient-il pas une manifestation de son égoïsme, puisque, du moment qu'il éprouve du désir, celui de sa partenaire lui importe peu ? Par quel sentiment la femme excisée remplace-t-elle donc l'élément qui fait défaut à son sentiment amoureux ? La mutilation sexuelle ne consolide-t-elle pas la polygamie dans la mesure où une femme sans désir peut bien se passer de rapports sexuels des jours durant, le temps que le mari fasse le tour de ses coépouses ? N'est-on pas fondé à affirmer que la famille de provenance de la femme aussi profite indirectement ou directement de l'ablation de son clitoris, puisque la femme se trouve ainsi privée de l'élément – le désir – qui aurait pu la conduire à s'écarter du pacte originel qui la condamne à toujours être une espèce de protectrice de la famille de son père ? Dans la mesure où l'excision est une ablation du désir, n'est-elle pas un moyen de renforcer la supériorité de l'homme, qui seul doit prendre les initiatives, même sur le plan sexuel ? En tout cas, sous quelque forme qu'elle s'effectue, la mutilation sexuelle a pour conséquence de modifier profondément la personnalité de celle qui la subit, car il est évident que le clitoris, comme tout organe humain, est le résultat de millions d'années d'évolution et que son ablation ne saurait être anodine. Mutiler sexuellement un individu, c'est s'arroger le droit de peser de façon décisive sur le cours de son destin sans son consentement : c'est un viol de la personnalité. Et même en nous plaçant sur le plan

religieux, pour contrer la thèse soutenue de mauvaise foi par certains, demandons-nous au nom de quoi un être humain s'attribue le droit de porter atteinte à un organe du corps humain que Dieu a créé. Si l'on pousse l'analyse jusqu'au bout, ceux qui soutiennent l'excision en se fondant sur la religion n'affirment-ils pas du même coup que Dieu s'est trompé dans la conception du corps de la femme, et que les hommes – créatures mortelles – peuvent et doivent se permettre de rectifier son erreur ? Dieu n'est- il donc plus tout-puissant et omniscient ? N'est-ce pas là un des pires sacrilèges ? Ainsi, les mécréants ne sont pas forcément ceux que l'on croit.

Au-delà des risques sanitaires que cela lui fait courir, la mutilation sexuelle est donc pour la femme un handicap tant physique que psychologique. Comment peut-on, dès lors, attendre d'elle qu'elle se projette dans l'avenir, dans la mesure où, par ailleurs, son encadrement est tellement étroit qu'on ne lui fait jouer que la fonction de gardienne des traditions ? Si les mutilations sexuelles ont pu subsister dans des sociétés noires africaines, c'est parce qu'elles se déroulent dans des milieux où la liberté de l'individu n'est pas une valeur essentielle. En outre, au sein des sociétés en question, l'immense majorité des hommes n'ayant connu de relations sexuelles qu'avec des femmes excisées, ils n'ont aucune idée de l'extrême gravité d'un tel acte ; de même, ayant été excisées dès la petite enfance, les femmes se trouvent dans une situation identique ; parfois même, certaines, instruites des méfaits de l'excision, pour faire plaisir à leur partenaire, simulent le plaisir ! Leur vie durant ! C'est aussi pourquoi, malgré les « campagnes de sensibilisation » et l'impression d'engagement ferme que certains pouvoirs peuvent donner, hommes et femmes ont du mal à faire du problème de l'excision une préoccupation majeure.

La question est de savoir si les hommes, pour une fois, descendront de leur faux piédestal pour s'interroger : que seraient-ils si l'on supprimait en eux toute possibilité de désir et d'érection ? Que deviendrait leur vie ?

Pourtant, il faudra bien un jour que l'homme comprenne que son sort est indissolublement lié à celui de la femme ; que priver celle-ci de son désir, c'est lui couper les ailes ; et, du même coup, priver l'homme lui-même d'une grande partie de ses possibilités d'épanouissement.

Le désir et le plaisir sexuels font partie intégrante de l'être humain : malheur aux peuples qui, pour quelque raison que ce soit, méconnaissent cette vérité ou la rejettent !

Les divisions sociales : des barrières nuisibles

Le système des castes est une des grandes injustices du continent noir africain. La division socioprofessionnelle de certaines sociétés noires africaines est exclusivement fondée sur la naissance et se veut immuable. Peu importe qu'elle remonte à des temps immémoriaux, elle est injuste et inadaptée aux enjeux contemporains.

Les castes reposent sur un raisonnement absurde, qui en fait cependant un système naturel, selon lequel les individus naissent dotés de certaines capacités, toujours celles de leur père. Croire qu'un fils de griot saura réciter des généalogies ou qu'un fils de forgeron saura ferrer des bêtes du seul fait que son père maîtrise ces techniques – et prétendre, à l'inverse, qu'aucun individu né hors de la caste des nobles ne peut accéder aux responsabilités – est la preuve d'une profonde méconnaissance de la nature humaine. Les castes ont maintenu les sociétés noires africaines dans une grande stabilité, certes, mais elles ont systématiquement ignoré la liberté individuelle et interdit toute velléité d'affirmation de soi.

Dans ce système immuable rampe une sorte d'apartheid inavoué qui ne repose pas sur un critère de couleur de peau, mais de patronyme. Il étaie des discriminations nombreuses et répétées qui ont notamment permis l'esclavage, sans jamais en limiter les ravages : aujourd'hui encore, les descendants d'esclaves sont eux-mêmes considérés comme des esclaves, malgré leur statut juridique d'hommes libres. Par exemple, il leur est interdit d'épouser une jeune fille d'extraction noble. L'école coloniale, malgré la diffusion du savoir, n'y a rien changé : les sociétés noires africaines se sont farouchement opposées à l'intervention européenne sur leurs traditions ancestrales. Or, pour elles, le statut social d'un homme dépend de sa naissance.

Cette division de la société en freine considérablement le développement. En Afrique noire, il vaut mieux pour un noble ne pas travailler que de manquer à son rang, et par là même, déshonorer son

sang. Que n’acceptent-ils pas, pourtant, ces nobles, quand ils sont exilés en Occident, des emplois de manœuvres, de bonnes, nounous, etc. !

La ségrégation est omniprésente en Afrique, qu’elle soit géographique, ethnique ou tribale. Tel individu vivant au Nord se sentira supérieur à un autre qui vit au Sud ; telle personne issue de telle ethnie aura l’interdiction d’en épouser une autre issue de l’ethnie traditionnellement rivale, etc. Dans tous les cas, les castes figent les structures sociales en menaçant de malédiction quiconque s’y oppose. Il faut obéir à la tradition, respecter les interdits et ne surtout pas y réfléchir. C’est interdit, et c’est tout.

Les Noirs africains vivent dans une forêt d’interdits embrassant tous les domaines de la vie, dont l’origine remonte à des mythes prétendant encadrer de façon absolue et immuable la vie entière de l’individu. Or, quiconque souhaite s’affranchir d’une telle tutelle, s’émanciper, saisira la moindre occasion qui lui en sera donnée. La danse et les activités sportives comptant parmi les rares espaces à ne souffrir d’aucune interdiction, qu’y a-t-il d’étonnant à ce que les Noirs africains s’y adonnent à cœur joie[4] ? Ni le sens du rythme, ni l’adresse sportive ne sont innés, mais acquis à la suite d’un long apprentissage dans un environnement propice. Tous les Noirs africains ne sont pas bons danseurs ou sportifs, mais leur culture leur permettant d’être surreprésentés dans ces activités, l’amalgame est vite réalisé – d’autant que le succès individuel encourage les champions à brandir leur spécialité tel un motif de résistance et d’affirmation de soi, comme ce fut le cas de la musique pour les Noirs américains. Prétendre le contraire, affirmer que les Noirs ont la danse, le sport et le rythme dans le sang est une façon subtile d’affirmer qu’ils n’ont rien dans la cervelle. Inconscients du piège, désireux de se distinguer, les Noirs eux-mêmes s’emploient à asseoir cette image, en s’interdisant d’explorer d’autres domaines.

Voilà donc des sociétés qui, rêvant d’éternité, fixent l’harmonie pour objectif ultime, même au prix de l’inégalité des individus, et se privent des compétences qui pourraient les aider à se développer et à se défendre face aux grands enjeux économiques contemporains. Cheikh Anta Diop l’écrivait déjà, en 1954, dans *Nations nègr*es *et cultures* : « Pour élever notre société au niveau du monde moderne, force nous est de tourner résolument le dos au système des castes[5]. » Les frontières arbitraires

instaurées à l'époque coloniale sont désastreuses, certes, mais les barrières établies entre les individus d'un même peuple ne le sont pas moins.

Quand la douce chaleur étouffe

En fait, la convivialité, si caractéristique des sociétés noires africaines, est la manifestation la plus apparente de l'harmonie et la résultante de la solidarité. Nous avons parlé au début de cette réflexion de la chaleur qui se dégage des sociétés africaines, de même que nous avons souligné qu'elle est indissociable de la contrainte qui y règne. Mais les inconvénients de la convivialité exacerbée peuvent se multiplier et s'aggraver. En effet, l'omniprésence du groupe finit, au fil de l'évolution des sociétés, par poser problème. Ainsi, il est de fait interdit de s'isoler volontairement, car la société voit dans cet acte une menace à l'encontre de la vie du groupe. Elle rejette, souvent de façon véhémente, la solitude avec d'autant plus de force que c'est pour avoir remporté cette bataille qu'elle a réussi à consolider son modèle. Il faut toujours avoir à l'esprit que celui qui s'isole est supposé tramer de noirs desseins ou est tout simplement malheureux ou fou. En somme, il s'agit, encore une fois, de contrôler cette chose immatérielle mais tellement dangereuse qu'est la pensée, pour qu'elle ne soit pas utilisée par n'importe qui, car seuls le féticheur, le marabout, le sorcier et autres devins ont le droit de s'isoler pour réfléchir : cela était prévu.

Malheureusement pour les sociétés africaines, les progrès humains sont le fait d'esprits qui ont toujours dû s'isoler pour réfléchir. Cela est aussi vrai pour les sciences que pour la philosophie. D'ailleurs, un proverbe mandingue ne dit-il pas : « C'est à force de méditer que le mil se transforme en *dolo* », pour signifier qu'aucun changement réel et de qualité ne peut s'effectuer s'il n'est précédé d'une profonde réflexion ? Mais comme, en Afrique, le savoir est confiné en un lieu précis et réservé, dans des conditions bien définies depuis des siècles, à des individus et des groupes spécifiques (pour contrer les velléités individualistes susceptibles de naître de la solitude), il n'est pas question de laisser n'importe quel individu y accéder indûment. Qu'un écolier s'isole pour apprendre ses leçons, qui ne seront jamais que des leçons de

Blanc, passe encore ; mais qu'un adulte s'avise de s'enfermer pour lire ou pour écrire, voilà qui est inadmissible, parce que dangereux pour la pérennité du groupe. Car si chacun s'avisait d'agir pareillement, que resterait-il de la société ? En étendant ce raisonnement aux chercheurs de toutes disciplines et aux artistes, on voit bien que la convivialité prise au pied de la lettre et considérée comme un dogme peut être un facteur de stagnation, donc de recul dans tous les domaines.

À la décharge des sociétés noires africaines, on soulignera que, à leurs yeux, les métiers d'écrivain et de chercheur, sont des métiers « importés ». Dans le modèle établi en Afrique noire, ces fonctions avaient déjà été attribuées : la profération pour les griots et les mvet bom, entre autres, la réflexion, la recherche pour les guérisseurs, le féticheur et le marabout. L'écrivain et le chercheur contestés sont ceux qu'ont amenés les Blancs. Toutefois, n'est-ce pas là une preuve de la trop grande crispation des sociétés noires africaines, qui voudraient sauvegarder la « pureté » de leur modèle ?

Le problème réside aussi dans le fait qu'il n'y a pas d'espace réservé à la convivialité ; celle-ci se manifeste partout et à tout moment. Dans les villages ou les villes d'avant l'ère moderne, et en raison de l'organisation du travail – essentiellement agricole –, cela pouvait se comprendre, mais dans les mégapoles d'aujourd'hui, où l'administration est structurée comme en Occident, vouloir vivre comme aux siècles antérieurs pose problème, fatalement. Ainsi, il n'est pas exceptionnel que les hauts cadres de l'administration reçoivent dans leur bureau les visites ininterrompues de leurs parents, amis et connaissances, désireux de se confier ou venus solliciter une aide matérielle, mais aussi pour bavarder simplement. Les dossiers urgents attendront, car la famille est au-dessus de tout ; d'autres seront bloqués s'ils sont contraires à l'intérêt de ladite famille. Et c'est là que le bât blesse : par son fonctionnement et sa nature même, ce système de solidarité révèle le féroce individualisme de la « famille ». Il n'est pas exceptionnel que des ministères ressemblent à des marchés où les marchands ambulants passent de bureau en bureau pour offrir leur camelote. Y compris dans celui du ministre !

La convivialité est source de chaleur humaine, disions-nous plus haut, mais lorsqu'elle devient une fin en soi, elle peut se révéler cause de suspicion, de médisances, de calomnies et d'inimitiés, parce que,

répétons-le, en l'absence de toute intimité, tout le monde se mêle des problèmes de tout le monde et chacun se méfie de l'autre, susceptible de lui nuire.

Si, pour la majorité des Africains, cette convivialité ne semble pas une gêne, pour des sociétés occidentales, régies par d'autres règles, il en va autrement face aux immigrés. Pour des gens qui placent le travail au-dessus de tout et n'ont donc que quelques petites heures pour se reposer, le bruit ou l'agitation deviennent un phénomène irritant, insupportable, d'autant plus que la vie dans un immeuble aux appartements étriqués n'est pas du tout comparable à celle des grands espaces des concessions africaines. Étant donné qu'une certaine improvisation régit la vie quotidienne des Noirs africains, il est fatal que des frictions se produisent avec des gens qui ont expulsé toute fantaisie de leur existence réglée comme une montre. Ce n'est pas parce que les Noirs africains sont oisifs qu'ils sont pratiquement toujours en groupe, souvent bruyant, mais parce que leur mode de vie, plus détendu, cadre difficilement avec celui d'une société productiviste à l'excès. D'ailleurs, il suffit, en Afrique, qu'un Noir se plaigne du bruit de ses voisins pour qu'il soit ausitôt traité de « Blanc », ce qui n'est pas forcément un compliment.

L'habitude de vivre en groupe a créé chez un grand nombre de Noirs africains la peur de se retrouver seuls, c'est-à-dire face à eux-mêmes. D'abord, parce que la solitude les conduit à réfléchir à des problèmes angoissants dont une éducation excessivement protectrice leur a évité l'examen ; ensuite, parce que la chaleur de l'autre est devenue une nécessité. Les salles d'attente chez le médecin, en Occident, avec des patients qui entrent sans un bonjour, les bus bondés mais silencieux, les visages fermés qui emplissent le métro sont, au départ, une torture pour les Noirs africains. Certains d'entre eux s'y adaptent comme ils le peuvent, d'autres jamais. C'est pourquoi l'invention qui leur est la plus utile et la plus chère est le téléphone portable, dont ils usent et abusent (car on peut téléphoner à l'autre à toute heure de la journée et de la nuit, du moment qu'il s'agit de briser la solitude), ce qui lui vaut un succès qui, malgré le coût prohibitif de la communication, ne se dément pas en Afrique noire.

Il convient donc de se garder de caricaturer le besoin profond des Noirs africains de communiquer avec autrui en n'y voyant qu'une

mauvaise habitude de villageois sortis tout droit de leur brousse natale. La vérité est plus complexe. Mais il est vrai, par ailleurs, concernant ceux d'entre eux qui émigrent vers d'autres terres, qu'aucun peuple ne peut prétendre imposer son mode de vie à un autre, même si les Européens aussi ont bien tenté de le faire chez les Noirs africains, alors qu'ils n'avaient pas même de titre de séjour !

Toutefois, il serait malhonnête de ne pas souligner que cette habitude d'être ensemble à tout moment ne favorise pas toujours l'intérêt ni la rigueur qu'exige le travail. En fait, les nouvelles générations, qui aspirent au confort moderne, s'installent dans une attitude que, sous d'autres cieux, on prend pour de la paresse, purement et simplement : leurs aïeux ont érigé la convivialité en valeur essentielle parce qu'ils méprisaient la course à la richesse ; n'ayant besoin que du nécessaire pour vivre, ils pouvaient continuer à faire de l'harmonie l'objectif premier. Or, le temps passant, les Noirs africains ont de plus en plus tendance à changer le principe « *peu* de biens de consommation et *beaucoup* de convivialité » en « *beaucoup* de biens de consommation et *beaucoup* de convivialité », mais sans s'en donner les moyens, c'est-à-dire sans travailler en conséquence. C'est pourquoi ils apparaissent de plus en plus comme des consommateurs de ce que d'autres produisent, si bien que leur continent n'est pas loin d'être la poubelle du monde, où échouent toutes les voitures, tous les ordinateurs d'occasion, toute la friperie imaginables… Cette ardeur limitée au travail n'est donc pas une particularité des Noirs africains, mais une dérive résultant de la perte du sens d'une composante essentielle de leurs cultures. Car si la paresse était la caractéristique des Noirs africains, la bataille des mémoires aidant, les pays occidentaux dans lesquels ils s'exilent ne se seraient pas gênés pour le faire savoir. D'ailleurs, lorsqu'ils s'exilent, n'est-ce pas pour travailler ? Et si l'industrie européenne a fait appel à eux il y a quelques décennies, quand elle avait besoin de main-d'œuvre, n'était-ce pas parce qu'ils lui donnaient satisfaction sur le plan du travail ? Pourtant, le mythe du Noir africain paresseux, qui remonte à la période coloniale, est d'origine européenne. En effet, en ce temps-là, dans les sociétés noires africaines, des tâches spécifiques étaient dévolues aux jeunes, aux femmes, aux adultes – les vieilles personnes étant, comme aujourd'hui encore, dispensées de labeur physique. Il n'était donc pas rare de voir des hommes bavarder pendant que des femmes peinaient ; des enfants suer

pendant que leurs aînés jouaient, etc. L'observateur non averti avait tôt fait d'en conclure qu'une partie de la population vivait dans l'oisiveté. Ce fut une des justifications des travaux forcés que l'administrateur européen allait mettre en application à coups de fouet qui ne distinguaient pas le vieillard du jeune homme. C'est dire que dès qu'ils sortent du contexte social qui les a vus naître et grandir, les Noirs africains, du moment qu'ils savent qu'ils ne peuvent compter sur aucun parent et qu'aucune tâche n'est déshonorante, sont susceptibles de montrer autant d'ardeur au travail que n'importe qui, tout en donnant à la convivialité le temps et l'espace qui conviennent.

Par ailleurs, parce qu'il faut toujours trouver pour ainsi dire le plus petit dénominateur commun de savoir afin que la convivialité soit la plus large possible, les discussions tournent invariablement autour des nouvelles du jour, des lieux communs et ne sont que ressassement de potins et médisances, de formules de « sagesse » datant du temps des ancêtres. Ainsi, chacun a le sentiment de savoir, alors qu'il ne fait que répéter. C'est ainsi que des futilités envahissent peu à peu tout l'espace de vie et favorisent l'inculture, donc la médiocrité intellectuelle, déjà favorisée par l'interdiction de fait de penser. Ce phénomène ne se limite pas à la base seulement, car même l'élite occidentalisée n'est pas épargnée. En fait, celle-ci est constituée en grande partie de diplômés pour qui la vie intellectuelle s'arrête avec les études. Aussi, petit à petit, perdent-ils contact avec les grands courants de la pensée occidentale et de la recherche dont ils étaient familiers dans leur vie d'étudiants et finissent-ils par s'installer dans la médiocrité intellectuelle. Or, de la pensée noire africaine, ils ne savent rien non plus. Ils n'imaginent donc plus, ne proposent plus : ils ne savent plus que mimer et enrobent leur vide intellectuel de grands discours creux. C'est là encore une preuve du dédoublement dramatique que vivent les Noirs africains, dont le mode de vie semble devenir une véritable prison pour l'esprit.

C'est aussi en partie à cause des dérives de la convivialité que le monde intérieur de l'individu semble sans intérêt et que seul le paraître mérite considération. Le faste des cérémonies, que prisent particulièrement les femmes, occasion rêvée pour se farder et exhiber ses plus belles toilettes et sa supposée richesse financière, est une illustration de la tendance à n'exister que par l'apparence. Ce comportement devient caricatural, à la limite du pathologique, quand il aboutit au phénomène de

la « sape » qui caractérise de plus en plus la société de la République démocratique du Congo. En effet, bien que tirant le diable par la queue et ayant toutes les peines du monde à survivre, une frange de la population n'hésite pas à dépenser des fortunes dans l'achat de vêtements de marque ou supposés tels, qui lui permettent – pense-t-elle – de se distinguer de la grande masse misérable de ses compatriotes.

Dans ces conditions, on peut comprendre que, en Afrique noire, s'impose une interdiction de fait de porter publiquement un regard critique sur le travail d'autrui, car cet acte est considéré comme nuisible à la convivialité et à la solidarité. C'est pourquoi il est rare qu'un produit intellectuel ou artistique non abouti provoque la réserve ou des critiques sur le continent noir. Si l'on ne veut pas être considéré comme un jaloux ou un méchant, mieux vaut observer le silence, c'est-à-dire s'autocensurer. Ce n'est sans doute pas là le meilleur service que l'on puisse rendre à des créateurs ; au contraire, c'est le meilleur moyen d'installer la médiocrité sur un piédestal.

En somme, tout se passe comme si les Noirs africains, en tenant pour essentielles les seules valeurs du cœur, avaient affaibli à force de les brider celles de l'intelligence ; parce que, à leurs yeux, les premières seraient le ciment de la cohésion sociale, alors que les secondes pourraient s'avérer porteuses d'individualisme, donc de risque, dans la mesure où c'est sur elles que s'est appuyé l'instrument de destruction des cultures africaines qu'est l'école occidentale.

Mais alors, comment une société peut-elle progresser si elle se méfie de l'intelligence ? C'est à cette question que l'Afrique noire se doit d'apporter la réponse à présent.

La solidarité à la dérive

Clé de voûte du modèle social noir africain, la solidarité telle qu'elle est pratiquée a sans doute permis aux sociétés noires africaines de franchir des moments de disette ou d'autres calamités sans drames majeurs et demeure un réconfort moral quotidien pour ceux qui souffrent. Toutefois, il nous semble que l'on dépeint cette solidarité de façon parfois un peu trop idyllique. D'abord, elle n'est pas propre aux seuls Noirs africains : elle caractérise tous les peuples, certes sous des formes

et à des degrés divers. Ensuite, le réseau de solidarité noire africaine opère en réalité dans un rayon assez limité : la famille étendue (incluant parents amis et alliés) ou la tribu, dans le meilleur des cas. Ne sont prises en compte par cette solidarité que la joie, la souffrance ou le besoin proche. Ainsi, une disette au Niger ne provoquera pas d'emblée l'aide des Maliens ou des Sénégalais, par exemple, parce que la solidarité ne se conçoit pas au niveau des nations. C'est pourquoi une calamité dont souffre une région éloignée du même pays ne suscitera pas forcément de geste des autres citoyens. Cette insuffisance est heureusement comblée par la multitude de cercles familiaux ou tribaux, de sorte que tout le pays est en définitive couvert par un réseau d'entraide, même si, malheureusement, les cercles de solidarité n'agissent pas simultanément et s'ignorent mutuellement. Il est vrai que, d'une façon générale, les enfants et les vieilles personnes sont susceptibles de bénéficier de leur aide où qu'ils se trouvent. Paradoxalement, par son fonctionnement, ce système de solidarité crée l'inégalité devant l'adversité matérielle, car les moyens disponibles pour secourir les individus varient d'un cercle à l'autre.

L'autre aspect selon nous négatif de la conception africaine de l'entraide est la facilité avec laquelle, actuellement, on a tendance à la détourner systématiquement de son objectif premier. Puisque la solidarité s'impose à tous d'emblée, ceux qui rechignent au travail ont trouvé là le moyen de vivre aux crochets des travailleurs. Telle personne refusera d'exercer tel métier parce qu'elle ne l'estime pas digne d'elle et aussi parce qu'elle sait qu'elle ne mourra pas de faim ni ne couchera dans la rue du moment qu'elle a un parent qui sera dans l'obligation morale de subvenir à ses besoins. Tel jeune diplômé ne voudra travailler que dans la fonction publique ou être salarié ; il attendra tout le temps qu'il faudra car ni le gîte ni le couvert ne lui manqueront. L'Afrique noire est ainsi un des rares lieux de la planète où l'on peut refuser de travailler, tout en mangeant à sa faim et en bénéficiant d'un toit où s'abriter. À la longue, un tel système de solidarité pousse les individus, depuis l'enfance, à tout attendre d'autrui et leur ôte donc le peu d'initiative que leur laisse une éducation trop encadrée et la trop grande présence de l'irrationnel dans leur vie. Or, initialement, dans les sociétés noires, celui qui recevait l'assistance des autres devait, à son tour, manifester sa solidarité ou sa reconnaissance d'une façon ou d'une autre. Par exemple, aider aux

travaux champêtres ou se rendre utile en toute autre occasion. Chacun mettait un point d'honneur à ne pas être un assisté de profession.

Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le phénomène, qu'il ne serait pas excessif de qualifier de parasitisme, n'est pas propre aux seuls citadins. Dans les villages également, il corrompt la solidarité originelle de façon rapide, à l'image des changements du monde. En effet, les paysans, du fait des nouveaux besoins liés aux progrès technologiques, du trop grand nombre de personnes qu'ils ont à charge – le plus souvent à cause de la polygamie –, de la faiblesse de la productivité et de l'amenuisement des gains, sont tentés de s'adresser à leurs parents de la ville, surtout aux salariés, pour pouvoir joindre les deux bouts. Et comme chaque salarié a plusieurs parents dans les villages, on imagine aisément quel fardeau peut devenir la solidarité. Même ceux (salariés ou indépendants) qui sont aisés ne se privent pas de recourir à ce système s'il peut leur permettre de faire supporter une partie de leurs charges par quelqu'un d'autre. S'agit-il encore de solidarité ?

Pour vérifier à quel point cette perversion de la solidarité a tendance à devenir systématique, il suffit de se pencher sur les innombrables tentatives d'arnaques sur Internet qui sont le fait de Noirs africains. Invariablement, elles prennent la forme d'une demande d'aide adressée à un inconnu en prétextant des problèmes familiaux auxquels le Noir africain reste difficilement insensible. Grâce à la Toile, ce ne sont plus seulement les Noirs africains qu'on implique dans le jeu, mais n'importe quel habitant de la planète, de n'importe quelle culture. C'est dire à quel point l'appel à la solidarité a tendance à devenir un moyen habile d'exploiter son semblable.

Dès lors, sans en faire un corollaire absolu, ne peut-on se demander si les États qui tendent la main, les chefs d'État qui considèrent leurs homologues des pays riches comme leurs « oncles » ou leurs « pères », ne sont pas, d'une certaine façon, un reflet des citoyens ?

Il convient néanmoins de nuancer le propos : actuellement, ce n'est pas toujours de gaieté de cœur que tous les Noirs africains participent à la chaîne de solidarité. Avec le temps, celle-ci devient extrêmement pesante et, sans la force de contrôle des sociétés, elle aurait été mise à mal depuis longtemps. Mais comme elle demeure un des rares moyens de se faire valoir, les individus n'ont d'autre choix que d'y souscrire. Il est vrai en

tout cas que ceux qui sont naturellement généreux trouvent dans ce système le meilleur moyen de s'accomplir.

La solidarité ainsi dévoyée pose un problème moral autrement plus grave. Pour être béni, l'enfant, devenu adulte, doit, en retour, prendre en charge ses parents au sens large du terme. Celui qui ne le fait pas ou ne le peut pas est marginalisé. Avec le temps et l'évolution des besoins, dans les familles, ce n'est plus le plus âgé des enfants qui est traité avec égards, comme tout aîné, mais celui qui dispose de plus de moyens financiers que les autres. La question, terrible, qui se pose est de savoir si nous n'allons pas vers le risque croissant que l'argent joue un rôle trop important dans les rapports entre l'enfant et ses parents. En définitive, les aînés ne finiront-ils pas par donner le sentiment de monnayer leur pouvoir moral de bénir ou de maudire ?

De même, profitant de la règle selon laquelle un enfant est l'enfant de toute la communauté, combien de parents, qui ont fait le choix d'avoir une progéniture nombreuse dont ils assurent difficilement l'entretien, se rabattent-ils sur un parent apparemment plus aisé et lui « confient » un ou plusieurs de leurs enfants ? Le pauvre ne peut aucunement protester, parce que cela équivaudrait à rejeter son propre enfant. Cet acte calculé relève bien d'une forme d'exploitation d'autrui sous le couvert de la solidarité, qui risque de plus en plus de caractériser les rapports entre individus.

Quand la solidarité freine le développement économique

D'un point de vue économique, cette forme de solidarité, lorsqu'elle est dévoyée – et elle l'est forcément de plus en plus – constitue un sérieux handicap, car comment demander à des individus qui n'ont pas un besoin impératif de travailler pour vivre d'avoir de l'initiative, de l'esprit d'entreprise et le sens de l'effort ? Et comment une entreprise peut-elle être financièrement viable si l'entrepreneur, supposé riche par nature, doit puiser dans sa caisse pour subvenir aux multiples besoins de ses parents, au sens africain du terme, ou embaucher l'un d'eux, même s'il est incompétent, dès lors que sa famille le lui demande ? Le résultat en est une tendance à l'appauvrissement général constant non seulement des individus, mais aussi des États. Par exemple, les entreprises

publiques, pourtant si nécessaires, sont difficiles à gérer en Afrique noire, parce qu'on incline à les considérer comme des propriétés familiales ou tribales dès qu'un « parent » y travaille – et ce à quelque niveau que ce soit. Ainsi, il ne viendrait pas à l'esprit du « parent » en question d'exiger d'un de ses « parents » d'acheter un ticket du bus dont il est le chauffeur ou le contrôleur. Aucun domaine de l'entreprise n'échappant à cette logique, le désastre financier est la conséquence inéluctable d'une telle « gestion » du bien public.

De même, au nom de la nécessaire solidarité, dans un certain nombre de sociétés, le garçon majeur, même en mesure de se prendre en charge, ne doit pas quitter le domicile familial, en tout cas pas avant son mariage ; les filles subissant le même sort, combien d'appartements, de chambres ne verront pas le jour faute de locataires ? L'apport potentiel de la croissance démographique à l'essor économique se trouve ainsi annihilé à cause d'un des piliers du pacte originel.

Aussi, comment estimer un budget domestique s'il faut, chaque jour, pour chacun des repas, nécessairement prévoir la « part de l'étranger » (ou des étrangers) qui pourrait s'inviter autour du plat sans crier gare ? Il faut donc cuire toujours plus que ne peuvent consommer les membres de la famille. Et si, par miracle, il n'y a pas d'étranger, la part non consommée sera offerte à quelque mendiant. La part prévue pour l'étranger ne suffit-elle pas ? Qu'à cela ne tienne, on remet la marmite sur le feu. Parce qu'elles reproduisent ce qu'elles ont vécu dans leur famille paternelle, les femmes n'ont pas besoin qu'on leur enseigne cette pratique, car telle est la coutume culinaire chez les Noirs africains ; cuisiner juste ce qui suffit à la famille est considéré comme une « manière de Blancs », c'est-à-dire un signe d'individualisme, un manque de solidarité (un jugement qui paraît bien injuste, car même dans les campagnes de France, par exemple, la « part de l'étranger » a existé jusqu'à une période récente). Ainsi, dans tous les domaines de la vie, le partage est la règle. Convient-il pourtant de qualifier cette gestion de peu rigoureuse dans la mesure même où elle prend l'impondérable en compte ? C'est bien la preuve que d'une société à une autre les concepts n'ont pas la même signification, car pour les Noirs africains, c'est le fait de ne pas prévoir la « part de l'étranger » qui dénote une mauvaise gestion.

Dans ces conditions, que toute épargne soit impossible, sinon que par la prévarication, n'est guère étonnant, car cette forme de solidarité sous-tend la nécessité de l'égalitarisme. D'ailleurs, paraître plus aisé que l'autre pose forcément problème, à tel point que beaucoup de ceux qui ont des biens n'en font pas étalage ou se protègent en recourant aux marabouts et aux féticheurs. On ne peut donc soutenir que le Noir africain est fondamentalement un mauvais gestionnaire : c'est sa société qui a une conception propre de la gestion. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que les entreprises dirigées par des étrangers, surtout des Européens et maintenant des Asiatiques, résistent mieux que celles des nationaux, parce que, étant en dehors du système social, leurs propriétaires ont la possibilité d'appliquer les règles d'une gestion orthodoxe. De même, il ne faut pas aller chercher loin un des éléments de réponse probables à une question taboue qui, pourtant, est présente dans toutes les têtes pensantes : Pourquoi est-ce seulement dans les pays où cohabitent les Noirs africains et d'autres communautés (comme en Afrique du Sud et, naguère, dans l'ex-Rhodésie) que les choses semblent aller mieux – du moins apparemment ? En fait, dans lesdits pays, ni la colonisation ni l'apartheid n'ont réussi à détruire le modèle social noir africain. Ainsi cohabitent deux modèles sociaux, deux mentalités : la noire africaine et l'occidentale. La gestion de l'économie étant le plus souvent essentiellement aux mains des citoyens d'origine occidentale, l'orthodoxie et la rigueur peuvent s'appliquer dans la gestion. Quand, à cette différence de cultures, s'ajoutent toutes les discriminations qu'ont subies ou subissent les Noirs, qui les ont empêchés, par exemple, de bénéficier pleinement des bienfaits de l'école, on comprend mieux pourquoi, d'une façon générale, ils souffrent de la pauvreté, même si le PNB de leur pays est relativement élevé. Il serait d'ailleurs intéressant d'examiner l'évolution des peuples noirs d'origine africaine, caribéenne et américaine, entre autres, à la lumière de cette constatation.

Ainsi, ne s'étant pas adaptée aux évolutions du monde, cette forme de solidarité finit par mutualiser les besoins, mais pas les efforts. Dès lors, à ceux qui doivent donner continuellement font pendant ceux qui reçoivent continuellement, ces derniers finissant par considérer l'aide dont ils bénéficient comme un dû, car la société apparaît de plus en plus comme un lieu où la majorité n'a que des droits et la minorité que des devoirs. D'ailleurs, sans peut-être toujours s'en rendre compte, celui qui demande

de l’aide use de fait, de façon subtile, du chantage : solliciter l’assistance d’autrui équivaut à dire : « Si tu ne m’aides pas, les ancêtres te maudiront et tu seras mis au ban de la société. » Nul besoin de le formuler explicitement, car tout Noir africain a intériorisé cette menace.

Logiquement, les cercles de solidarité ne cessent de rétrécir, car la conséquence de leur action est plutôt un nivellement par le bas, donc un appauvrissement général qui conduit à la misère du plus grand nombre. Mais c’est à long terme que cette forme d’assistance peut constituer un danger : les cercles se réduisant sans cesse, ils risquent de devenir de véritables « familles mafieuses » qui se disputeront âprement le peu de richesses disponibles. Comme nous l’avons déjà souligné, ceux qui, sous prétexte de faire face aux charges familiales, s’enrichissent grâce à la corruption et au détournement de fonds publics, y trouvent une justification à leur acte.

Les dérives de la solidarité sont aussi perceptibles dans la vie quotidienne. Dans les aéroports, les bureaux de poste, les banques, comme en tout autre lieu où l’affluence exige de la discipline, l’on constate que certaines personnes semblent dispensées de se mettre en file indienne. Il n’est pas rare de voir un agent de police, chargé de faire respecter l’ordre prendre son « parent » par la main et le placer en tête de file ; le conseiller de banque faire signe à son « parent » de sortir du rang, etc. En fait, le « parent » a le pas sur tous les autres hommes, et la « famille » est au-dessus du droit. D’où cette tendance au désordre et même, parfois, à la franche bousculade, partout où la règle veut que le premier venu soit le premier servi. Dans l’administration, les dossiers ne seront pas examinés en fonction de leur urgence ou de leur pertinence, mais bien selon les liens entre l’administré et le décideur. Voilà comment la famille, pierre angulaire et ciment de la société, institution noble par excellence, devient source de favoritisme, d’inégalités et donc d’injustices.

N’écartons pas le pire : si, au nom de la solidarité familiale, un agent de sécurité aéroportuaire s’abstient de contrôler avant l’embarquement son parent, alors qu’il transporte des matériaux interdits, ou que cet agent ferme les yeux sur des trafics douteux susceptibles de nuire à la santé publique, ou tolère tout autre acte potentiellement nocif, la « famille » ne

devient-elle pas source de danger non seulement pour son pays, mais aussi pour le reste du monde ?

L'on imagine aisément les dégâts causés par les familles lorsqu'elles atteignent les dimensions de la tribu ou de l'ethnie qui, nous l'avons souligné, se comportent aussi comme des individus. Si chaque groupe ethnique ou tribal exige d'être privilégié, comment construire une nation ? Comment installer une démocratie véritable dans une société où les inégalités sont de règle, et où les hommes politiques se servent de leurs « familles » pour accéder au pouvoir et s'y maintenir ?

Quand la solidarité détruit le meilleur de la société

Il est de notoriété publique qu'il y a relativement plus de médecins béninois en France qu'au Bénin, or il faut étendre cette remarque à un grand nombre de pays africains dont une partie de la matière grise, généralement la plus dynamique, s'exile en Occident. Pour expliquer l'hémorragie, on invoque la faiblesse – réelle – des salaires, mais cette raison seule n'aurait pas poussé des milliers de cadres à déserter leurs pays, qu'ils aiment, si ne s'exerçait sur eux une pression familiale et parfois même tribale insupportable : ils se doivent en effet de partager ce salaire déjà insuffisant, au risque de sacrifier l'avenir de leurs enfants, que la société ne pourra, en retour, jamais prendre en charge. En outre, on peut aisément comprendre que le médecin, qui regagne son domicile après avoir côtoyé toutes les misères humaines dans son cabinet, a besoin de souffler et qu'il ne saurait se réjouir que l'attendent chez lui des « parents » venus lui faire part d'autres misères matérielles et morales. En fait, les sociétés noires africaines deviennent un fardeau pour une minorité non pas seulement parce que celle-ci doit faire face aux difficultés matérielles de la communauté, mais aussi parce qu'elle se transforme du même coup en réceptacle de toutes les angoisses qui lui sont confiées quotidiennement. Concilier épanouissement personnel et solidarité dévoyée, source de stress permanent, est un exercice extrêmement pénible : c'est trop demander à l'être humain. Car la joie apparente qui s'affiche dans les rues d'Afrique noire ne doit pas faire illusion : tant que l'on n'est pas ou pas encore chargé du poids écrasant des responsabilités quotidiennes, comme celle consistant à prendre

matériellement en charge ses parents, la vie est effectivement belle ; un grand nombre de femmes et d'enfants sont souvent dans cette situation ; mais dès que l'on ploie sous le fardeau des devoirs sociaux, on est constamment tenaillé par l'angoisse. Contrairement aux apparences, par les temps qui courent, ici aussi, désormais, le stress tue.

Toutefois, il convient de souligner que le cadre noir africain qui s'exile n'abandonne pas ses parents ; au contraire, s'il s'en va, c'est aussi pour pouvoir mieux s'occuper d'eux à distance.

Attardons-nous un peu sur cette attitude qui peut paraître paradoxale. Si le cadre s'exile en Occident, c'est parce qu'il estime que c'est le lieu où il pourra trouver l'environnement nécessaire à l'exercice de ses compétences : par là même il reconnaît que sa société ne lui offre pas cette chance. Or, ce que l'Occident lui offre d'essentiel, c'est la liberté d'être un individu. Pourtant, on ne peut nullement l'accuser d'être individualiste ou égoïste : il emploie une partie des gains matériels que lui procure la liberté à aider ses parents, donc sa société, et perpétue ainsi le modèle social qu'il a fui. On ne peut comprendre cette attitude que si l'on se souvient que le cadre en question, malgré tous ses diplômes, malgré la distance géographique, garde au plus profond de lui-même le sentiment d'avoir contracté à l'égard des siens une dette qu'il est tenu d'honorer pour ne pas subir de la malédiction de l'ancêtre ; c'est-à-dire tout simplement pour ne pas avoir mauvaise conscience. Le cadre noir africain qui s'exile n'est donc pas forcément un occidentalisé qui aspire à vivre comme les « Blancs », mais un être humain qui exige sa part de liberté pour pouvoir s'accomplir.

S'il est vrai qu'on assiste à un certain pillage des cerveaux de l'Afrique noire par des pays développés, il faut reconnaître que les sociétés noires africaines s'infligent elles-mêmes une saignée mortelle. Les cadres s'exilent, mais les plus audacieux, les plus énergiques, les plus entreprenants des « non-gradés » aussi s'en vont, et ce sans que les pays développés les appellent. C'est là une preuve de plus de la difficulté pour l'individu de s'épanouir dans les sociétés noires d'Afrique.

Pourtant, c'est aussi bien pour tenter de se construire un avenir meilleur que leur société est incapable de leur procurer (à cause de l'exploitation féroce des élites et de la perversion de son modèle) que pour perpétuer un tel système de solidarité et le financer, que des milliers

de jeunes Noirs africains s’exilent au-delà des mers en prenant des risques mortels. Ils ne reçoivent jamais en retour que des bénédictions, et ne profitent donc que peu du fruit de leurs efforts. On peut même dire que ce sont leurs enfants, nés en exil, les plus grands perdants, au profit des parents demeurés au pays, lesquels deviennent en quelque sorte d’éternels assistés attendant le mandat de fin de mois : l’aide en question sert le plus souvent à assurer la survie du bénéficiaire et non à lui procurer une autonomie. Les sommes d’argent colossales envoyées par les exilés tombent donc la plupart du temps dans le tonneau sans fond de la solidarité.

On ne parle pas de cette autre catégorie de Noirs africains victimes de la dérive de la solidarité. Il s’agit de ceux qui, malgré le poids de l’éducation qui réduit fortement la capacité d’initiative de l’individu, ont quand même suffisamment de force et de volonté pour entreprendre. À ceux-là, il ne reste que trois solutions. Ou ils montent un projet et, parce que le poids de la solidarité devient suffocant, ils finissent par fermer boutique ; ou, pour concilier initiative et solidarité, ils acceptent la compromission, qui se traduit par la corruption sous toutes ses formes ; s’ils sont suffisamment lucides, ils choisissent de renoncer tout bonnement à se lancer dans quelque entreprise que ce soit. C’est pourquoi, encore une fois, on ne peut pas accuser les Noirs africains de manquer totalement d’esprit d’initiative ; seulement, pour le malheur des plus hardis d’entre eux, un des fondements de leur société finit par être un frein à toute projection dans l’avenir. Ce constat est valable pour tous les domaines de la production, car même la plupart des écrivains, par exemple, sont contraints de casser leur plume au bout de quelques livres – absorbés qu’ils sont par les innombrables obligations sociales – ou s’exilent.

Les mœurs aussi pâtissent de ce dévoiement de la solidarité. La morale faiblissant, en partie à cause de la pauvreté galopante, les filles peuvent devenir des sources de survie pour les familles, qui de plus en plus n’ont d’autre choix que de fermer les yeux sur des conduites qu’elles auraient condamnées sévèrement quelques décennies auparavant. Il en va, hélas, potentiellement de même de celles qui se marient, car elles deviennent comme un placement, une rente, et doivent subvenir aux besoins de leur famille paternelle au détriment de leur foyer conjugal. L’équilibre de beaucoup de couples souffre de cette obligation de solidarité, car l’argent

tend de façon croissante à être le fondement de l’union de l’homme et de la femme.

La solidarité : bientôt la fin ?

Finalement, la solidarité à l’africaine, telle qu’elle prétend se perpétuer, apparaît de plus en plus fragile : les populations augmentent considérablement, les revenus beaucoup moins et un nombre assez limité de personnes supposées aisées sont tenues d’en supporter le coût. Cette fragilité tient aussi à ce que les valeurs se perdent : voilà encore quelques décennies, dans les villages, les jeunes filles se battaient pour le cœur du meilleur laboureur et ne pas travailler était une honte. Aujourd’hui, l’objectif est de plus en plus de tout avoir tout de suite, sans se fatiguer, en se déchargeant sur ses « parents ». De même, autrefois, le voyageur qui allait rendre visite à ses parents arrivait les mains pleines de cadeaux ; aujourd’hui, combien se souviennent-ils encore de cette marque de délicatesse ? Dans combien de villages le paysan reçoit-il toujours l’aide des autres villageois pour labourer son champ ou cueillir sa récolte ? S’installe et se généralise alors un sans-gêne surprenant pour des sociétés orgueilleuses, qui placent l’honneur parmi les valeurs suprêmes. En fait, l’on assiste à un détournement de la solidarité, dont le sens originel – l’harmonie de la communauté – se perd peu à peu et se mue en une obligation dont la raison est de moins en moins évidente et dont l’unique ressort devient la peur de la malédiction et de l’isolement.

Les jours d’un tel modèle de solidarité, fondé uniquement sur la présomption de probité des individus, sont forcément comptés, et parce que sans autre système de contrôle, il se transforme en une vaste mécanique d’exploitation de l’individu par son prochain, une mécanique que chacun peut actionner dès qu’il en ressent le besoin. Car la solidarité et la convivialité, pour ne pas être perverties, exigent des individus un sens élevé et constant de l’honneur et de la dignité, les valeurs qui sont, justement, les plus fragiles en ces temps de pauvreté galopante et d’envie de consommation effrénée.

Quelque louable que soit son intention, un système de solidarité dont le résultat final est le maintien sous perfusion permanente d’une partie de la population et la paupérisation aussi bien économique qu’intellectuelle de

la partie la plus dynamique – à tel point que la misère et le sentiment d'impuissance finissent par apparaître comme une fatalité – doit forcément se remettre en question, non pour se renier, mais pour s'adapter aux inévitables évolutions du monde et ainsi se fortifier.

Si les Noirs africains n'y prennent garde, l'ancêtre ne sera bientôt plus qu'un alibi aux mains de ceux qui se révèlent incapables de relever les défis du monde actuel. Or la « chaleur africaine » ne peut exister sans la solidarité qui la finance : la fin de celle-ci sonnera inéluctablement le glas de celle-là.

La mort d'un grand rêve

À la lumière de cet examen non exhaustif des tendances actuelles des sociétés noires africaines, on peut affirmer que les valeurs sur lesquelles elles s'appuient ne sont pas à l'abri de la corruption et du détournement. Pour perdurer, ces valeurs ont besoin d'être réévaluées et de s'adapter aux évolutions contemporaines.

Il est de bon ton d'accuser les responsables du continent noir d'être la grande, sinon l'unique cause des maux de leurs peuples. Certes, lesdits responsables se servent des valeurs de leurs sociétés pour exploiter leurs peuples, mais il convient de rappeler qu'ils sont eux aussi des enfants du continent noir ; formés à l'école d'essence coloniale, ils ont été éduqués dans les valeurs qu'ils pervertissent aujourd'hui ; et c'est parce qu'elles se désagrègent dans la population qu'ils peuvent ainsi les manipuler. Les dirigeants d'Afrique noire ne sont-ils pas, dans une certaine mesure, le reflet des sociétés dont ils accélèrent le délitement ? L'absence de projet de société moderne n'incombe pas uniquement aux responsables politiques : l'élite intellectuelle y a aussi sa part. Pour qu'un chef change sa façon de gouverner, il faut que son peuple l'y contraigne.

Pour influer sur ceux qui les gouvernent, les peuples doivent avoir conscience de leur force. Incontestablement, l'interdiction de penser et de remettre un tant soi peu en question l'héritage intégral de l'ancêtre a constitué un frein puissant à l'évolution du modèle social noir africain, au moment où son ennemi de toujours – l'argent – s'insinuait de façon funicieuse dans tous les espaces de vie. La colonisation aidant, la recherche d'une harmonie sociale à l'abri des contingences de l'Histoire

et de tout risque de conflit s'est refermée comme un piège sur les Noirs africains, qui y ont eux-mêmes consenti. Il est indéniable que la colonisation, par sa brutalité et sa rapacité, a accéléré et aggravé le dévoiement des valeurs africaines ; la mondialisation n'a rien arrangé. Le modèle d'une Afrique noire identique à elle-même pour l'éternité est un leurre. Il doit trouver les moyens d'évoluer sans se renier, et pour ce faire, accepter de laisser l'individu affirmer sa liberté, d'une façon ou d'une autre.

Contrairement à une idée largement répandue, au début de la colonisation européenne l'Afrique noire n'était pas un continent fermé. Au contraire, elle était en relation étroite avec l'Orient comme avec l'Occident depuis plusieurs siècles[6] et évoluait régulièrement. Elle avait fondé de brillantes civilisations, d'illustres royaumes et empires dont parlent Hegel, avant ses divagations, les chroniqueurs arabes Mahmoud Kāti, dans son *Tarikh el-Fettach*, et Abderrahman es-Saadi, dans son *Tarikh es-Sudan*, mais aussi de grands récits oraux anonymes. Une Afrique moderne aurait pu émerger alors, en s'appropriant les nouveaux acquis de l'humanité sans renier son génie propre. Son modèle de société aurait continué à évoluer en même temps que celui de ses partenaires, et le continent serait resté maître de son destin. Mais pour cela, il aurait fallu que les relations pacifiques qui la liaient au reste du monde se maintiennent. Malheureusement, la coopération et l'« amitié » avec les Européens cédèrent bien vite la place à des guerres et à une exploitation économique dont l'atrocité est souvent sous-estimée, sonnant le glas d'une probable évolution maîtrisée.

De ce point de vue, la colonisation de l'Afrique noire fut un immense gâchis, une faute aux conséquences tragiques pour le continent noir comme pour l'Europe. Les Européens avaient proclamé qu'ils apportaient la civilisation à des Noirs primitifs, alors qu'ils auraient pu au contraire trouver dans le modèle de société de ces derniers une dimension essentielle, durablement intégrée, dont la perte a conduit les uns et les autres dans l'impasse où ils se trouvent aujourd'hui : la dimension de l'humanisme, qui enseigne que la vieillesse n'est pas la fin mais le couronnement de la vie ; que l'étranger est un autre soi-même qui a toujours quelque chose de positif a apporter ; que l'argent ne peut pas se substituer à la chaleur humaine, etc. Leurs philosophes et leurs penseurs avaient beau affirmer que la vie n'est pas qu'une course à la richesse

matérielle, c'est en Afrique noire que les Européens, en pleine révolution industrielle, annonce du règne du tout-puissant dieu argent, auraient pu en trouver la preuve et s'en inspirer. Mais ils étaient aveuglés par leurs préjugés et par l'attrait du pouvoir et de la richesse. En somme, la coopération avec le continent noir aurait pu nourrir plus que le portefeuille et la mauvaise conscience des Européens : elle aurait pu nourrir leur âme. Deux civilisations qui se fécondent mutuellement pour le meilleur, n'est-ce pas le plus beau rêve de l'homme ?

Ainsi, vers quelque horizon que l'on se tourne, la colonisation du continent noir par l'Europe a bien constitué une catastrophe pour l'humanité. Pourtant, si sombre que paraisse l'avenir, l'Afrique noire a encore les moyens de parer au désastre annoncé.

1 Paul Valéry, *La Crise de l'esprit*, in *Variété*, I.

2 Il ne faudrait pas s'imaginer que ceux qui ont fait de longues études se comportent différemment avec leur progéniture : pour ne pas contrevenir aux directives supposées de l'ancêtre, non seulement ils éduquent conformément au moule d'où ils sont issus, mais ils n'osent pas former des esprits en porte à faux avec la société.

3 Interview donnée au *Sunday Times*, reprise sur le site du *Nouvel Observateur*, le 19 octobre 2007.

4 Certaines classes sociales ont l'interdiction de chanter, mais tout le monde a le droit de se trémousser ! On dit que les bébés, bercés depuis le ventre de leur mère par le rythme du tam-tam, « dansent » lorsqu'ils s'y agitent. Les mères elles-mêmes les font danser en les lançant en l'air en riant, au son des claquements de mains et de lèvres. De même, personne n'interdira jamais à un enfant de taper sur de vieilles boîtes de lait coiffées de feuilles de papier… De même, bridés par l'école et l'arsenal des traditions, les enfants sont encouragés à se dépenser physiquement, une balle de chiffon au pied…

5 Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et cultures*, Présence africaine, 1979 (rééd.), p. 544.

6 Cf. *Histoire générale de l'Afrique*, Présence africaine/Edicef/Unesco, 1989, tome VII.

CHAPITRE X

Quel avenir pour l'Afrique noire ?

Face aux grands enjeux de l'humanité – enjeux énergétiques, avec la diminution des ressources pétrolières ; environnementaux et planétaires, avec la dégradation de la couche d'ozone et le réchauffement climatique ; enjeux de civilisation enfin, alors que le monde dit développé, à force de courir vers un bonheur aussi dérisoire qu'hypothétique, ne sait plus à quel saint se vouer –, les Noirs africains ont un rôle essentiel à jouer.

À l'heure où la course à la croissance ressemble de plus en plus clairement à une course à la mort, l'Afrique noire peut et doit faire le pari d'un développement économique raisonnable, fondé sur l'usage d'énergies durables. S'obstiner à recourir à des énergies fossiles dont on annonce la pénurie serait une erreur fatale pour le continent noir comme pour le monde entier. Première victime des dommages irréversibles infligés à la nature, l'Afrique en paierait l'amère facture : le sacrifice de millions d'âmes réduites à la misère, la maladie et la guerre.

Quant à la consommation effrénée de biens matériels que nous connaissons depuis quelques années, nous avons compris qu'elle ne rendait pas plus heureux. Dans ce contexte au moins, les enfants du continent noir ont une chance : ils n'ont pas à se perdre d'abord pour avoir à se retrouver ensuite. Car ils ont les moyens culturels de produire, pour le monde et pour eux-mêmes, un supplément d'âme plutôt qu'un surcroît de richesses, à condition de comprendre et d'accepter que la modernité n'est pas une notion réservée à l'Occident, mais bien la capacité des peuples à s'adapter à l'évolution du monde tout en maintenant leurs valeurs fondamentales. Les inventions, les découvertes et les avancées de la pensée qui ont permis la marche en avant de l'humanité ne sont pas l'apanage d'une société : tous les peuples, d'une façon ou d'une autre, y ont contribué. Tous les groupes humains, même les plus restreints, ont nourri des esprits qui, par la réflexion,

l’intelligence et le talent, leur ont permis de progresser, à commencer par la taille de la pierre. Que ces savants avant la lettre aient été oubliés, que leurs inventions aient été récupérées, peu importe : ils ont existé, et c’est l’essentiel. La pharmacopée moderne n’aurait peut-être pas inventé la quinine, par exemple, si d’obscurs guérisseurs n’avaient auparavant eu coutume de soigner les leurs avec le quinquina ; et les Dogons n’ont pas attendu l’avènement de la colonisation européenne pour s’adonner à des observations astronomiques. En somme, le progrès de l’humanité ne dépend ni d’une seule société, ni d’un seul pays, ni même d’un continent, car l’intelligence n’est le privilège d’aucun peuple en particulier – même si certains favorisent son épanouissement plus que d’autres, il est vrai.

Malgré les multiples influences qu’elles subissent et l’insidieuse corruption des esprits et des âmes dont elles souffrent, les sociétés noires africaines sont solides et pourvues d’un sens de la solidarité suffisamment affirmé pour permettre l’émergence de cités nouvelles. La grandeur des Noirs africains consistera à prouver que l’homme n’est pas condamné à choisir entre le développement et la solidarité : le vrai développement place l’homme au centre de son projet, il est respectueux de son environnement, ne voue pas un culte à l’accumulation de biens matériels et ne fait pas de la vieillesse un épouvantail ou un délit. L’Occident – où même la science, qui aurait dû agir pour la santé, le mieux-être et le bonheur de l’humanité, n’est plus l’apanage que d’une poignée de « familles » cupides, soucieuses de céder leurs élixirs au prix fort –, l’Occident dépourvu d’idées et de projet, où bientôt le Caddie se substituera à la pensée – prémices évidentes d’une décadence inédite –, ne peut donc en aucun cas constituer un modèle. Face aux crises qui le secouent, il ne sait plus que replâtrer et bricoler, là où il faudrait inventer et rebâtir. Incapable d’interpréter les signes de la fin du capitalisme, il essaie de se convaincre qu’un aréopage de chefs politiques et des discours pompeux peuvent circonscrire le désastre annoncé. Il faut être naïf ou de mauvaise foi pour nier que le capitalisme a atteint son stade ultime et s’est constitué en mafia internationale. Et qui peut croire que les pauvres, sans cesse exploités, attendront sagement, les bras croisés, que se succèdent d’interminables « réunions au sommet » ?

Mais l’Occident a développé une arme infaillible pour endormir l’esprit de révolte : l’infantilisation des peuples. Comme un enfant auquel on donnerait chaque jour des sucettes de formes et de couleurs variées,

on assagit l'homme moderne à l'aide de téléviseurs de plus en plus plats, de téléphones portables de plus en plus petits et sophistiqués, etc. Un jour viendra où les objets essentiels de la vie seront dématérialisés, où l'homme lui-même sera devenu invisible, où personne n'aura plus besoin de personne… la solitude absolue ! À quoi servira-t-il de conquérir de nouvelles planètes, si c'est pour y abriter une minorité qui aura dévoyé sa terre au point de la rendre invivable et de l'abandonner à ses victimes ? À quoi servira-t-il d'allonger la durée de la vie, si c'est pour passer son existence dans la solitude et l'ennui, et les tromper par tous les moyens possibles ?

Le monde va devoir partager. C'est là une pratique extrêmement difficile, surtout quand on a pris goût à l'accumulation égoïste des biens matériels ; mais l'Occident ne peut en faire l'économie s'il souhaite se ménager un monde vivable. Sans cela, les embûches, les larmes et le sang n'auront pas de répit.

Répétons-le, il ne s'agit pas pour les Noirs africains de faire comme ou plus que l'Occident : il s'agit de faire mieux. Non pas d'imiter par manque d'initiative, mais de prendre chez les autres ce qui se fait de meilleur pour le bonheur de l'homme. Edgar Morin affirme : « On entre dans le monde où les certitudes s'effondrent. Le monde est dans une phase particulièrement incertaine, parce que les grandes bifurcations historiques ne sont pas encore prises. On ne sait pas où l'on va[1]. » Pourquoi une pensée neuve, sous-tendant une nouvelle modernité, ne naîtrait-elle pas en Afrique noire ? Le continent noir dispose de la matière grise nécessaire à cette gigantesque entreprise : il doit en prendre conscience et s'en convaincre, pour l'entretenir et l'honorer comme il le fait des valeurs du cœur. C'est à ce prix seulement que le continent pourra se réconcilier avec sa mémoire.

Pour nous, en tout cas, une certitude s'impose : le monde nouveau ne se bâtira pas sur l'ultralibéralisme – le règne absolu des marchands d'or, le contraire même de l'harmonie –, qui infantilise l'homme en lui ôtant toute velléité de réflexion et ne suscite en lui que le désir de consommer. L'Afrique noire y perdrait son système de solidarité ancestral et verrait mourir ses valeurs fondamentales. La mondialisation aidant, l'humanité a besoin de nouveaux modèles de développement, car si l'ultralibéralisme n'est pas amendé, l'humanité court à une boucherie gigantesque et à sa

perte. Le nouveau modèle que nous appelons de nos veux verrait la revanche de l'âme sur l'or. Mais il risque d'induire un bouleversement essentiel : les premiers d'aujourd'hui seront sans doute les derniers de demain. L'Occident doit l'accepter, lui qui semble avoir mangé son pain blanc – quand l'abondance matérielle ne produit plus que l'angoisse, c'est qu'il n'y a plus d'horizon et que la fête est bel et bien finie.

« Travailler, vivre et aimer », telle devrait être la devise de la nouvelle Afrique noire. La course à la productivité, qui tue la joie de vivre, nourrit l'angoisse et transforme peu à peu l'homme en esclave moderne, gommerait ses spécificités pour n'en faire qu'un continent identique aux autres, c'est-à-dire un continent sans visage. L'Afrique noire doit donc se réclamer des vertus de l'État moderne qui garantit les libertés, répartit équitablement les richesses, protège le faible et ne démissionne pas devant l'arrogance des puissants et des riches. Les instances financières internationales l'ont fortement ébranlé, au point de menacer les fondations de la maison Afrique. Mais, justement, le continent a le devoir d'instaurer l'État-providence.

Toutefois, ne nous faisons pas d'illusion : rien n'est acquis. L'Afrique noire n'est pas seule au monde et ne peut décréter uniformément ce renouveau humaniste. Elle fera face à de fortes résistances au changement, aussi bien intérieures qu'extérieures. Car si la collaboration internationale est nécessaire pour faire émerger un nouveau modèle de société, personne ne saurait développer le continent noir à la place de ses fils.

Une école nouvelle : la seule voie du salut

Pour les puissances coloniales, l'école fut l'outil de domination et d'aliénation par excellence. L'école instituée par la France n'est-elle pas allée jusqu'à enseigner aux Noirs d'Afrique que leurs ancêtres étaient gaulois – alors même que, du point de vue anthropologique, c'est strictement l'inverse ? Heureusement pour les peuples colonisés, la philosophie même de la colonisation a fragilisé le projet de « civilisation » qu'elle s'était donné : si l'Europe avait su dépasser ses préjugés raciaux et de classe, si elle s'était donné pour objectif de « civiliser » – c'est-à-dire d'« aliéner » – le plus grand nombre plutôt

qu’une minorité vouée à occuper des rôles supplétifs, les cultures noires auraient été bien plus fragilisées qu’elles ne l’ont été et l’Afrique noire aurait été pratiquement « blanchie ». On aurait pu alors parler de colonisation aboutie.

Est-ce à dire que l’école africaine, qui avait précédé l’école coloniale et existe toujours, est un modèle ? À notre avis, le problème ne se pose pas en ces termes. Pendant des siècles, l’école africaine a formé efficacement des individus conformes à leur modèle de société : son objectif était – et reste – de préserver le modèle social plus que de servir le développement au sens global du terme. Mais elle a permis l’unité de l’Afrique noire, en véhiculant partout les mêmes valeurs fondamentales.

Comme toute école, l’école africaine n’est qu’un instrument entre les mains de sa société : elle en reflète l’organisation et les maux. En Afrique noire, l’école enseigne largement un savoir de base, mais réserve l’enseignement supérieur et spécialisé à des groupes privilégiés : groupes d’âge, familiaux, sociaux, etc. Souvent, hélas, le savoir meurt avec le savant. L’individu se voyant interdire d’élargir ses connaissances sans le consentement de la communauté, combien de savoirs ont-ils irrémédiablement disparu, faute d’avoir été transmis hors du groupe auquel ils étaient réservés ? C’est parce que la littérature, par exemple, était concentrée entre les mains de quelques familles et considérée comme un art héréditaire que, réduite à l’impuissance par le premier choc de la colonisation, elle n’a pas su en donner la version africaine. Le drame qui s’est joué dans les cours royales, les actes héroïques et les noms des valeureux guerriers africains, les réactions des populations assistant à la fin programmée de leur monde, bref l’autre face de la vérité, tout cela nous échappe à jamais. Mais les conséquences du silence soudain des professionnels de la parole ne se sont pas limitées à ce seul aspect. En effet, en se taisant, ceux qui disposaient de la parole ont lourdement contribué à figer la mémoire. Pour le Noir africain qui n’a pas la chance de lire en langues européennes ou en arabe, l’Afrique noire véritable est celle d’avant la colonisation, c’est-à-dire la seule dont on lui a parlé. Idéalisée et figée, cette Afrique noire n’est pas reliée au reste du monde. Dans ces conditions, comment lui faire comprendre que même l’Afrique de ses ancêtres n’avait cessé d’évoluer et qu’elle était en rapport avec le reste du monde ? De fait, ce n’est pas seulement la littérature qui a été bloquée, mais aussi la pensée portée par l’élite

d’avant la colonisation, ce qui donne le sentiment que les habitants du continent noir n’ont jamais réfléchi aux questions essentielles qui hantent l’esprit humain et que la pensée leur a été apportée par l’école coloniale.

Cette dernière fut également un instrument au service du projet qui l’avait instituée. S’appuyant sur la négation de toute qualité chez les colonisés, elle n’avait d’autre objectif que de produire des individus capables de l’aider à réaliser son dessein. Elle ne se souciait donc que d’une infime minorité – pérennisant du même coup les divisions sociales en place –, qu’elle a formatée à son image. L’institution école n’est pas en cause, mais bien l’objectif qui lui a été assigné[2]. Néanmoins, elle ouvrait potentiellement la porte à la démocratisation de l’enseignement qui fait défaut à l’école noire africaine.

Il appartenait aux Noirs africains de se servir de cet outil dans le sens de leurs intérêts. Car, paradoxalement, l’école à l’occidentale – le plus contestable des apports européens, dans la façon dont elle a été imposée – nous semble être le meilleur outil, pour les Noirs africains, de la préservation des valeurs fondamentales de leurs cultures – à condition, bien sûr, qu’ils se l’approprient vraiment. En effet, elle a offert aux jeunes du continent noir l’occasion de s’affranchir de la pesanteur du contrôle social pour peu qu’ils osent user individuellement de leur esprit critique. Sans le vouloir, l’Occident a tendu aux Noirs africains l’arme qui pourrait leur éviter la défaite totale, s’ils s’en servent à bon escient.

Qu’ont fait les élites africaines de cet appareil, une fois l’indépendance acquise ? Issus eux-mêmes de cette école et contents de leur sort, les nouveaux maîtres de l’Afrique noire ne pouvaient avoir d’autre ambition que de préserver celle qui les avait portés au pouvoir, à savoir former la minorité qui les aiderait à exercer leurs fonctions. Malgré leurs discours, la grande masse de leurs compatriotes, laissés au bord de la route par la colonisation, n’était pas une préoccupation essentielle. Grosso modo, depuis l’indépendance, la philosophie de l’école africaine est la même que celle de l’école coloniale. Certes, les programmes scolaires ont été plus ou moins retouchés, les manuels plus ou moins réformés, et le corps enseignant largement naturalisé, mais l’école est demeurée pour l’essentiel coloniale, dans la mesure où elle ne s’est pas attaquée au problème fondamental : comment former des citoyens qui ne soient pas en constant déphasage, voire en contradiction avec eux-mêmes ? Car,

pour l'heure, si l'on fait mine de former des individus modernes, porteurs de savoir, susceptibles de défendre des idées et prêts à agir, on rêve toujours de bons fils soumis qui voueront leur vie à la préservation de l'intégralité du modèle social de leurs ancêtres.

Tant que les Africains n'auront pas compris que le fractionnement du temps entre l'Afrique éternelle et le monde moderne comme méthode de préservation de soi est, à la longue, une manœuvre dangereuse, et qu'il faut coûte que coûte parvenir à injecter dans les programmes scolaires des contenus réconciliant la légitime sauvegarde de son identité et la nécessité de s'ouvrir au reste du monde, jamais le continent ne sortira de ce qui semble bien être la quadrature du cercle.

L'« Afrique des ancêtres » n'est qu'une photographie de l'Afrique à un certain moment de son évolution ; l'Afrique noire d'aujourd'hui sera, dans quelques siècles, considérée comme une autre « Afrique des ancêtres ». En somme, il faut faire le deuil d'une Afrique noire éternellement semblable à elle-même.

Au fond, nous ne le répéterons jamais assez, nous sommes convaincu que les errements actuels de l'Afrique noire découlent en grande partie d'une insuffisance de pensée de l'élite occidentalisée[3]. « Quels individus pour quelles sociétés ? » telle est la question essentielle que ces élites, issues de l'école occidentale, auraient dû se poser, bien avant l'indépendance et après s'être nourries du savoir de l'Afrique ancestrale. À défaut d'un tel questionnement, le mimétisme par rapport à l'Occident était inévitable. C'est en cela que ceux que l'on appelle les intellectuels africains ont failli, car il ne suffisait pas de vilipender la colonisation, puis les régimes dictatoriaux des premières années de l'indépendance, pour faire le bonheur des Africains[4]. Ils se sont rarement livrés à une étude critique approfondie des fondements de leurs sociétés, ce qui leur aurait permis de faire naître un projet d'école de type nouveau. Si bien qu'il ne leur reste plus que deux issues : se renier (comme c'est la tendance, du moins parmi les exilés), ou se laisser aller et tenter de se fondre dans la masse de leurs concitoyens pour échapper à leur situation incommode.

En tout cas, pour notre part et en parfait accord avec Cheikh Anta Diop, nous affirmons qu'aucun peuple ne peut prétendre former des citoyens en harmonie avec leur société au moyen d'une école d'essence

coloniale dont la vocation fut avant tout de « blanchir » des têtes noires et dont l'enseignement se fit exclusivement dans la langue du colonisateur.

École nouvelle et langues d'Afrique noire

Pour avancer, les Noirs africains ont besoin d'être apaisés et de reprendre confiance en eux-mêmes. Cela sera impossible tant qu'ils n'auront pas retrouvé le plein usage de ce qui fonde leur identité, c'est-à-dire leurs langues, vecteurs de leurs cultures et de leur mémoire. On ne saurait pas se développer harmonieusement chez soi dans la langue d'autrui, surtout quand on ne l'a pas choisie. L'Afrique noire a déjà beaucoup oublié : où sont ses fêtes, ses prénoms, les moments essentiels de son évolution, sa pensée ? Où sont les modèles auxquels se réfère toute jeu nesse ? Il ne s'agit pas de se perdre dans une nostalgie folklorique, mais de renouer les fils d'une mémoire effilochée. La France a inscrit ses langues régionales dans sa Constitution comme relevant du patrimoine national ; des régions d'Europe s'emploient à faire revivre dans leurs cultures ce que le christianisme et le capitalisme ont affaibli : comment peut-on se permettre de penser que l'Afrique noire n'a pas le droit de préserver ses langues ?

Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit nullement, dans notre esprit, d'un repli sur soi ou du rejet des langues européennes ; nous affirmons simplement que les langues africaines ne doivent pas être absentes de l'école africaine. Qu'elles cohabitent avec les langues européennes, pourquoi pas, dans la mesure où une langue supplémentaire est toujours un enrichissement ? De toute façon, il faudra du temps pour que les langues africaines soient pleinement opérationnelles sur l'ensemble de l'échelle scolaire, car la colonisation, en les refoulant à l'arrière-plan, les a coupées de l'enrichissement naturel qu'elles auraient pu tirer de leur contact pacifique avec des langues étrangères. Elles n'en ont pas moins emprunté, empruntent et emprunteront encore aux langues européennes pour dire le monde. De ce point de vue, il n'y aura pas de rupture, parce que les langues européennes sont une composante, mais une composante seulement, du patrimoine linguistique des Africains.

Si les Noirs africains s'accrochent farouchement à leur monde qu'ils veulent immuable, c'est parce qu'ils l'aiment et s'y plaisent malgré tout,

mais aussi parce que leurs cultures leur semblent toujours menacées par les anciens colonisateurs qui, après leur avoir pris leurs terres, n'ont pas renoncé à s'emparer de leur âme. L'âme d'un peuple se loge dans sa langue, or les langues africaines, souvent reléguées au second plan alors qu'elles ont pour vocation de devenir officielles et nationales, sont encore souvent considérées comme des dialectes par l'Occident, qui s'emploie à en contrer l'enseignement. À ce jeu-là, le risque est grand que les Noirs africains favorisent la langue de leurs nouveaux partenaires économiques, la Chine et l'Inde. À moyen terme, en effet, une Afrique noire enseignant le chinois ou le hindi comme langues secondes, devant les langues européennes, n'est pas une hypothèse farfelue. Que l'influence d'une ancienne puissance coloniale comme la France connaisse un tel recul serait pathétique. Même si sa place diminue de jour en jour, la langue française verrait son rayonnement faiblir brusquement, pour ne plus toucher que l'Hexagone – la France étant en vérité le seul pays entièrement francophone de la planète, avec quelques confettis suisse, belge, québécois, américain, et les DOM-TOM – et perdrait ainsi les centaines de millions de locuteurs qu'elle pourrait compter en Afrique noire.

C'est justement dans ce problème de langues que réside l'ambiguïté d'un projet tel que la Francophonie, communauté des usagers de la langue française. Il y a peu, nous ne lui trouvions encore que des vertus, et il nous aura fallu du temps pour comprendre que nous réfléchissions en tant que produit intellectuel de la colonisation, ce qui est loin d'être le cas de tous les Noirs africains. D'abord, prétendre que les pays d'Afrique noire anciennement colonisés par la France sont francophones est un abus de langage : seule une faible proportion de leur population s'exprime en français, et rarement dans la vie courante de surcroît. Il serait donc plus juste de dire que ce sont des pays partiellement francophones. D'autre part, pour qu'un pays se mobilise autour d'une notion aussi importante que la langue, les adhésions doivent être volontaires et sincères ; or, les Noirs africains ne viennent à la Francophonie que parce qu'ils ne peuvent faire autrement. La France tire un double avantage national et international de cette communauté : sa langue est défendue et son rayonnement culturel s'en trouve renforcé. Pour que les pays d'Afrique noire adhèrent au projet de la Francophonie et bénéficient eux aussi d'une large audience internationale, il faut leur laisser libre accès à leurs

langues nationales. En plus de la langue française, la Francophonie devrait donc également défendre les langues des pays ayant le français en partage. Sinon, en préservant les privilèges déjà exorbitants d'une élite noire africaine et de la France, le français risque de rester une séquelle de la colonisation et un outil de se perpétuation[5]. Il va de soi que, s'il se rééquilibrait, cet outil de coopération devrait être rebaptisé pour être conforme à son nouvel objectif.

Enfin, parce qu'elle est elle aussi d'essence coloniale, quoiqu'on l'oublie souvent, la langue arabe n'a pas légitimité à devenir langue nationale en Afrique noire – dans les pays laïques, du moins, car là où l'islam est religion d'État et l'arabe langue dominante, les choses sont plus complexes. Les manuels scolaires véhiculent en effet plus que la langue : ils transmettent une culture. Or, cultures noires africaines et cultures musulmanes se rapprochent sur bien des points, et pas toujours les plus démocratiques, notamment la place de la femme, celle de l'individu, etc. Si l'Afrique noire aspire à aller de l'avant, elle ne saurait emprunter cette voie, ou alors il lui faudra n'enseigner l'arabe à ses enfants qu'au moyen de manuels conformes à ses aspirations de changement.

L'école de la destruction !

L'école africaine héritée de la colonisation a eu de nombreux effets néfastes. Les écrivains noirs africains en sont la meilleure illustration : que dire de ces créateurs, supposés restituer l'âme de leurs peuples, qui ne s'expriment que dans des langues européennes et ne se sentent exister que dans la mesure où ils reçoivent l'onction de la critique occidentale ? Pour être accessibles à leurs compatriotes, ils doivent être traduits d'une langue étrangère ! Comprenons-nous : le problème n'est pas que les auteurs écrivent dans une langue européenne, mais dans le fait qu'ils soient incapables de le faire dans leur langue maternelle. Ils n'en sont pas responsables, mais le problème n'en reste pas moins[6]. En vérité, ils n'écrivent ainsi qu'au prix d'une autocensure inconsciente, héritée de leur formation – sinon de leur formatage. Combien d'expressions et de tournures, lumineuses dans leurs langues maternelles, combien de thèmes enthousiasmants pour les Africains mais étrangers aux cultures

occidentales n’écartent-ils pas systématiquement ? Dans ces conditions, ne peut-on soutenir qu’en écrivant dans une langue européenne ils produisent en réalité des adaptations de leurs livres, les originaux demeurant tapis au plus profond d’eux-mêmes ?

Pour certains d’entre eux, les langues européennes sont de véritables bouées de sauvetage dans le conflit qui les oppose à leur société d’origine ou à leur famille, et constituent presque une revendication dans leur lutte pour la réussite sociale. Elles leur permettent de trouver un sens à leur vie et de faire face à l’adversité par la création. Sans se l’avouer, ces auteurs ont donc tendance à en défendre l’usage bec et ongle, et confondent leurs intérêts personnels et ceux de leur société ; ils n’ont pas compris que les langues noires africaines auraient tout aussi bien pu être une planche de salut, si les conditions de leur épanouissement avaient été remplies, car leur avenir est déterminé par leur art et non par la langue dans laquelle ils le pratiquent.

Ceux qui rêvent d’être des écrivains « tout court », pour échapper à la catégorisation d’écrivains « francophones » ou « africains », finiront par perdre leurs illusions : jamais ils n’accéderont à ce statut, car, pour être mondiale, une littérature doit d’abord être nationale. Les littératures française, anglaise, lusophone et hispanophone ont des siècles d’existence : elles peuvent accueillir des écrivains venus d’ailleurs, mais à la périphérie uniquement. Seules les littératures nationales d’Afrique noire permettront, avec le temps, aux écrivains du continent, non pas de devenir des écrivains « du monde », mais des écrivains dignes de ce nom. Il ne faut pas se leurrer : la mondialisation est un facteur d’accélération, mais, en littérature, on ne brûle pas les étapes.

École, langues, démocratie et développement

L’usage des langues européennes, qui n’obéit à d’autre règle que celui du partage de l’Afrique à la conférence de Berlin de 1884-1885, ne facilite en rien l’intégration culturelle du continent noir. Certes, elles unissent les élites occidentalisées, mais pas les peuples, qui usent de langues traditionnelles. Par exemple, les échanges culturels entre le Nigeria, officiellement anglophone, et le Niger, officiellement

francophone, ne se font qu'en haoussa ou en yoruba, parlés par les populations frontalières.

Le maintien des langues occidentales comme vecteur essentiel de l'instruction exclut la majorité des populations paysannes, qui ne les parlent pas. C'est une façon de les cantonner dans les ténèbres de l'ignorance et la vénération du passé. Comment peut-on espérer établir une démocratie véritable dans ces conditions ? Et quel développement envisager quand les forces de production sont ainsi marginalisées ? S'il fallait une preuve supplémentaire de l'obstacle que constitue l'usage exclusif des langues étrangères dans l'enseignement, la voici : puisque seul un pourcentage infime des populations s'exprime dans les langues européennes, ceux qui ne font pas partie de ces privilégiés se trouvent du coup privés de la possibilité de créer en littérature, même s'ils en ont le talent. Tout se passe comme si seules les langues européennes avaient la capacité d'être des instruments de création. De quel droit se permet-on de sacrifier des millions d'individus relativement peu doués pour les langues étrangères, mais qui excelleraient dans l'usage de leur langue ?

Qu'on ne s'y trompe pas : le taux de scolarisation dans les langues européennes, même s'il atteignait 100 % des classes d'âge, ne résoudrait pas ce problème, car non seulement il est difficile pour des populations d'échanger au quotidien dans une langue étrangère, mais de surcroît les Noirs africains y sont particulièrement rétifs. Leur refus de se servir de la langue de l'ancien colonisateur impliquera toujours la reconduction d'une importante masse analphabète ou illettrée. Voilà pourquoi l'école africaine nouvelle que nous appelons de nos vœux doit élargir sa cible : pour faire advenir la nouvelle élite africaine, elle doit tenir pour une priorité la formation de millions de jeunes et d'adultes analphabètes, et acheminer le savoir jusqu'à eux dans leurs langues, par tous les moyens possibles (radio, télévision, cinéma, théâtre, etc.). Ne serait-ce qu'en cela, la nouvelle école africaine représente un projet titanesque.

On nous opposera la multiplicité des langues traditionnelles et la difficulté d'imposer une langue nationale unique. Que penser alors du cas de l'Éthiopie, qui ne fut pratiquement pas colonisée et mériterait une étude à part, où plus de quatre-vingts langues sont parlées sans qu'aucune n'ait imposé sa domination[7] ? En Afrique noire, les langues transfrontalières comme le pular, le bambara, le swahili, le yoruba, etc.,

ont toujours existé et n'ont cessé de se répandre. Il ne s'agit donc pas d'ériger arbitrairement une langue en outil exclusif, mais de pro téger la diversité linguistique et culturelle du continent. Certes, l'enseignement des langues africaines sera plus facile dans les pays relativement homogènes du point de vue linguistique, mais il s'agit d'une course de fond, pas de vitesse. Pour permettre un épanouissement linguistique consensuel des Noirs africains du XXIe siècle – car ce ne sont pas les Africains de la prochaine génération qui bénéficieront de cette réforme –, la précipitation est mauvaise conseillère. Les tentatives désastreuses, parce que non mûries, de la Guinée et de Madagascar, par exemple, en témoignent éloquemment. La toute première étape consiste dans le renforcement de l'unité nationale, indispensable au choix des langues.

Le plus souvent, les arguments contre l'école en langues africaines émanent d'une minorité de privilégiés, qui voient dans les langues européennes dont ils se servent comme d'une rente le moyen de tenir éloignée du savoir la grande masse de leurs concitoyens et de renforcer leur pouvoir. Les langues imposées par la colonisation font le lien entre le néocolonialisme et son produit, l'élite africaine. L'opposition d'une partie de cette dernière à l'enseignement en langues locales traduit une crainte, parfois inconsciente mais bien réelle, d'apparaître comme des hommes « préhistoriques », un accident de l'Histoire, voire le symbole d'une période révolue, le jour où les Africains s'exprimeront officiellement dans leurs langues. Mais, au fond, qu'est-elle d'autre qu'un accident de l'histoire coloniale ? Sans la colonisation, l'élite africaine n'existerait pas sous son visage actuel.

Plus simplement, cette opposition est une marque de l'aliénation des Noirs africains : ils ont tellement intériorisé leur sentiment d'infériorité que la seule perspective de recourir officiellement à leurs langues nationales les plonge dans une profonde angoisse, celle d'avoir à se lancer dans une aventure à haut risque. Pourtant, une chose est sûre : tant que les élites noires africaines s'exprimeront dans des langues inconnues de leurs peuples, aucune démocratie véritable ne pourra advenir. Tout le reste n'est que supercherie.

Si la langue peut causer, chez les anciens colonisés, un complexe d'infériorité grave, elle peut inversement induire chez les anciens colonisateurs un complexe de supériorité écrasant : depuis plus d'un

demi-siècle, ils constatent que des peuples, même « décolonisés », ne communiquent qu'au moyen des langues qu'ils leur ont imposées. Pourquoi, dès lors, estimeraient-ils nécessaire que les choses changent ? Leurs langues ne sont-elles pas celles qu'il convient de véhiculer partout dans le monde ? De cette hiérarchie des langues, il n'y a qu'un pas déductif, cher au bon docteur Watson, vers une hiérarchie des « races »…

Lorsque les Noirs africains auront retrouvé le plein usage officiel de leurs langues, le patrimoine culturel mondial s'enrichira de genres, de formes artistiques et de démarches cognitives insoupçonnés, encore enfouis sous les sédiments de plusieurs siècles de silence méprisant. C'est justement le grand reproche que l'on peut adresser aux auteurs de fiction originaires d'Afrique noire : contrairement aux musiciens, ils ne se sont pas inspirés de leur patrimoine littéraire et ont échoué à renouveler la littérature de leur continent ou à l'enrichir. Comme subjugués par les modèles européens, ces créateurs acculturés et aliénés se contentent de les reproduire ou de les imiter. Au point qu'il n'est pas excessif de dire que les littératures écrites d'Afrique noire sont à venir.

Rendre aux langues africaines la place qui leur revient est donc un geste hautement symbolique, parce que politique : pour s'épanouir pleinement, le continent noir doit couper le cordon ombilical qui le relie toujours à ses anciens maîtres. De cette façon, le nouveau citoyen noir africain comprendra que l'Europe n'est pas la frontière du monde, contrairement à ce que la colonisation a inculqué à ses parents ; et qu'au-delà existent d'autres pays, d'autres peuples, d'autres cultures, et qu'il a le droit de choisir ses partenaires conformément à ses intérêts.

Ainsi, à notre avis, si l'élite sénégalaise est restée passive face au discours prononcé par le président français à Dakar, en juillet 2007, c'est non seulement parce que le Sénégal ne peut se permettre de froisser un homme dont le pays l'aide à boucler ses fins de mois, mais aussi parce qu'elle a été élevée dans le culte du respect de l'étranger et du chef, et reste très sensible à sa réputation de pépinière de matière grise de l'Afrique de l'Ouest – matière grise formée, voire formatée par l'école d'essence coloniale, qui lui a fait intégrer le mythe de la supériorité de l'homme blanc. Plutôt que d'aligner les agrégés de grammaire française, quelle fierté cela aurait été, pour ce merveilleux pays, de présenter des agrégés de ouolof, de pular ou de sérère ! Face au même discours, si dans

la salle avait été réunie l'élite restée en contact étroit avec ses racines, et non l'élite occidentalisée, les anciens n'auraient pas manqué à leur devoir de rappeler poliment mais fermement, à travers quelques proverbes appropriés, leur hôte au sens du respect des traditions africaines. Tant que les classes dirigeantes des pays africains n'auront pour repère que l'image sublimée de leurs anciens maîtres, l'indépendance de leurs pays se limitera à une autonomie plus ou moins large…

À défaut d'une réforme fondamentale, l'école noire africaine passera donc à côté de son destin. Elle continuera à nourrir toutes sortes de préjugés et à produire des individus schizophrènes, tragiquement inefficaces, qui gâcheront leur existence à chercher désespérément un sens à leur vie, alors que l'immense majorité de leurs concitoyens, déboussolés et plongés dans une ignorance crasse, se réfugieront dans le fatalisme.

L'Union africaine présente-t-elle encore un intérêt ?

Depuis 1964, les pays africains caressent l'espoir d'une union africaine qui serait l'outil privilégié de leur développement. Les Africains saluèrent en chansons la naissance de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), portée par les premiers présidents d'après les indépendances au sortir de près d'un siècle de colonisation. Qui ne s'en souvient ? Mais cette utopie a beaucoup perdu de sa séduction auprès des Africains, qui doutent aujourd'hui de sa capacité à organiser l'unité continentale comme garantie de paix, de stabilité et de développement.

L'intention était fort louable, mais le temps a transformé le rêve en chimère. Précoce et fragile, ce projet d'unité supposait des préalables auxquels la cinquantaine de pays qui y aspiraient, fort inégalement développés, étaient loin de satisfaire. Il saute aux yeux qu'entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord les différences culturelles ne sont pas négligeables ; que le Sud a servi de réservoir d'esclaves au Nord, lui-même davantage tourné vers la Méditerranée que vers le Sahara, et que se sont ainsi creusés de profonds fossés. Aux fractures historiques s'ajoutèrent les divisions idéologiques entre « progressistes », désireux de s'émanciper complètement des anciennes puissances coloniales, et « tièdes », favorables au maintien des liens avec les anciens maîtres, dans

un contexte de guerre froide qui obligeait les pays s'aligner, selon qu'ils étaient « socialistes » ou « capitalistes ».

Un passé colonial commun et des luttes d'indépendance presque simultanées ne suffisaient nullement à aplanir les différences de tous ordres qui faisaient obstacle à une vraie unité. Les réunions annuelles de l'OUA finirent par ressembler à un rituel sans impact réel sur les événements. L'OUA n'a pu empêcher les conflits qui ont meurtri l'Afrique depuis sa fondation, notamment la « guerre des pauvres » entre le Burkina Faso et le Mali, le conflit entre l'Algérie et le Maroc pour le Sahara, les guerres intestines au Tchad, au Congo-Kinshasa, au Liberia et au Soudan, les massacres du Rwanda, les expulsions massives d'étrangers par le Nigeria, la Libye, etc.

Les données ont-elles suffisamment changé aujourd'hui pour que l'Union africaine[8], fondée en 2002 sur les cendres de l'OUA, puisse agir de façon significative et bénéfique ? Aucun pays africain ne se proclame plus « socialiste » et la mondialisation s'est imposée à tous avec l'économie de marché, mais de nouvelles différences sont apparues. Ainsi, en cinquante ans, depuis la fin de la colonisation, certains ont réussi à aplanir leurs problèmes ethniques quand d'autres connaissent des problèmes encore vivaces. De même, les libertés politiques sont bien mieux respectées par certains pouvoirs que par d'autres, d'où la difficulté de trouver un objectif politique commun à des régimes autoritaires et à d'autres plus « libéraux »… Les regroupements économiques régionaux[9] sont peut-être actuellement la seule forme d'union réaliste, dans la mesure où ils constituent un dénominateur commun entre des régions économiquement convergentes et permettent d'attirer l'attention du monde sur des préoccupations locales.

L'Afrique est encore trop dépendante du reste du monde et engluée dans ses problèmes internes, pour prétendre influer sur les affaires internationales. Peut-il en être autrement quand la quasi-totalité des anciennes colonies françaises ont confié la régulation de leur monnaie commune, le franc CFA, au Trésor français, qui en assure la parité avec l'euro, et qu'un certain nombre d'entre elles abritent encore des bases ou des troupes militaires françaises, un demi-siècle après leur prétendue indépendance ?

L’unité africaine demeurera une utopie tant qu’elle se voudra immédiatement politique et que les États africains ne se bâtiront pas des socles culturels modernes et compatibles entre eux, comme la liberté individuelle, préalable indispensable à des réformes sociales profondes et à la démocratie. Il va de soi que tous les pays africains ne se développeront pas au même rythme, aussi est-ce une erreur de parler globalement de « développement africain ». Dans quelques décennies, le continent noir sera à l’image du continent sud-américain, avec des pays émergents et d’autres qui continueront à se débattre dans des situations délicates pour n’avoir pas opéré à temps les changements vitaux qui s’imposaient. Certains autres, sans avoir effectué ces mutations, parviendront grâce à leurs ressources naturelles à un certain niveau de croissance qui donnera au monde l’illusion du développement, mais n’auront rien résolu du problème africain fondamental, qui est humain. Il sera à cet égard intéressant d’observer la marche de l’Afrique du Sud, où Noirs africains et anciens colonisateurs ont fait le pari de vivre ensemble : pour l’heure, rien n’est gagné, car le pays compte intégrer davantage l’apport occidental aux cultures sud-africaines, et non l’inverse.

Chaque pays doit donc d’abord s’affirmer face au monde, en se réformant, avant de pouvoir rêver d’unité. Et cette unité ne se fera pas forcément sur le modèle de l’Union européenne, mais selon la nouvelle personnalité africaine qui aura émergé des réformes politiques et sociales.

Aucun volontarisme, aucune incantation ne peut changer cette vérité : tant que l’individu et le citoyen ne sont pas libres, les pays ne le sont pas non plus.

Enfin et surtout, nous pensons que c’est dans le domaine culturel, manifestement négligé par l’Union africaine, que le consensus pourra se faire le plus facilement – au sud du Sahara en tout cas. Car, nous l’avons dit, la culture est la première richesse de l’Afrique noire, elle est son ciment. La création de structures sous-régionales ayant vocation à renforcer et à accélérer l’intégration culturelle par la création d’une école nouvelle fondée sur des langues communes nous semble, pour le moment, l’orientation la plus réaliste et la plus prometteuse.

1 Edgar Morin, « La fin des certitudes », *Le Magazine littéraire*, juillet-août 1993.

2 Aujourd’hui encore, la tendance des jeunes Noirs africains à mépriser tout métier qui ne soit pas « de bureau » – surtout l’agriculture – découle d’un sentiment d’infériorité fortement

intériorisé, qui leur fait croire que seul le travail du Blanc est digne de respect.

3 Cf. Daniel Etounga Manguelle, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Nouvelles Éditions du Sud, 1991.

4 À l'évidence, le mouvement de la négritude a constitué une étape historique dans la prise de conscience de l'identité noire africaine, et n'aurait pu exister sans le courage de ses fondateurs Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Gontran Damas, ni sans l'action de tous ceux qui, à l'instar de Cheikh Anta Diop, dans un contexte extrêmement difficile, montrèrent que l'Afrique noire était loin d'être la terre sans passé qu'une certaine idéologie occidentale s'était évertuée à installer dans les mentalités.

5 Certes, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) intègre théoriquement dans son projet le développement des autres langues que le français, mais il est urgent qu'elle passe du vœu pieux à des actes concrets.

6 Il est intéressant de noter que les pays anglophones d'Afrique noire ont une longueur d'avance sur leurs homologues francophones : il existe une importante littérature en langues africaines au Nigeria et en Afrique de l'Est. Le jacobinisme légendaire de la France n'en apparaît que mieux, qui ramène tout à la seule langue française et inflige aux langues africaines le même traitement qu'aux langues régionales dans l'Hexagone.

7 Le recours aux langues africaines ne saurait être une fin en soi, mais le moyen de s'affirmer à la face du monde, de retrouver confiance en soi. Le contenu demeure primordial pour la formation d'individus libres, car si le seul usage de la langue suffisait, un pays comme l'Éthiopie présenterait un visage différent.

8 Fondée sur le modèle de l'Union européenne, l'UA se donne pour objectif la promotion de la paix et de la démocratie, préalables indispensables au développement durable, la défense des droits de l'homme, l'augmentation des investissements extérieurs et la création d'une banque centrale de développement.

9 Parmi lesquels la CEAO (Communauté économique d'Afrique de l'Ouest), la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale).

Conclusion

Répondre à la question « Pourquoi le continent noir connaît-il un développement si problématique ? » aurait nécessité de faire appel à l'ensemble des disciplines de la connaissance, or nous n'avions pas l'ambition de procéder à un examen de l'Afrique « sous toutes les coutures ». Notre analyse, même partielle, nous a néanmoins conforté dans la certitude qui était la nôtre au départ : nul ne peut éclairer de façon satisfaisante les enjeux de l'Afrique noire sans prendre en compte ce qui, au-delà de tous les particularismes, fait son unité, à savoir son âme – autrement dit : son histoire et ses cultures.

D'emblée, il faut partir de cette vérité : l'homme noir n'est pas un être particulier, pas plus que l'Afrique noire n'est une terre particulière. Sans ce préalable, toute conclusion serait le résultat d'une suite de mensonges ou d'erreurs.

Le Noir africain d'aujourd'hui est le produit de sociétés encore traumatisées par leur histoire récente. Il a du mal à s'accorder avec un monde dominant en inadéquation profonde avec les fondements de son éducation, un monde qui peut le séduire mais ne le rassure pas. Son angoisse de l'avenir, souvent latente, que masquent ou atténuent les éclats de rire et la musique, est si forte qu'elle l'empêche de donner la pleine mesure de ses capacités et de se mobiliser contre une exploitation économique scandaleuse, vieille de plusieurs siècles. Pourtant, l'Afrique noire détient les atouts d'un développement harmonieux : des cultures résistantes, une population jeune, une natalité solide, un espace disponible, un sous-sol riche en minerais de toutes sortes, et le soleil ! Mais l'atout essentiel, en l'occurrence, c'est bien l'homme.

Les prophéties alarmistes sur « la fin de l'Afrique noire » découlent d'une vision étriquée de l'homme et du monde, et, surtout, d'une grave ignorance. Ni le sida, ni le virus Ebola, le paludisme, les disettes ou les catastrophes climatiques ne feront disparaître les Noirs africains, qui possèdent suffisamment de ressources naturelles et morales pour faire face à l'adversité. Une seule chose, en réalité, pourrait les mettre en

péril : la dissolution des cultures qui leur ont permis de résister. En ces temps de mondialisation accélérée, l'Afrique noire est condamnée, pour survivre, à réformer d'urgence son modèle de société.

Nous y avons insisté tout au long de cette réflexion, l'équation fondamentale que les sociétés de l'Afrique noire, pour des raisons multiples, peinent à résoudre est la redéfinition du rapport entre l'individu et la communauté. Or, il est évident que les Noirs africains ne réussiront aucun projet de développement harmonieux tant qu'ils n'auront pas admis que l'aspiration de l'individu à la liberté est irrépressible et qu'aucun système de contrôle, si sophistiqué soit-il, ne peut contrecarrer éternellement cette aspiration. Il s'agit à présent d'obtenir de l'individu une adhésion par le cœur et l'esprit, et non celle qu'on lui arrache par la menace permanente. Car comment, par exemple, lutter contre la volonté de mainmise perpétuelle sur le continent et ses richesses, si le combat n'est pas porté par des citoyens éduqués de façon à avoir conscience de l'enjeu ?

De même, il faut en finir avec l'idée naïve selon laquelle le salut du continent noir passerait par les enfants des Noirs africains ayant émigré en Occident. C'est ignorer la dimension psychologique du problème. Ces enfants sont certes d'origine noire africaine, mais ils sont d'abord des citoyens occidentaux de culture occidentale. L'Afrique noire les considère comme des « Blancs », et s'ils s'avisaient d'importer des « manières de Blancs », ils échoueraient de la même manière que les anciens colonisateurs à influencer le continent. Le salut de l'Afrique noire viendra d'abord de ses fils qu'elle reconnaît comme tels. Ensuite seulement, d'autres hypothèses seront envisageables.

Le temps joue contre les Noirs africains, parce que le monde dans lequel ils vivent n'attendra pas qu'ils se décident. En outre, faites peser trop de contraintes pendant trop longtemps sur un individu, quelles que soient sa couleur et son origine géographique, il finira par déjouer tous vos plans. Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre sans demander l'autorisation et sera capable de tout casser sur son passage ! Il suffit d'examiner attentivement le visage actuel des familles noires d'Afrique pour constater que la solidarité y est de plus en plus fragile, que si l'on n'y prend garde, bientôt, en grand nombre, les enfants abandonneront leurs parents. Pis, si elle n'engage pas les réformes nécessaires, l'Afrique

noire risque d'être plongée, à moyen terme, dans une forme de violence à laquelle elle n'est pas habituée. À cause de l'intensité des frustrations des peuples résultant de la violence totalitaire de leurs sociétés, de l'exploitation féroce dont ils sont victimes de la part de leurs élites, de l'insignifiance des États réduits à leurs fonctions élémentaires et méprisés par les populations, et en l'absence de toute autre voie de résolution de ces frustrations (la démocratie n'étant que formelle, donc un étouffoir de toute velléité de contestation), peu à peu, le pouvoir de contrôle des groupes va perdre de son efficacité et les individus tenteront de régler eux-mêmes les conflits. La religion finissant par être le seul refuge pour les grandes masses déshéritées, le climat social n'en sera que plus pesant. Alors, que l'on ne s'étonne pas si, bientôt, les assassinats politiques, les crimes de sang ordinaires et autres actes de désespoir collectifs spontanés et, en conséquence, la prolifération des milices privées (car il faut bien que les nouveaux riches défendent leurs richesses contre les hordes misérables qu'ils ont spoliées) s'ajoutent à l'image désastreuse du continent noir, lequel risquerait alors de marcher sur les traces des républiques bananières d'Amérique du Sud plutôt que sur celles des « Dragons » d'Asie.

Les Noirs africains reprochent aux Blancs occidentaux leur individualisme exacerbé, mais ils auraient tort de croire que cela n'arrive qu'aux autres, car la famille élargie, la solidarité de groupe, la place prépondérante des anciens ou la convivialité ne sont le privilège de personne : elles appartiennent à ceux qui savent en défendre les valeurs. Les maux occidentaux que les Noirs africains redoutent pourraient bien sévir sur leur continent. Déjà, on assiste, dans certaines sociétés, à un phénomène symptomatique d'une déstructuration sociale forte : l'exil des filles en Occident. Paralysées par l'exploitation de leur pays par les élites, écrasées par le poids des traditions, incapables de s'épanouir, elles ne voient plus que la fuite comme remède à leur désespoir. L'Afrique noire peut adresser beaucoup de reproches à l'Occident, mais il serait injuste qu'elle ne lui reconnaisse pas deux qualités majeures qui ont fait et font sa force : la liberé individuelle, chèrement acquise, et le travail – même s'il est regrettable d'y constater des dérives néfastes à la cohésion sociale, à l'épanouissement de l'individu, donc au progrès véritable.

Après le traumatisme de la colonisation et son échec à occuper sa juste place dans le monde depuis l'indépendance, l'Afrique noire tient avec la

mondialisation – en ce qu'elle a de positif, c'est-à-dire la démocratisation du savoir – sa troisième et dernière chance historique de se régénérer au contact des meilleurs acquis de l'humanité. Pour la saisir, elle doit accepter définitivement que le salut des peuples passe par la liberté individuelle. En effet, le Noir africain a aujourd'hui du mal à voir au-delà de son horizon immédiat à cause de toutes les frontières que sa société et son histoire ont tracées en lui et autour de lui : frontière que les colonisateurs ont instituée entre lui et ses frères du continent ; frontière que l'école coloniale et les langues européennes ont installée entre lui et l'immense majorité de ses concitoyens ; frontière dont sa propre société se sert pour séparer ses différentes composantes ; frontière qu'il a intériorisée pour que le monde de ses ancêtres ne se mêle pas à celui des envahisseurs blancs. Finalement, s'il existe un individu à la fois bloqué et éclaté, c'est bien le Noir d'Afrique, qui est la proie de télescopages permanents entre les deux mondes qu'il porte en lui et dont il n'arrive pas à faire la synthèse.

Pour mettre fin à cette souffrance et se relever plus fort, le continent noir n'a d'autre solution que de libérer l'individu, tout en préservant ses traditions de solidarité, afin d'éviter de sombrer dans l'individualisme. Tâche titanesque !

Libérer l'individu, c'est lui reconnaître le droit à l'expression de sa personnalité dans le respect d'autrui – et mettre un terme à la soumission aveugle, qui infantilise.

Libérer l'individu, c'est lui reconnaître le droit de réfléchir et d'exprimer son opinion sur sa société. C'est lui reconnaître le droit de vivre comme bon lui semble, dans la mesure où il se montre responsable et soucieux de son prochain.

Libérer l'individu, c'est plus particulièrement libérer la femme, en cessant de lui enseigner que sa raison d'être est d'avoir des enfants d'un homme dont elle dépendra toute sa vie. En infantilisant des centaines de millions de femmes, on compromet l'avenir de la société, car on gaspille une formidable énergie. Aucun peuple ne peut, dans le contexte mondial actuel, se permettre un tel gâchis. D'ailleurs, malgré les apparences, la femme ayant sur l'homme une influence indéniable, comment ce dernier peut-il devenir meilleur si elle reste la même ?

Loin de nous l'intention de nous positionner en tant que féministes car, en Afrique noire, la femme a été conditionnée pour devenir la gardienne des dérives sociales dont elle est la victime, de la polygamie aux mutilations sexuelles. Elle est donc, en l'état actuel de sa formation, un frein à sa propre émancipation. Elle va devoir apprendre à se prendre en charge, elle qui dépend de l'homme depuis des siècles. En somme, les changements risquent d'être extrêmement rudes. Ils ne seront possibles que si les deux sexes collaborent à leur propre émancipation.

Cette libération passe par l'éducation et la suppression de pratiques et de traditions qui, des siècles durant, ont facilité l'infantilisation de la femme : il faut interdire la polygamie et les mutilations sexuelles, atteintes à l'intégrité corporelle et psychologique des petites filles. Il ne sert à rien, à ce propos, de prétendre expliquer davantage ce que des campagnes d'information échouent à transmettre depuis des décennies. Chaque jour, ce sont encore des milliers de filles qui voient leur destin basculer. Mais une interdiction purement formelle ne ferait qu'aggraver la situation. Certains pays, tels le Sénégal et le Burkina Faso, ont promulgué des lois interdisant les mutilations sexuelles ; pour autant, l'excision n'y a pas disparu. Si le pouvoir hésite à être impopulaire en s'opposant fermement à des pratiques néfastes, il n'y a pas d'issue.

Accorder aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes est un bouleversement radical qui soulèvera à n'en pas douter de violentes oppositions. La route des abolitionnistes risque donc d'être semée d'embûches : cela fait des siècles que les mâles règnent en maîtres et, face au désir de domination, la raison est relativement inefficace. L'État doit se donner les moyens de libérer l'individu des innombrables tentacules traditionnels et familiaux qui l'emprisonnent et freinent son épanouissement. Après avoir promulgué l'interdiction légale des mutilations sexuelles et de la polygamie, il lui faudra donc s'entourer d'organismes indépendants de suivi et de contrôle. Une abolition mal encadrée risquerait en effet de favoriser le mariage traditionnel et religieux, au détriment de la femme et du mariage civil – rappelons-nous que l'État précolonial n'a pas disparu. Voire, en cas de référendum hâtif, d'entériner une pratique aliénante, les femmes préférant, dans l'isoloir, soutenir le camp majoritaire et traditionnel, par peur de la malédiction.

En tout cas, aucun développement harmonieux véritable n’est possible dans un système reposant sur l’infantilisation. Chaque société est bien sûr libre de choisir la forme que prendra le changement, mais celui-ci est incontournable et indispensable.

Il doit être profond et, à notre avis, concerner aussi les divisions sociales traditionnelles en ethnies, castes et tribus, dont nous pensons avoir démontré l’absurdité et l’inconvénient. Plus que la naissance, c’est le mérite, fondé sur la compétence et l’honnêteté, qui devra désormais prévaloir en Afrique noire.

Un grand nombre des problèmes que nous venons d’évoquer relèvent de l’éducation plus que de la législation. En prendre conscience ne peut qu’engager les penseurs et les hommes de culture noirs africains à assumer pleinement leurs responsabilités : de même qu’ils ont dénoncé le colonialisme et les potentats africains, il faut qu’ils aient le courage de s’attaquer à ce qui, de l’intérieur, plombe durablement le développement de leur continent. Ils commettraient une faute historique en s’obstinant dans des invectives stériles au lieu de réfléchir aux voies nouvelles que devront emprunter leurs sociétés face au défi majeur qu’elles ont à relever : changer sans se perdre, libérer l’individu tout en le protégeant de l’individualisme.

Bientôt, les dernières générations à avoir connu la colonisation, tout en étant suffisamment imprégnées des valeurs de leurs sociétés, disparaîtront. Qui alors enseignera aux plus jeunes ce qu’ils furent ? Il est temps que les intellectuels d’Afrique noire sortent de leur tour d’ivoire si confortable et deviennent des penseurs actifs, prêts à se « salir les mains » pour promouvoir les idées qui feront germer des opinions publiques dignes de ce nom.

L’école nouvelle, qui devra être obligatoire, sera l’outil indispensable pour lever la crainte de l’avenir qu’éprouvent les sociétés africaines. Elle les armera contre toutes les tentatives de domination, en démontrant aux jeunes générations que si leurs sociétés ont su résister, c’est grâce à leurs valeurs humanistes, ferments de progrès qu’elles devront à leur tour faire évoluer.

Car même la clef de voûte africaine qu’est la solidarité doit être repensée : certes, le travail n’est pas la raison de vivre de l’homme, mais sans travail, il n’y a pas de solidarité possible ! Et quand on aspire

légitimement, comme tout être humain, à une vie décente et confortable, on ne peut pas tout attendre d'autrui. Travailler devient donc une obligation pour tous. Le défi consistera à maintenir la solidarité familiale dans un monde plus individualiste que jamais. Il s'agit, pour les Noirs africains, d'inventer une solidarité nationale qui permette de préserver la solidarité familiale sous une forme compatible avec l'évolution de la société.

En somme, libérer l'individu, c'est lui procurer dès l'enfance l'environnement social et les armes intellectuelles et morales qui lui permettront de se libérer, car il n'y a que l'individu pour se libérer lui-même. Elle a beau être une aspiration profonde, la liberté peut en effet faire peur à qui, sous le poids des contraintes sociales, n'en a que peu usé et s'est habitué à être pris en charge. De nombreux Noirs africains auront peut-être l'impression d'assister à la fin du monde, tant les bouleversements de leur vie leur paraîtront impressionnants. Mais ils n'ont pas le choix : la liberté est indispensable au progrès, la seule voie possible pour tarir l'hémorragie des meilleurs d'entre eux, qui préfèrent fuir que d'être réduits à l'impuissance et à la médiocrité.

À ceux qui affirment que le monde n'a pas besoin de l'Afrique noire, nous répondrons simplement que le monde ne saurait se passer des Noirs africains. Car, pour le meilleur ou pour le pire, le destin du continent noir est étroitement lié à celui du monde. À supposer qu'il devienne le nid de toutes les épidémies, quel pays peut croire qu'il sera épargné ? De toute façon, sur le plan économique, est-il envisageable de laisser de côté les deux milliards de Noirs africains que comptera la planète aux alentours de l'an 2050 ? Une Afrique noire en développement sera une chance économique – l'ultralibéralisme n'est certes pas le scénario idéal, mais en attendant, les choses sont ainsi. Et puis l'humanité se nourrit aussi de culture, et le continent noir, qui lui a déjà beaucoup apporté à cet égard, entend apporter davantage.

Pour l'Afrique noire, rien n'est donc perdu, à condition qu'elle se libère peu à peu de ses angoisses et reprenne confiance en elle. Elle a la capacité de devenir la lumière que cherche notre monde embourbé dans ses contradictions. Si l'Afrique noire a le courage de se regarder en face, elle sera en mesure d'accomplir son devoir historique en proposant une

voie de salut à une humanité de plus en plus déboussolée. Qu'elle se souvienne que l'humanité est un tout : aucun peuple, aucun continent ne pourra s'en sortir seul. Tous seront sauvés, ou tous périront.

L'esclavage et la colonisation furent des épreuves douloureuses ; elles ont laissé des séquelles encore vives, qui contribuent à affaiblir, en interne, les sociétés noires africaines. Mais aujourd'hui, il ne faut pas se tromper d'ennemi et se laisser paralyser par le passé. Certes, les anciens colonisateurs doivent assumer leurs responsabilités morales, mais il ne sert à rien de chercher à les culpabiliser. Personne ne peut réécrire le passé : la traite des esclaves et la colonisation font désormais partie intégrante de l'histoire de l'Afrique noire, de chaque Noir africain et, par conséquent, directement ou indirectement, de chaque Noir. Pour toujours. Ressasser inutilement ces souvenirs pénibles ne peut nourrir que l'amertume, la haine et l'impuissance. Au contraire, il faut en tirer les conclusions, toutes les conclusions, une fois pour toutes, et avancer résolument en gardant soigneusement le souvenir de ces horreurs dans quelque recoin de sa mémoire. Afin que le désastre ne se reproduise jamais nulle part !

Au moment d'entamer la longue et sinueuse marche de la renaissance, les Noirs africains doivent se réconcilier avec eux-mêmes et avec le monde. Pour eux-mêmes, pour leurs frères déracinés et pour tous ceux qui souffrent de la cupidité sans borne de l'homme. Jusqu'au jour où, comme ces Noirs africains qui rêvent aujourd'hui de l'Europe, des Blancs européens, par milliers, aspireront à s'établir sur le continent premier, enfin reconnu habitable, et n'y seront accueillis ni à coups de fusil ni à coups de tests ADN. Ce sera le retour de l'enfant prodigue au bercail et les retrouvailles des cousins, après des millénaires de séparation et d'errements inexpliqués.

En définitive, l'objectif final de la renaissance de l'Afrique noire est que l'Occident n'apparaisse plus comme le centre du monde, qu'aucun autre lieu ne le soit à l'avenir. C'est le préalable indispensable à l'établissement de la paix entre les peuples et à l'émergence d'un monde nouveau, fondé sur l'égalité des hommes.

Alors, seulement, la guerre des mémoires entre les « Noirs » et les « Blancs » aura trouvé sa résolution.

Mais, auparavant, les Noirs africains devront démontrer qu’ils n’ont plus besoin, nulle part, de prouver qu’ils sont des êtres humains.

Bibliographie

Essais et romans

Gérard et Mimi Barthélemy, *Haïti, la perle nue*, Vents d'ailleurs/ Éditions Mémoire, 2002.

Sylvie Brunel, *L'Afrique*, Boréal, 2004.

Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955.

Malek Chebel, *L'Esclavage en terre d'islam*, Fayard, 2008.

Tidiane Diakité, *L'Afrique malade d'elle-même*, Karthala 1986.

Amidu Magasa, *Papa-Commandant a jeté un grand filet devant nous*, Maspero, 1978.

Cheikh Anta Diop, *Antériorité des civilisations nègres : mythes ou réalité ?*, Présence africaine, 1963.

Gaston-Paul Effa, *Voici le dernier jour du monde*, Éditions du Rocher, 2005.

Franz Fanon, *Peaux noires, masque blanc*, Seuil, 1952.

Leo Frobenius, *Histoire de la civilisation africaine*, Gallimard, 1938.

André Gide, *Voyage au Congo*, Gallimard, « Folio », 1997.

Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Éditions Vrin, 1946.

Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, 1991.

Cheikh Hamidou Kane, *L'aventure ambiguë*, Julliard, 1961.

–, L'Unité culturelle de l'Afrique noire, Présence africaine, 1982.

Mahmoud Kāti, *Tarikh el-Fettach*, Éditions Maisonneuve, 1913.

Gaston Kelman, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Max Milo, 2004.

–, *Au-delà du Noir et du Blanc*, Max Milo, 2005.

Alain Mabanckou, *Lettre à Jimmy*, Fayard, 2007.

Daniel Etounga Manguelle, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Nouvelles Éditions du Sud, 1991.

Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Buchet-Chastel, 1957.

Léonora Miano, *L'Intérieur de la nuit*, Plon, 2005.

–, *Contours du jour qui vient*, Plon, 2006.

Bocar N'Diaye, *Les Castes au Mali*, Présence africaine, 1995.

Abderrahman es-Saadi, *Tarikh es-Sudan*, Éditions Maisonneuve, 1900.

Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003.

Aminata Sow Fall, *Festins de la détresse*, Éditions d'En bas, 2005.

–, *La Grève des Bàttu*, Éditions du Rocher, 2009.

Odile Tobner, *Du racisme français. Quatre siècles de négrophobie*, Les Arènes, 2007.

Aminata Traoré, *L'Étau*, Actes Sud, « Babel », 1999.

Revues, journaux et documents

Internet

Le Nouvel Observateur (site), 19 octobre 2007.

Quotidiens

Boubacar Boris Diop, « Le discours inacceptable de Nicolas Sarkozy », *Le Matin* (Sénégal), août 2007.

Achille M'bembe, « Sarkozy et l'Afrique : une régression », *Le Messager* (Cameroun), août 2007.

Gilbert Comte, *Le Monde*, 1er avril 1980.

Régis Guyotat, *Le Monde*, 26 septembre 1999.

Mensuels

Éthiopiques, n° 6, 1976.

Amina, novembre 2005.

Le Monde diplomatique, avril 2007.

Suggestions de lectures

Voici une liste non exhaustive d'ouvrages dont nous conseillons la lecture à ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances sur certains thèmes abordés dans cet ouvrage.

Collectif, *Histoire générale de l'Afrique*, Présence africaine/Edicef/Unesco, 1989, 8 tomes.

Boubacar Boris Diop, Odile Tobner et François-Xavier Verschave, *Négrophobie*, Les Arènes, 2005.

Lilyan Kesteloot, *Anthologie négro-africaine*, Edicef, 1997.

Joseph Ki Zerbo, *À quand l'Afrique ?*, Éditions d'En bas, 2003.

Achille M'bembé, *De la postcolonie*, Khartala, 2000.

Ebénézer Njoh Mouelle, *Considérations actuelles sur l'Afrique*, Éditions CLE (Cameroun), 1983.

Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, Présence africaine, 2003.

Revue semestrielle *Éthiopiques*.

Revue semestrielle *Présence africaine*.